



Cadre de référence pour l'accessibilité et l'inclusion en loisir



Ce document est le résultat de travaux réalisés en partenariat au sein de :

L'ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-
COMMUNAUTÉS EN ÉCONOMIE SOCIALE (ARUC-ÉS)
dans le cadre du Chantier d'activités partenariales Loisir et
tourisme social
Université du Québec à Montréal
C. P. 8888, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Tél. : 514 987-3000, poste 2574
Télé. : 514 987-6913
Courriel : aruc-es@uqam.ca
Site Internet : www.aruc-es.uqam.ca

Grâce à la contribution financière de :

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU
CANADA MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU
SPORT

ISBN : 2-922551-65-2
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, juin 2007
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, juin 2007

Mise à jour en septembre 2017
ISBN : 978-2-923944-20-3
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, septembre 2017
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, septembre 2017

Deuxième mise à jour octobre 2023
ISBN : 978-2-923944-54-8
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, octobre 2023
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, octobre 2023

L'édition du document est rendue possible grâce au

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR
7665, boul. Lacordaire
Montréal (Québec) H1S 2A7
Tél. : 514 252-3132
Courriel : infocql@loisirquebec.com
Site Web : www.loisirquebec.com
Site Web : [https://www.loisirquebec.com/fr/loisir-
accessible-et-inclusif](https://www.loisirquebec.com/fr/loisir-accessible-et-inclusif)

et la collaboration de :

L'ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-
COMMUNAUTÉS EN ÉCONOMIE SOCIALE (ARUC-ÉS)

Photo de la page couverture: Vice Media LCC, The Gender
Spectrum Collection



TABLE DES MATIÈRES

Préambule.....	7
Avant-propos	8
Mises à jour et bonifications	9
À qui s'adresse le Cadre ?	10
À propos du Cadre	11

Partie 1 : Présentation des concepts

Deux définitions du loisir.....	12
Le loisir : un droit reconnu.....	13
L'accessibilité au loisir	14
Égalité et équité.....	17
Un exemple : La sous-représentation des Afro-Américains dans les activités de plein air et dans les activités artistiques	18
L'intersectionnalité	19
L'importance d'une approche intersectionnelle dans le loisir	20
Exemple : Les expériences transgressives des adolescentes dans les parcs de Pointe-aux-Trembles (Montréal)	20
Les profils sociodémographiques.....	21

Partie 2 : Les vecteurs d'accessibilité

Les quatre vecteurs d'accessibilité.....	28
Le vecteur temporel	29
Définition	29
Données statistiques et factuelles	29
Quelques tendances au Québec	32
Indicateurs de réalisation	33
Questions	33
Les personnes rejointes vues sous l'angle du vecteur temporel	34
Données statistiques et factuelles	34
Recommandations.....	35
Le vecteur spatial.....	36
Définition	36
Données statistiques et factuelles	36
Quelques tendances au Québec	38
Indicateurs de réalisation	40
Questions	40
Les personnes rejointes vues sous l'angle du vecteur spatial.....	41
Données statistiques et factuelles	41
Recommandations.....	43



Le vecteur économique	44
Définition	44
Données statistiques et factuelles	44
Quelques tendances au Québec	46
Indicateurs de réalisation	47
Questions	47
Les personnes rejointes vues sous l'angle du vecteur économique.....	48
Données statistiques et factuelles	48
Recommandations.....	49
Le vecteur socioculturel	50
Définition	50
Données statistiques et factuelles	50
Quelques tendances au Québec	52
Indicateurs de réalisation	52
Questions	53
Les personnes rejointes vues sous l'angle du vecteur socioculturel.....	54
Données statistiques et factuelles	54
Recommandations.....	55

Partie 3 : Les modes d'intervention favorisant l'accessibilité

La politique	56
Définition	56
Quelques tendances au Québec	56
Indicateurs de réalisation	57
Questions	57
La gestion du service	58
Définition	58
Quelques tendances au Québec	58
Indicateurs de réalisation	59
Questions	59
L'animation	60
Définition	60
Quelques tendances au Québec	60
Indicateurs de réalisation	61
Questions	61
La tarification des services	62
Définition	62
Quelques tendances au Québec	62
Indicateurs de réalisation	62
Questions	62
La communication	63
Définition	63
Quelques tendances au Québec	63
Indicateurs de réalisation	63
Questions	64



Partie 4: Les objets de l'accessibilité

Le territoire	65
Définition	65
Indicateurs de réalisation	65
Questions	65
Les services	66
Définition	66
Indicateurs de réalisation	66
Questions	66
L'information	67
Définition	67
Quelques tendances au Québec	67
Indicateurs de réalisation	68
Questions	68
Les activités	69
Définition	69
Indicateurs de réalisation	69
Questions	69
Les équipements	70
Définition	70
Indicateurs de réalisation	70
Questions	70
Annexe 1 : Lexique	71
Concepts.....	71
Systèmes d'oppression	74
Annexe 2	76
Les bienfaits du loisir.....	76
Annexe 3	77
Un outil pour promouvoir l'intersectionnalité : l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+).....	77
Annexe 4	78
Le niveau d'accommodement.....	78



Liste des tableaux

Tableau 1 - La gamme des possibilités de l'expérience de loisir inclusive selon Carbonneau et al.....	15
Tableau 2 - Systèmes d'oppression.....	26
Tableau 3 - Jours fériés et vacances annuelles légales.....	30
Tableau 5 - Évolution de la population québécoise (%) selon l'âge et l'année.....	34
Tableau 6 - Typologie des familles au Québec (2016).....	34
Tableau 7 - Participation selon le type de loisir des personnes de 15 ans et plus avec ou sans incapacité (2016).....	38
Tableau 8 - Dispersion de la population des personnes avec une incapacité en fonction de l'âge.....	41
Tableau 9 - Taux d'accroissement annuel moyen selon les régions administratives du Québec.....	42
Tableau 10 - Taux de faible revenu au Québec en 2020 selon certaines caractéristiques sociodémographiques.....	45
Tableau 11 - Revenu personnel (avant impôt), selon les populations LGBTQ2+ et non LGBTQ2+ au Canada (2018).....	48
Tableau 12 - Déclaration de genre de la population québécoise de 15 ans et plus (2021).....	55
Tableau 13 - Accès à Internet à domicile selon différents facteurs sociodémographiques (2020).....	67

Liste des figures

Figure 1 - Les trois dimensions du loisir.....	12
Figure 2 - Le modèle de l'expérience de loisir inclusive de Carbonneau et al.....	14
Figure 3 - Égalité, équité et inclusion.....	17
Figure 4 - L'intersectionnalité.....	20
Figure 5 - Les quatre grands vecteurs d'accessibilité dans une perspective intersectionnelle.....	27
Figure 6 - La dynamique du système de l'accessibilité.....	28
Figure 7 - Les quatre vecteurs d'accessibilité au loisir.....	29

AIDE À LA NAVIGATION



Exemple



Données statistiques



Questions



Définition



Indicateurs de réalisation



Recommandations



Tendances au Québec



Le loisir accessible? Un droit pour tous et pour toutes

Préambule

Depuis l'adoption de la première politique du loisir au Québec en 1979, la personne est au cœur des préoccupations des décideurs et des gestionnaires de service du loisir public. Cette préoccupation nous force à nous questionner sur la valeur réelle de l'accessibilité pour tous les membres de nos communautés. Rendre accessible le loisir suppose donc, entre autres :

- La possibilité d'accéder à une activité, à un lieu de pratique, à un équipement ;
- La capacité de comprendre et de pratiquer une activité de loisir ;
- La qualité de la mise en relation et de l'échange.

L'accessibilité renvoie aussi à l'égalité des chances, à la notion du droit définie comme la faculté d'accomplir ou non quelque chose ou de l'exiger d'autrui, en vertu de règles reconnues. Elle est qualifiée d'universelle lorsqu'il est possible pour n'importe quelle personne d'accéder, de pratiquer, d'échanger de façon équivalente, mais dans les faits, elle exige souvent des mesures spécifiques pour répondre aux besoins et aux attentes d'une partie de la population.

« Faire du citoyen le centre et la priorité d'une politique du loisir, c'est tirer les conséquences les plus évidentes de nos propos sur la nature même de l'expérience du loisir »

(Gouvernement du Québec, 1979, Livre blanc sur le loisir au Québec : 32).



Photo: Conseil québécois du loisir

L'accessibilité est sans doute la valeur qui caractérise le plus le loisir public dans une société démocratique. Au Québec, la mission d'accessibilité au loisir public est inscrite dans la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale adoptée par l'Assemblée nationale le 13 décembre 2002. Cette dernière stipule clairement à l'article 8, aux points 4 et 6, que les actions liées à la prévention de la pauvreté et à l'exclusion sociale doivent « favoriser, pour les personnes en situation de pauvreté, l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports » en plus de « soutenir les actions bénévoles et communautaires qui contribuent à l'inclusion sociale des personnes en situation de pauvreté »¹.

¹ Publication Québec, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, L.R.Q., c.L-7, article 8. Legisquebec.gouv.qc.ca, site consulté le 26 septembre 2016



Avant-propos

Le projet de grille d'analyse de l'accessibilité au loisir, lequel a servi d'outil de travail lors du Forum québécois du loisir 2005, constitue le cadre de référence pour l'analyse de l'accessibilité au loisir. Les personnes présentes ont été invitées à se l'approprier et à proposer des ajouts et des modifications, même après l'événement.

Ce cadre de référence a été élaboré au sein du chantier d'activités partenariales en loisir et tourisme social de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), sous la responsabilité de Louis Jolin, professeur au département d'études urbaines et touristiques, École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), avec la collaboration, à la recherche et à la rédaction, de Mehdi Driss, étudiant à la maîtrise en gestion et planification du tourisme et de Marie-Ève Lépine, agente de recherche à l'École des Sciences de la gestion de l'UQAM, ainsi que des membres du comité d'orientation du Forum 2005.

Le comité d'orientation, sous la coordination de Sonia Vaillancourt, coordonnatrice au développement au Conseil québécois du loisir, était composé de : Jean-Luc Bessette, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ; Lynda Binhas, Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC) ; Daniel Caron, directeur général du Conseil québécois du loisir ; Mario Chamberland, Loisir et Sport Montérégie ; Dany Gilbert, ministre de la Culture et des Communications ; Louis Jean, Association des camps du Québec ; Steeve Martel, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ; Jocelyn Morier, Cégep du Vieux Montréal ; Pierre Morin, consultant, milieu municipal ; Michel Nolin, Département des sciences du loisir et de la communication sociale, Université du Québec à Trois-Rivières.

Les données statistiques et factuelles, telles les tendances qui y sont énoncées, ne sont présentées qu'à titre d'exemple.



Mises à jour et bonifications

À la suite de la parution de ce guide, il a été constaté que la modification des pratiques sur le terrain requiert d'avoir un outil opérationnel adapté aux besoins des différents intervenants et intervenantes pour leur permettre de réaliser facilement un diagnostic à partir d'une série de questions et d'indicateurs.

Le Conseil québécois du loisir (CQL) a donc amorcé en 2014 un projet de création d'un outil d'autodiagnostic. Un comité de suivi a été formé avec l'organisme de liaison et de transfert Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS), l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) et Loisir et Sport Montérégie (LSM), afin d'élaborer cet outil et l'expérimenter.

L'outil est disponible sur le site Web : <https://www.loisirquebec.com/fr/loisir-accessible-et-inclusif>.

Par la suite, un séminaire sur l'accessibilité et l'inclusion en loisir a eu lieu en juin 2022. Les intervenantes et les intervenants du milieu du loisir qui participaient à l'événement ont partagé plusieurs questions et commentaires en lien avec leur utilisation du Cadre de référence pour l'accessibilité en loisir. Suite à ces échanges, un comité d'encadrement pour son actualisation, coordonné par le Conseil québécois du loisir, a été mis en place. Siègent sur ce comité : Josée Piquette de l'Association des camps du Québec (ACQ), Alex Peru et Pascale Leclerc pour l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), Alexandra Gilbert de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), Mélanie Sanschagrin de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) et Rachel I. Sangira, Gabrielle Fortin et Béatrice Lavigne du Conseil québécois du loisir.

En 2023, une nouvelle mise à jour du Cadre de référence a été faite, notamment pour inclure le concept d'intersectionnalité dans l'analyse de l'accessibilité aux loisirs. Cet ajout permet de prendre en compte les spécificités individuelles à travers les profils sociodémographiques pour mieux comprendre l'effet des différents vecteurs sur leur accessibilité aux loisirs.

Suite à cette actualisation, différentes organisations qui œuvrent auprès de clientèles marginalisées ont été consultées pour mieux connaître les obstacles spécifiques que celles-ci peuvent rencontrer et les bonnes pratiques à adopter pour favoriser l'accessibilité et l'inclusion en loisir : AFIO, l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP), l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), le Conseil québécois LGBT, Divergenres, Égale Action, ÉquiLibre, la FADOQ, l'Institut de coopération pour l'éducation aux adultes (ICÉA), l'Institut F, l'Institut Tshakapesh, Kéroul, la Maisonnée et Valcourt 2030. D'autres collaborations pourraient voir le jour au cours du déploiement du Cadre de référence pour l'accessibilité et l'inclusion en loisir.

Merci à Hélène Carbonneau, professeure au département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières et à Louis Jolin, professeur associé au département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal, pour leur précieuse collaboration.

Merci également au ministère de l'Éducation qui soutient financièrement la mission du CQL.



À qui s'adresse le Cadre ?

Ce cadre s'adresse à toutes personnes qui portent un intérêt aux enjeux d'accessibilité et d'inclusion et qui désirent contribuer à la mise en place d'espaces de loisir plus accessibles et inclusifs. C'est une démarche continue qui nécessite donc un travail constant et des outils et des objectifs adaptés à chaque milieu. Il ne s'agit pas d'appliquer une recette, mais plutôt de s'investir, de se questionner sur ses pratiques, les modifier et développer de nouveaux réflexes. À la suite de l'actualisation de ce cadre de référence, plusieurs outils ont été développés pour soutenir sa mise en pratique. L'accessibilité et l'inclusion, peu importe le milieu, demandent du temps et un investissement réel à tous les niveaux, de la gouvernance à l'animation. Les outils développés abordent donc différents thèmes et proposent une variété de mesures à mettre en place. Le Cadre de référence pour l'accessibilité et l'inclusion en loisir, ainsi que les outils qui l'accompagnent s'adressent donc à tous les intervenants et les intervenantes en loisir de tous les milieux.

Plus précisément, il s'adresse :

- Au conseil d'administration d'une organisation de loisir locale, régionale ou nationale ;
- Au personnel d'une organisation de loisir locale, régionale ou nationale ;
- Aux gestionnaires en loisir et en culture des municipalités et des directions régionales.

Ce guide peut aussi être utilisé dans une rencontre d'équipe pour réaliser un autodiagnostic de son organisation ou pour identifier des priorités lors de l'élaboration d'un plan d'action annuel, par exemple. Bref, chaque milieu peut se l'approprier selon ses besoins et ses capacités.



Photo: Conseil québécois du loisir



Photo: Valcourt 2030



À propos du Cadre

Ce cadre se divise en deux parties : une première plus théorique présente les concepts clés liés à l'accessibilité et l'inclusion et une seconde plus pratique liée aux quatre vecteurs de l'accessibilité. La première partie de ce cadre débute par la définition du loisir et sa reconnaissance comme un droit fondamental. C'est parce que le loisir est un droit reconnu que son accessibilité pour tous et pour toutes est essentielle. Il est ensuite question des concepts d'accessibilité, d'équité, d'égalité et d'inclusion, le tout dans une perspective intersectionnelle. Toutes ces définitions sont accompagnées d'exemples issus du loisir pour faciliter la compréhension et constater comment ces concepts influencent la pratique (ou la non pratique) d'un loisir. Cette première partie du cadre se termine avec une section sur les profils sociodémographiques des individus et les différents types de discriminations ou d'oppressions qu'ils ou elles peuvent vivre. Ces profils sont donc à prendre en considération lorsqu'une mesure, un service, une programmation ou un plan stratégique, par exemple, sont développés.

La deuxième partie du cadre se consacre aux vecteurs de l'accessibilité : le vecteur temporel, le vecteur spatial, le vecteur économique et le vecteur socioculturel. Pour chaque vecteur, une courte définition est présentée, suivie de statistiques et de tendances pour illustrer comment ces vecteurs influencent l'expérience de loisir. Quelques recommandations pour faciliter l'accessibilité et l'inclusion sont également formulées en lien avec ceux-ci. Toutefois, ces recommandations ne sont pas exhaustives, mais sont plutôt des exemples ou des incontournables pour amorcer une démarche. Pour aller plus en profondeur, plusieurs outils sont disponibles.

Il est ensuite question des cinq modes d'intervention pour favoriser l'accessibilité et l'inclusion en loisir : la politique, la gestion des services, l'animation, la tarification des services et la communication. S'ajoutent les objets de l'accessibilité, c'est-à-dire le territoire, l'information, les services, les activités et l'équipement. Ceux-ci représentent des éléments du loisir à considérer pour assurer l'accessibilité et l'inclusion, du point de vue des personnes participantes.

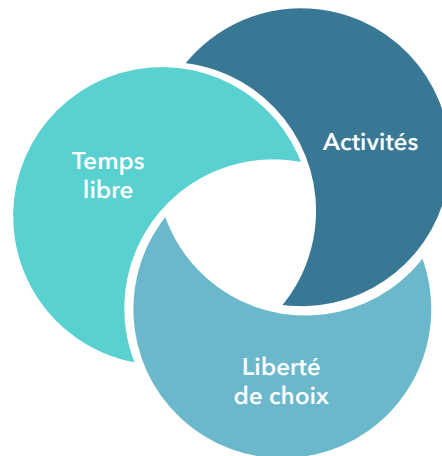
À partir de ces éléments théoriques et ceux plus pratiques, les exemples, les questions et les recommandations qui y sont formulées, ce Cadre de référence pour l'accessibilité et l'inclusion en loisir est un point de départ pour amorcer une réflexion en profondeur des organisations, des modes d'intervention, des réflexes et pour transformer nos milieux et nos pratiques vers une plus grande accessibilité et une meilleure inclusion.

PARTIE 1 : PRÉSENTATION DES CONCEPTS

Deux définitions du loisir

Les définitions de la notion du loisir sont diverses et évoluent au fil du temps, mais nombreuses se basent sur ces **TROIS DIMENSIONS** : **temps libre**, **activités** et **liberté de choix**.

Figure 1 - Les trois dimensions du loisir



Dans sa planification stratégique 2019-2024, le Conseil québécois du loisir retient les deux définitions suivantes pour le loisir :



LOISIR

Le temps libre est le temps dont dispose une personne après s'être acquittée de ses obligations personnelles, familiales, sociales et civiques. Les activités réfèrent à la participation active d'une personne à l'une ou l'autre forme de loisir. Quant à la liberté de choix, c'est la possibilité qu'a une personne de pratiquer des activités qui lui plaisent et qui répondent à ses besoins de détente, de repos, de divertissement ou de développement selon ses goûts, habiletés, aspirations ou ambitions².

Une zone privilégiée de l'existence humaine où chaque personne peut, selon ses moyens économiques, ses goûts, talents et aspirations, déterminer l'usage de son temps libre et y insérer ses choix personnels des plaisirs et satisfactions qu'elle attend de la vie. En ce sens, les loisirs, au pluriel, sont chacun à sa façon des instruments polyvalents au service d'une quête de valeurs qui n'a de cesse tout au long de la vie. Le loisir au singulier pour sa part, est le terme souche fédérateur de cet ensemble de moyens de développement et d'épanouissement de la réalité humaine. Il représente au départ un champ de possibilités susceptibles de se concrétiser lorsque pris en charge par les individus, les groupes ou les collectivités qui lui reconnaissent un rôle important dans l'amélioration de leur qualité de vie³.

Il existe une vaste gamme de loisirs dépendamment du contexte, de la nature ou de la motivation derrière chaque activité. Nous pouvons en citer quelques-uns, dont le loisir culturel qui joue un rôle majeur dans la démocratisation de la culture ou encore le loisir de plein air qui concerne les pratiques libres et sécuritaires en milieu naturel. En outre, le loisir scientifique permet le développement de connaissances, les rendant plus accessibles, tandis que le tourisme social fait de même pour les vacances et séjours touristiques. De manière générale, ces activités sont pratiquées afin de combler la recherche du plaisir, de l'amusement, de la nouveauté et du développement de soi⁴.

² Conseil Québécois du Loisir, Planification stratégique 2019-2024. www.loisirquebec.com – ³ Association québécoise du loisir municipal - Laboratoire en loisir et vie communautaire, Le loisir public au Québec, Une vision moderne, Presses de l'Université du Québec, 2001. – ⁴ Conseil Québécois du loisir. Qu'est-ce que le loisir. www.loisirquebec.com, site consulté le 31 janvier 2023

Le loisir : un droit reconnu

Bien que la notion de plaisir soit grandement associée au loisir, celui-ci n'est pas pour autant un privilège. Au contraire, au niveau international et dans plusieurs États, comme le Canada et le Québec, le loisir est un droit humain fondamental reconnu au même titre que le droit à l'éducation ou à la santé. Voici une liste non exhaustive d'articles qui confirment le statut du loisir :

La Déclaration universelle des droits de l'homme⁵ :

Article 24 : « Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques ».

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels⁶ :

Article 7, alinéa d : « Les États parties au présent Pacte reconnaissent le droit qu'a toute personne de jouir de conditions de travail justes et favorables, qui assurent notamment : le repos, les loisirs, la limitation raisonnable de la durée du travail et les congés payés périodiques, ainsi que la rémunération des jours fériés ».

La Charte internationale pour le loisir⁷ :

Article 1 : « Toute personne a un droit humain élémentaire à des activités de loisir qui sont en harmonie avec les normes et les valeurs sociales de sa société. Tous les gouvernements sont obligés de reconnaître et de protéger ce droit de leurs citoyens ».

La Loi canadienne sur les droits de la personne⁸ :

Inspiré de l'article 2 : « Tous ont droit, dans la mesure compatible avec leurs devoirs et obligations au sein de la société, à l'égalité des chances d'épanouissement ».

Le Code mondial d'éthique du tourisme⁹ :

Article 7, alinéa 2 : « Le droit au tourisme pour tous doit être regardé comme le corollaire de celui au repos et aux loisirs, et notamment du droit à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques, garanti par l'article 24 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et l'article 7.d du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. » Alinéa 3 : « Le tourisme social, et notamment le tourisme associatif, qui permet l'accès du plus grand nombre aux loisirs, aux voyages et aux vacances, doit être développé avec l'appui des autorités publiques. » Alinéa 4 : « Le tourisme des familles, des jeunes et des étudiants, des personnes âgées et des handicapés doit être encouragé et facilité ».

Déclaration nationale sur les loisirs, 1987¹⁰ :

« Le loisir est un service social au même titre que la santé et l'éducation et ses finalités sont : l'appui au développement individuel et communautaire et l'amélioration de la qualité de vie et du fonctionnement de la société ».

Le loisir représente plus qu'une valeur sociale, c'est un droit reconnu dont le levier pour le garantir est l'accessibilité. Pour assurer que toutes personnes puissent exercer son droit au loisir, il est nécessaire d'éliminer les barrières qui entravent sa pratique, car l'accessibilité est la seule façon de garantir le droit au loisir à toute la population québécoise. C'est pourquoi les notions d'accessibilité et d'inclusion au loisir sont primordiales pour permettre à chaque individu de bénéficier de ce droit. Tout comme d'autres juridictions, le gouvernement québécois encourage la pratique d'activités de loisirs auprès de la population, « quelle que soit leur condition sociale ou leur situation géographique, des occasions de pratiquer des activités diversifiées dans des conditions optimales »¹¹.

⁵ Organisation des Nations unies, Déclaration universelle des droits de l'homme, www.un.org, site consulté le 26 septembre 2016. – ⁶ Haut-commissariat des droits de l'Homme, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, www.ohchr.org, site consulté le 26 septembre 2016. – ⁷ World Leisure Organization, Charter For Leisure, www.worldleisure.org, site consulté le 24 avril 2017. – ⁸ Commission canadienne des droits de la personne, Loi canadienne sur les droits de la personne, www.chrc-ccdp.ca, site consulté le 26 septembre 2016. – ⁹ Organisation mondiale du tourisme, Code mondial d'éthique du tourisme, www.unwto.org, site consulté le 26 septembre 2016. – ¹⁰ Ministres provinciaux du loisir et du sport, Déclaration nationale sur les loisirs, 1987. – ¹¹ Gouvernement du Québec. Politique : Au Québec, on bouge! <http://www.education.gouv.qc.ca> consulté le 31 janvier 2023

L'accessibilité au loisir



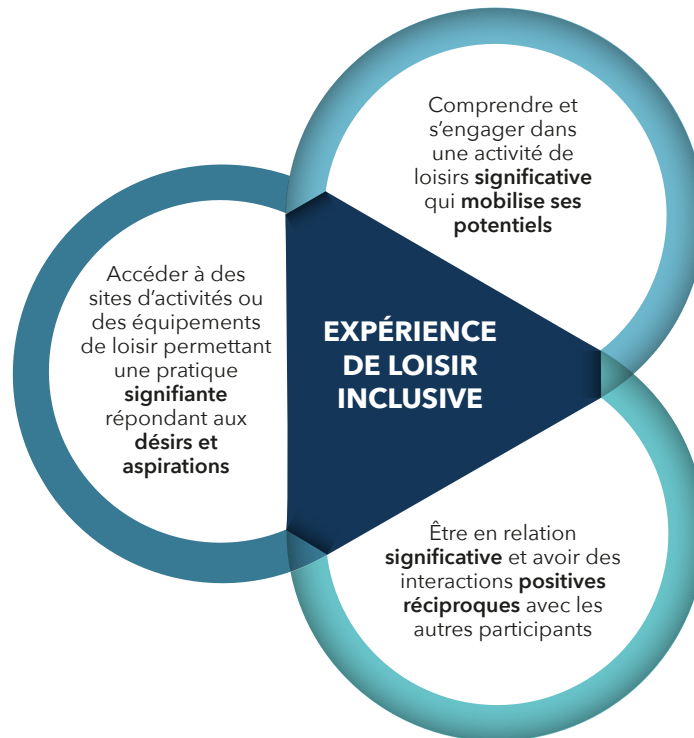
ACCESSIBILITÉ

Selon *le Larousse*, l'accessibilité signifie le caractère de ce qui est accessible, c'est-à-dire qui peut être atteint, abordé, dont on peut s'approcher, mais aussi que l'on peut comprendre, qui est intelligible. Seul, l'accès proprement dit n'est pas suffisant. Être accessible, c'est l'ensemble des conditions qui permettent à un individu d'utiliser et dans le cas du loisir, de participer à un service en loisir .

Il est donc primordial d'assurer des pratiques de loisir inclusives afin de maximiser ses effets positifs. Dans ce type de loisirs, la qualité de l'expérience et la possibilité d'accéder à une variété de loisirs priment avant tout. En se basant sur la définition du CQL ainsi que les apports d'auteurs spécialisés dans la qualité de l'expérience du loisir, Carbonneau et al. (2015) soulignent que l'expérience de loisir inclusif provient de l'interaction entre¹²:

- « L'accès aux espaces et équipements appropriés requis pour permettre une pratique de loisir signifiante répondant aux désirs et aspirations de la personne,
- Une qualité de mise en relation significative et des interactions positives avec les autres participants,
- L'engagement dans une activité significative, adaptée aux capacités de la personne et qui lui permet de mettre à profit son plein potentiel »¹³.

Figure 2 - Le modèle de l'expérience de loisir inclusive de Carbonneau et al.



L'accessibilité au loisir se présente sous diverses formes. Carbonneau et al. développent un modèle de cinq formes de loisir inclusif qui montrent que l'expérience inclusive varie en fonction des contextes. Aucune forme n'est meilleure qu'une autre, la clé est de placer les personnes participantes au cœur des décisions afin d'assurer que la forme choisie procure une véritable expérience inclusive.

Toutes ces formes dépendent de l'analyse des vecteurs d'accessibilité (temporel, spatial, économique, socioculturel), mais la finalité est la même : maximiser la qualité de l'expérience de loisir et la satisfaction de chaque personne et garantir le droit au loisir.

¹² Conseil québécois du loisir, www.desloisirsetdesmots.com, site consulté le 24 avril 2017. – ¹³ Carbonneau H, Cantin R. et St-Onge M. (2015). Pour une expérience de loisir inclusive. Observatoire Québécois du Loisir, VOL. 12, NO. 11, P 1-4

Tableau 1 - La gamme des possibilités de l'expérience de loisir inclusive selon Carbonneau et al.¹⁴

5 formes de loisir inclusif

1. Loisir adapté dans des lieux spécialisés



EXEMPLE

Une soirée dansante pour personnes malentendantes qui se déroulerait dans un lieu adapté, qui permette l'utilisation d'appareils spéciaux permettant de ressentir le rythme de la musique et de danser.

On peut également penser à une activité réservée à une certaine clientèle, par exemple de l'escalade pour filles seulement ou encore une journée théâtre LGBTQ2+. La non-mixité choisie peut, dans certains contextes, favoriser le développement et le sentiment de compétence.

2. Loisir adapté dans la communauté



EXEMPLE

Par exemple, un cours d'aquaforme ou de peinture qui serait adapté aux personnes non voyantes. Pour ce cas précis, bien que l'équipement soit accessible, pour que tout le monde puisse participer, cette activité doit être entièrement adaptée pour inclure les personnes qui ont un handicap.

Cela peut aussi être simplement d'adapter le rythme et la difficulté d'une activité selon les âges des personnes participantes.

3. Loisir accompagné



EXEMPLE

Il s'agit d'accorder une aide personnalisée aux personnes participantes qui ont un handicap, afin de permettre leur participation et de leur offrir une expérience de loisir inclusive. C'est une approche qui est souvent privilégiée dans les camps de jour où, bien que les groupes partagent des similarités, ces derniers ne sont pas homogènes. L'accompagnement doit être personnalisé afin de répondre aux besoins différenciés des jeunes.

Cet accompagnement pourrait prendre d'autres formes, par exemple un jumelage entre des anciens et des nouveaux membres issus de l'immigration pour aider la compréhension du français.

4. Loisir avec soutien aux animateurs



EXEMPLE

En offrant de meilleures formations et un plus grand soutien aux équipes d'intervention en loisir, elles seront plus outillées pour faire face à la diversité des participants et des participantes et ainsi être plus inclusif.

Ces formations peuvent être sur différents thèmes : la grossophobie, l'inclusion des personnes issues de l'immigration, les enjeux des communautés LGBTQ2+, les besoins des personnes âgées, etc.

Photo: Conseil québécois du loisir



¹⁴ Carbonneau H, Cantin R. et St-Onge M. (2015). Pour une expérience de loisir inclusive. Observatoire Québécois du Loisir, VOL. 12, NO. 11, P 1-4

Tableau 1 - La gamme des possibilités de l'expérience de loisir inclusive selon Carbonneau et al.¹⁴ (suite)

5 formes de loisir inclusif

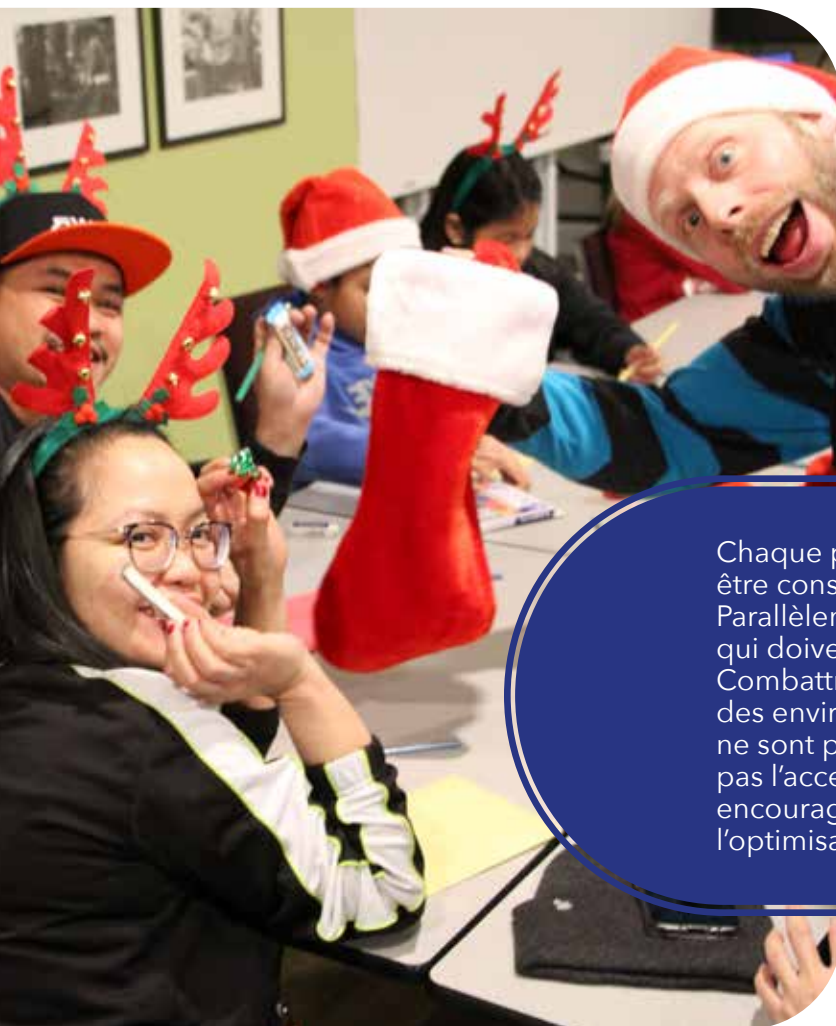
5. Loisir inclusif en toute liberté



EXEMPLE

Cette dernière forme de loisir inclusif consiste à éliminer toutes les barrières qui entravent la pratique libre et sécuritaire d'activités de loisir. À titre d'exemple, une salle de théâtre qui serait entièrement accessible (rampe d'accès, ascenseur, écriture en braille, etc.) de l'accueil, en passant par la zone de restauration et jusqu'à l'intérieur du théâtre. Une personne présentant toutes sortes d'incapacités pourrait ainsi participer à cette activité sans avoir besoin d'aide.

C'est également en s'assurant de créer un environnement sécuritaire pour tous et toutes que cela peut être possible, donc en adoptant des mesures pour lutter pour l'homophobie et la transphobie, en achetant du matériel adapté à tous les corps, en présentant des modèles variés, etc.



Pour Dattilo (2018), il existe divers obstacles (sociaux, psychologiques et physiques) qui entravent la construction d'une expérience inclusive en loisir¹⁵. Pour y faire face, il faut d'une part être éthique et d'autre part, célébrer l'inclusion. C'est en reconnaissant les oppressions et différences de chaque individu, en appliquant des normes éthiques et en cultivant de l'empathie que l'on est capable d'offrir des services significatifs et inclusifs.

Chaque personne a ses propres caractéristiques qui doivent être considérées lors de la création d'une offre inclusive. Parallèlement, cette inclusion implique aussi des différences qui doivent être célébrées au lieu d'être mises de côté. Combattre l'exclusion implique une transformation radicale des environnements, processus et structures de loisir qui ne sont pas assez remis en question et qui ne favorisent pas l'accessibilité au loisir. Célébrer cette diversité en encourageant les sentiments d'acceptation et d'accueil assure l'optimisation de la qualité de l'expérience.

Photo: Valcourt 2030

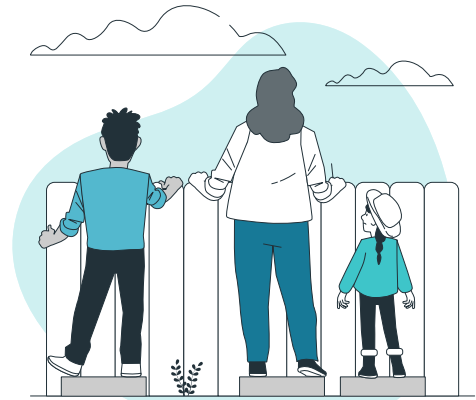
¹⁴ Carbonneau H, Cantin R. et St-Onge M. (2015). Pour une expérience de loisir inclusive. Observatoire Québécois du Loisir, VOL. 12, NO. 11, P 1-4 – ¹⁵ Dattilo, J. (2018). An Education Model to Promote Inclusive Leisure Services. Journal of Park and Recreation Administration 36, 177-195, <https://doi.org/10.18666/JPra-2018-V36-I2-8447>

Égalité et équité

L'accessibilité renvoie aussi aux notions d'égalité et d'équité. On utilise souvent ces deux concepts ensemble ou comme des synonymes pourtant ce n'est pas tout à fait la même chose. D'une part, selon la définition du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), « l'égalité signifie qu'on jouit de la liberté de concevoir et de faire des choix sans être entravé par les stéréotypes, les rôles et les préjugés ; que les comportements, les aspirations et les besoins différents des gens sont pris en compte, valorisés et appréciés de manière égale »¹⁶. Cela ne signifie pas que toutes les personnes doivent être identiques, mais que leurs droits ne dépendent pas de leur identité.

D'autre part, l'équité est liée à la notion de justice. Elle implique un traitement juste de toutes personnes, quelle que soit leur identité. En pratique, il s'agit de s'assurer que les décisions prises et les ressources disponibles soient justes et ne discriminent personne. C'est en luttant contre les discriminations et les inégalités que l'on parvient à assurer, autant que possible, l'égalité des chances. « En effet, l'équité s'impose pour parvenir à l'égalité. Par exemple, il peut s'avérer inéquitable de traiter les gens comme s'ils étaient égaux dans un contexte où le système a longtemps désavantagé certaines personnes, si bien que ces personnes ne pouvaient pas fonctionner comme des égaux. Il manque alors la justice inhérente à une situation véritablement équitable »¹⁷.

Figure 3 - Égalité, équité et inclusion¹⁸



ÉGALITÉ



ÉQUITÉ



INCLUSION

¹⁶ CRSNG. Guide du candidat : Tenir compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans votre demande. 2017. – ¹⁷ idem – ¹⁸ Il s'agit d'une adaptation de l'UQAM inspirée de l'illustration originale créée par Craig Froehle, University of Cincinnati



EXEMPLE : LA SOUS-REPRÉSENTATION DES AFRO-AMÉRICAINS DANS LES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR ET DANS LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Il existe diverses activités sportives et récréatives dans lesquelles on observe une minorité de personnes noires. Dan Krymkowski, professeur de sociologie à l'Université du Vermont et auteur du livre *The Colour of Culture* (2021), a mené une étude pour comprendre les raisons derrière cette faible présence :

Des facteurs socio-économiques comme le faible revenu, les barrières géographiques telles que vivre loin des zones naturelles ou des centres culturels, ou les préférences sont souvent cités comme les raisons pour lesquelles les Afro-Américains ne s'engagent pas dans ces activités au rythme des Blancs¹⁹.

Derrière ces variables se cache la cause profonde de cette sous-représentation : le racisme systémique. En effet, Krymkowski, à travers son étude sur la participation des Afro-Américains à neuf activités (golf, randonnée, chasse et pêche, activités nautiques, loisirs par temps froid, musique classique, peinture et sculpture, ballet et théâtre), conclut que la faible présence de personnes noires s'explique par l'inégalité culturelle. Les Noirs n'ont tout simplement pas les mêmes opportunités que les Blancs, notamment car les discriminations passées et actuelles entravent leur participation à ces activités.

L'auteur donne également l'exemple de la musique classique, où il est « plus probable que les salles de concert soient ce que les sociologues appellent des «sanctuaires blancs», des zones qui ont historiquement exclu les Noirs et qui ne sont toujours pas accueillantes ». Pour des raisons historiques et structurelles, l'accessibilité n'est donc pas là. Ainsi, demander un prix unique et les mêmes conditions d'accès à tous et à toutes peut sembler juste, mais cela ne tient pas compte des inégalités systémiques préexistantes au sein des diverses communautés minoritaires. Un exemple d'une mesure équitable consisterait à offrir un prix réduit aux personnes issues de minorités, afin de soutenir leur participation à ces activités qui ont longtemps fermé leurs portes aux personnes non blanches. Cet exemple illustre encore plus l'importance de l'égalité des chances.



Photo: Valcourt 2030

Ainsi, dans une société marquée d'injustices et d'inégalités, il ne suffit pas d'uniquement offrir la même chose à tout le monde, mais de considérer les différents bagages et la diversité des personnes qui participent. Pour ce faire, il faut prendre en compte les caractéristiques des individus et le contexte social et historique. L'expérience coloniale ainsi que les pratiques traditionnelles dans nos sociétés ont laissé des séquelles et une empreinte. Par exemple, la présentation de certaines œuvres autochtones dans les musées québécois avait pour intention de donner de la visibilité aux arts autochtones, mais l'initiative n'est pas tant appréciée par les peuples autochtones qui n'y voient pas plus d'inclusion. En effet, « si l'art autochtone reçoit effectivement une forme de reconnaissance, il semble que ce soit plutôt à des fins de récupération ou, en d'autres mots, d'assimilation (...) En dépit de cela, des voix autochtones refusent de se faire associer à la mosaïque multiculturelle nationale appliquée dans les pays modernes »²⁰. Garantir le droit au loisir et l'accessibilité à tous et à toutes nécessite une transformation profonde de nos structures et des corrections importantes qui favorisent une réelle intégration aux activités de loisir.

¹⁹ The University of Vermont. (2021). Why So Few Black Skiers and Ballet Dancers? <https://www.uvm.edu/news/story/why-so-few-black-skiers-and-ballet-dancers> – ²⁰ Desmarais, L. Colonialisme et éléments de décolonisation dans les musées canadiens et québécois. 2019. <https://revuelespritlibre.org/colonialisme-et-elements-de-decolonisation-dans-les-musees-canadiens-et-quebecois>

L'intersectionnalité

Le dictionnaire Oxford définit l'intersectionnalité comme étant la nature interconnectée des catégorisations sociales telles que la « race », la classe et le sexe, considérés comme créant des systèmes de discrimination ou de désavantage qui se chevauchent et sont interdépendants.

Offrir des services de loisirs inclusifs implique une lutte simultanée contre toutes formes de discriminations et d'injustices. De manière générale, ces injustices ne proviennent pas d'éléments indépendants, mais de l'interaction de plusieurs facteurs politiques, sociaux, économiques et situationnels. Tous ces éléments se chevauchent, se renforcent et influencent le niveau d'oppression et de discrimination subie par une personne au sein d'un groupe spécifique et de la société²¹. C'est ce qui définit le concept d'intersectionnalité.

Il est pas mal évident que traiter des choses différentes de la même façon peut engendrer autant d'inégalités que traiter de façon différentes des choses identiques.

Kimberlé W. Crenshaw



Photo: Valcourt 2030

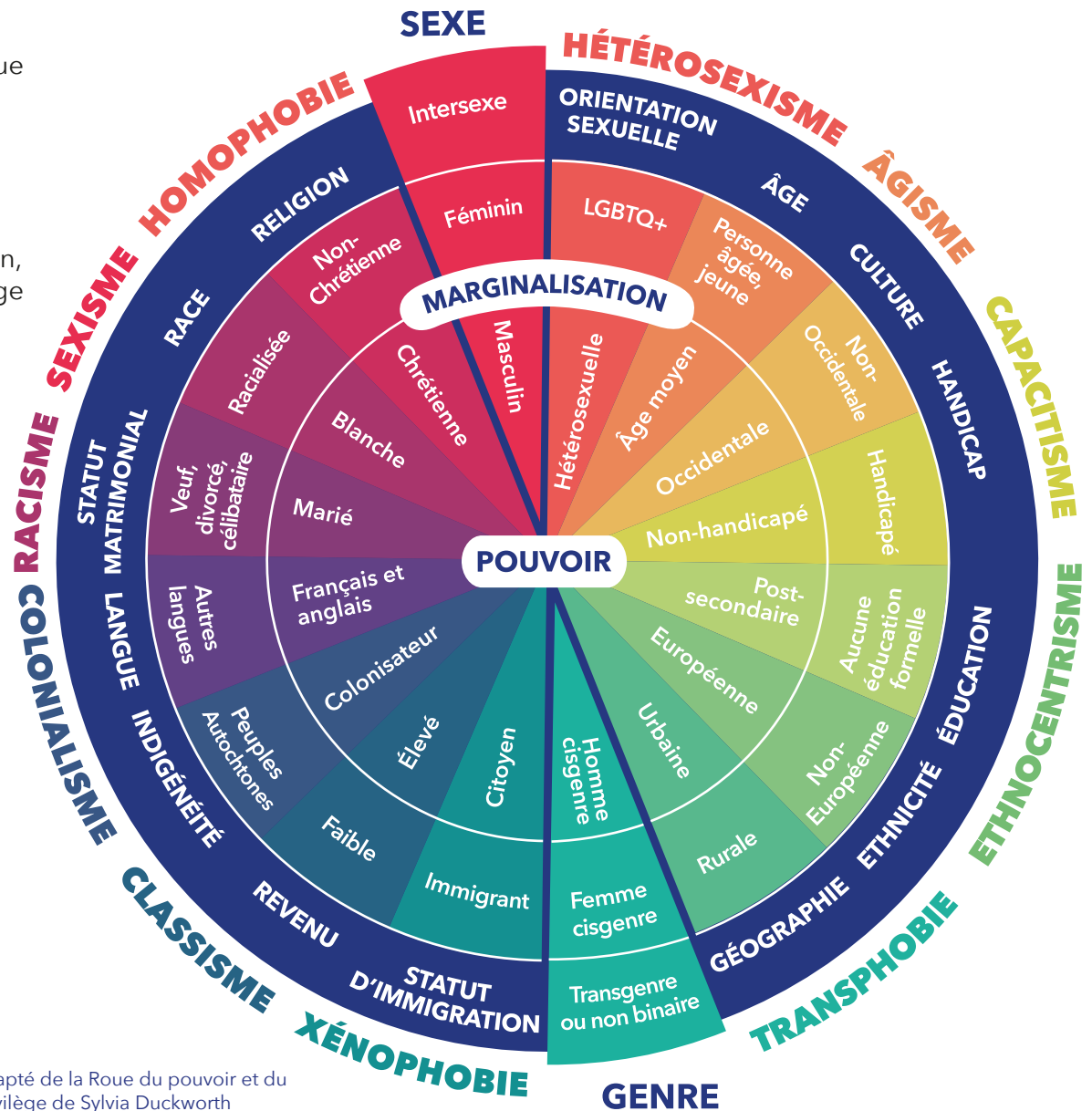
Développée en 1989 par la féministe Kimberlé Williams Crenshaw, l'intersectionnalité défend l'idée que nous avons tous et toutes diverses identités qui se croisent et constituent notre personne. Elle précise que le problème avec l'identité unidimensionnelle réside dans le fait que « la plupart du temps, elle amalgame ou ignore les différences internes à tel ou tel groupe »²². Comme l'expliquent Gloria T. Hull, Patricia Bell Scott, Barbara Smith et Elsa Dorlin dans leur ouvrage sur le féminisme noir, « toutes les femmes ne sont pas des Blanches et tous les Noirs ne sont pas que des hommes »²³. Nous pourrions ajouter que toutes les femmes ne sont pas hétérosexuelles et que toutes les personnes avec un handicap ne sont pas blanches, et ainsi de suite. La compréhension de l'être humain doit être multidimensionnelle et doit considérer l'interaction de diverses caractéristiques sociales ('race'/ethnicité, genre, sexualité, classe, handicap/capacité, âge, religion, culture, etc.), le tout dans un système composé de structures de pouvoir, sans quoi certains individus sont constamment oubliés.

²¹ Chicha, M.-T. (2012). « Discrimination systémique et intersectionnalité : la déqualification des immigrantes à Montréal », *Revue la femme et le droit/Canadian Journal of Women and the Law*, vol. 24, n°1, p. 82-113. – ²² Crenshaw, K. (2005). *Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur*. Cahiers du Genre, 39, 51-82. <https://doi.org/10.3917/cdgc.039.0051> – ²³ Cooper, B. C. (2016). *But some of us are brave: Black women's studies*. The Feminist Press at CUNY. – ²⁴ Hankivsky, Olena. (2014). *Intersectionality* 101.

En réalité, les inégalités vécues par chaque individu sont uniques, car son identité est façonnée par divers aspects. En résultat, « grâce à de tels processus, des formes interdépendantes de privilège et d'oppression façonnées par le colonialisme, l'impérialisme, le racisme, l'homophobie, le capacitisme et le patriarcat sont créés »²⁴. Ces oppressions proviennent de discriminations propagées dans le système à travers des stéréotypes et des préjugés, il s'agit d'oppressions systémiques qui doivent être combattues. C'est notamment ce qui est illustré sur le modèle ci-dessous, publié par l'Institut de recherche en santé du Canada.

Courte description :

« Un cercle coloré indique des identités et des positions sociales, des relations de pouvoir et de marginalisation, ainsi que des processus sociaux de discrimination, d'oppression, de privilège et de pouvoir »²⁵.



Adapté de la Roue du pouvoir et du privilège de Sylvia Duckworth



EXEMPLE ILLUSTRATIF :

Une femme noire musulmane est confrontée à plus d'obstacles dus à son sexe, à sa couleur de peau et à sa religion, qu'une femme blanche. Bien qu'il s'agisse de deux femmes, leurs caractères sociaux diffèrent et par conséquent, les deux n'ont pas les mêmes besoins. L'élaboration de stratégies d'inclusivité doit tenir en compte de cette intersectionnalité afin d'offrir des services qui répondent aux besoins de chaque individu. Autrement, la femme racisée, handicapée, l'homme homosexuel, âgé, et toutes les personnes appartenant aux groupes minoritaires sont oubliées.

²⁵ Bauer, G. (2021). Question de méthodes : Conception d'études intersectionnelles quantitatives et collecte de données primaires. Institut de recherche en santé du Canada

L'importance d'une approche intersectionnelle dans le loisir



EXEMPLE : LES EXPÉRIENCES TRANSGRESSIVES DES ADOLESCENTES DANS LES PARCS DE POINTE-AUX-TREMBLES (MONTRÉAL)



Photo: Respire 2022

Une étude réalisée par l'organisme R.Es.P.I.R.E. et publiée dans la Revue canadienne de recherche urbaine²⁶ s'est intéressée à l'expérience des adolescentes en tant qu'usagères de parcs à Montréal. L'objectif de cette recherche était de faire la lumière sur l'expérience spécifique des adolescentes, très peu documentée et souvent comprise sans distinction par rapport à celles des jeunes ou des femmes en général. On considère les parcs comme des espaces accessibles et inclusifs et pourtant ces jeunes filles ne s'y sentent pas toujours à leur place. Pour causes, les stratégies d'aménagement de ces espaces publics se centrent sur des pratiques sportives, dites actives et ne valorisent pas assez les activités sociales qui répondent plus généralement aux besoins des adolescentes.

On remarque que les motifs d'utilisation des parcs par les adolescentes sont surtout sociaux. Elles privilégient les activités de sociabilité et de détente, mais les équipements des parcs ne sont pas adaptés et ne répondent pas à ces besoins. Par conséquent, elles utilisent les équipements par défaut, soit les estrades, les cages de sport, les balançoires pour enfants, quand ils sont disponibles. À tout cela s'ajoutent les remarques sexistes et autres abus verbaux de leurs pairs masculins ou de la part d'hommes plus âgés qui fréquentent également les parcs. L'ensemble de tous ces obstacles pousse ces adolescentes à établir des tactiques pour affirmer la légitimité de leur place dans ces espaces publics. Malgré tout, elles sont moins nombreuses dans les parcs que les garçons de leur âge et quand elles y sont, elles y restent moins longtemps.

La conception de ces parcs publics n'implique aucune distinction de genre ou d'âge et comme l'affirme Hankivsky (2014)²⁷, les vies humaines ne peuvent être réduites à des catégories uniques. L'analyse des politiques de loisir doit être intersectionnelle, car toutes les catégories sociales se co-(re)construisent pour créer des expériences uniques qui varient en fonction du temps et du lieu (voir annexe sur l'ADS+). Juste par leur âge et leur genre (qui s'ajoutent aux autres aspects sociaux), ces adolescentes vivent des expériences uniques qui doivent absolument être prises en compte dans la mise en place de politiques de loisir inclusif.

Les expériences vécues par ces jeunes filles les confortent dans l'idée qu'elles ne sont pas les bienvenues au parc, ce qui réduit d'autant plus leur présence. Les espaces publics tels que les parcs sont pensés pour être « ouverts à tous », mais de fait répondent à certains besoins et en négligent d'autres.

En résultat, les parcs deviennent surtout praticables pour certains groupes (ex : les hommes et les familles).

Les oppressions systémiques nécessitent une réponse systémique et des changements radicaux.

²⁶ Cossette, S.-M. & Boucher, N. (2021). Les adolescentes, tacticiennes de l'espace public : Usages engagés et expériences transgressives des adolescentes dans les parcs de Pointe-aux-Trembles (Montréal). Canadian Journal of Urban Research, 30 (2), 109-123. – ²⁷ Hankivsky, Olena. (2014). Intersectionality 101.

Les profils sociodémographiques

Dès la naissance, chaque individu porte un bagage unique, une histoire singulière. Il est accueilli au cœur d'une société historiquement et géographiquement située, composée d'autres individus uniques en interaction entre eux et avec les institutions (gouvernement, école, famille, etc.). Ils forment alors un **système social**, un concept qui recouvre diverses définitions. Nous pouvons citer Von Bertalanffy (1968) qui le définit comme étant un « ensemble d'unités en interrelations mutuelles »²⁸ ou encore Saussure (1931) qui parle d'une « totalité organisée, faite d'éléments solidaires ne pouvant être définis que les uns par rapport aux autres en fonction de leur place dans cette totalité »²⁹. Chaque individu naît avec des caractéristiques sociodémographiques qui le différencient ou l'associent aux autres individus et qui influencent la place qu'il occupe dans la société.

Historiquement, plusieurs groupes sociaux dits minoritaires ont été exclus de certaines sphères du social. Par exemple, les femmes ont longtemps été exclues du monde du travail qui, par conséquent, s'est institutionnalisé sans elles. Si, aujourd'hui, au Québec, les femmes ont le droit de travailler dans n'importe quel milieu, certaines structures préexistantes à leur arrivée sur le marché du travail demeurent des obstacles à leur progression. Ceci peut être vrai pour plusieurs groupes sociaux et dans plusieurs activités, par exemple le loisir. C'est notamment le cas dans l'exemple de l'inclusion des jeunes adolescentes dans les parcs publics cité plus haut. Elles ne sont pas explicitement exclues des parcs, mais ceux-ci n'ont pas été conçus en prenant en considération leurs besoins spécifiques et par conséquent elles ne les fréquentent pas ou peu.

Par ailleurs, contrairement aux groupes minoritaires, ces groupes majoritaires sont au cœur du système et occupent une place privilégiée. Les groupes majoritaires ont ainsi un ou des privilèges.



PRIVILÈGE

Un privilège se traduit par des « avantages injustes et immérités que la société accorde à une personne parce que (ou parce qu'on perçoit que) son identité sociale correspond à ce que l'on considère comme supérieur selon les règles et les normes sociales »³⁰. On peut notamment citer l'exemple du privilège blanc qui concerne tout le pouvoir et tous les avantages systémiques immérités dont bénéficient les personnes blanches, uniquement en raison de leur couleur de peau³¹. Pour plus de clarté, reprenons l'exemple de la musique classique cité plus haut. En fréquentant ces salles de concert qui, historiquement, ont longtemps exclu les personnes de couleur, ces dernières pourraient se sentir mal à l'aise ou du moins ne pas se sentir à leur place, ce qui affecte leur expérience, contrairement aux personnes blanches qui y ont toujours été ouvertement accueillies. Le privilège ici est de ne pas avoir à se demander si notre présence est possible, souhaitée, bienvenue.

²⁸ Fillol, C. (2004). Apprentissage et systémique: une perspective intégrée. *Revue française de gestion*, (2), 33-49. – ²⁹ Ibid. – ³⁰ Egale action. (s.d). Termes / définitions : Systèmes d'oppression et de privilège. – ³¹ Ligue des droits et libertés. Lexique : privilège blanc.

En bref, dès nos premiers pas dans la société, à travers notre **identité sociale**, nous occupons une position spécifique au sein de la société. C'est cette **position sociale** qui détermine la façon dont nous sommes perçus, respectés, représentés et influence notre accès aux ressources³². D'une part, certains groupes sont sous-représentés (les femmes, les personnes de couleur, les personnes appartenant à la communauté LGBTQ2+, etc.) et d'autre part, les groupes majoritaires sont surreprésentés, ce qui découle de leur privilège et le solidifie. C'est un enjeu sociétal qui concerne tout le monde et qui nécessite des réponses multidimensionnelles. Les privilégiés accèdent aux ressources sans entrave, tandis que les groupes sous-représentés font face à des **obstacles systémiques**.



OBSTACLES SYSTÉMIQUES

Cette expression désigne « des systèmes, des politiques, des pratiques ou des procédures à cause desquels certaines personnes (le plus souvent de groupes sous-représentés) ne bénéficient pas d'un accès égal ou sont exclues de la participation »³³. Ces obstacles limitent l'accès à de nombreux domaines socio-économiques, dont le loisir. À titre d'exemple, les personnes grosses sont souvent exclues de manière systémique dans plusieurs secteurs de la société, par exemple par le mobilier urbain qui n'est pas adapté. On peut notamment citer les bancs dans les parcs publics ou les sièges dans les salles de spectacle qui ne sont pas adaptés et ne permettent pas à tous les individus, peu importe leur poids, de s'asseoir confortablement pour profiter de l'activité de loisir³⁴.

Ces obstacles systémiques ancrés dans nos structures créent des inégalités entre les groupes majoritaires et minoritaires qui résultent des systèmes d'oppression.



OPPRESSION

Les oppressions se définissent par « la marginalisation, la persécution, la privation des droits ou par le biais d'autres obstacles empêchant l'accès à l'équité à certaines identités sociales en particulier »³⁵. L'oppression porte un caractère systémique, car il n'est pas question d'actes individuels et isolés, mais d'actions répétées, parfois inconscientes, qui font partie de la structure de notre système social. Par conséquent, il faut trouver des réponses systémiques à ces enjeux. Pour reprendre l'exemple des personnes grosses, on ne parle pas simplement d'un parc ou d'une salle de spectacle en particulier. On parle de toute une structure, d'une société qui n'est pas inclusive pour les personnes de toutes les tailles. Il s'agit ici de grossophobie institutionnelle³⁶, une forme d'oppression qui se manifeste par la discrimination d'individus ayant un certain poids, une certaine corpulence, au profit d'autres individus.

Le mot « race » n'est plus utilisé, car au sens biologique tous les humains appartiennent à la même espèce. Cependant, nous parlons ici de la race comme construction sociale qui a des répercussions sociales concrètes et créent discriminations et inégalités sociales.

« Non, la race n'existe pas. Si la race existe. Non, certes, elle n'est pas ce qu'on dit qu'elle est, mais elle est néanmoins la plus tangible, réelle, brutale, des réalités ».

Colette Guillaumin^{36A}

³² Egale action. Op. cit. – ³³ UQAM. Lexique – Équité, diversité et inclusion – ³⁴ Sakala S. Qu'est-ce que la grossophobie et comment se manifeste-t-elle dans ma vie ? Consulté le 21 février 2023. www.equilibre.ca – ³⁵ Egale action. Op. cit. – ^{36A} Guillaumin, Colette (1992). Sexe, Race et Pratique du pouvoir, l'idée de Nature, Paris, Côté-femmes, 241 p.

La charte précise que « toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil ou l'âge, sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap » (Article 10). Cette exclusion se base sur des **stéréotypes** et des **préjugés** conscients ou non (**biais inconscients**), qui condamnent des individus en raison de leur appartenance (présumée) à un certain groupe social. Ces préjugés conscients ou inconscients résultent de nos différentes expériences de vie et chacun d'entre nous a des biais conscients ou non. De manière générale, ces préjugés portent sur la race, la religion, le sexe ou le genre, la culture ou encore l'âge. Ces préjugés sont systémiques et proviennent de relations de pouvoir entre les groupes majoritaires et les groupes minoritaires, ce qui engendre de la **discrimination**, de la marginalisation et des inégalités. Les discriminations passent aussi par des **microagressions**.



DISCRIMINATION

De manière générale, la discrimination, selon la Charte des droits et libertés de la personne, se définit comme étant « une distinction, exclusion ou préférence ayant pour effet de détruire ou de compromettre le droit à l'égalité »³⁷.



Il existe différentes formes de discrimination :

La discrimination directe :

Discrimination ouverte et avouée.

La forme la plus flagrante et interdite par la loi qui survient « lorsqu'une personne est soumise à un traitement différent reposant sur un motif de discrimination prohibé et ce, de façon ouverte et avouée »³⁸.

Il est important de préciser qu'une activité organisée spécifiquement pour un groupe historiquement discriminé ou un service offert exclusivement pour une population marginalisée n'est pas une discrimination directe, mais plutôt une mesure correctrice d'inégalités (parfois appelée discrimination ou action positive). Ces actions visent à favoriser temporairement un groupe traditionnellement ou systématiquement discriminé afin de rétablir l'égalité des chances.



Ex : Refus d'accès à une activité pour manque de statut légal ou de papier officiel (citoyenneté, etc.)

Exemple de mesure correctrice d'inégalité



Un groupe féminin de plein air n'est pas une discrimination envers les hommes, mais plutôt une manière pour les femmes de se réapproprier un secteur d'activités où elles sont souvent peu nombreuses et historiquement exclues.

« La non-mixité en plein air offre des conditions favorables au développement des compétences et de la confiance en soi des femmes ». Lorie Ouellet³⁹

³⁷ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés (PDF, 1,8Mo.), Rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences, 2011, pp. 14-15; – ³⁸ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés (PDF, 1,8Mo.), Rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences, 2011, p. 13; – ³⁹ Ouellet, L. (2020) « Genre et plein air » dans Plein air : Manuel réflexif et pratique, Hermann, p. 411-427

La discrimination indirecte :

Discrimination subtile et souvent inconsciente.

Un peu plus subtile que la première forme, la discrimination indirecte se produit souvent inconsciemment, sans réelle intention de discriminer. C'est notamment ce qui arrive lors de l'application de certaines politiques qui peuvent sembler neutres, mais qui en réalité portent un caractère discriminatoire.



Exemples : Prévoir seulement un service d'inscription en ligne à une activité de loisir discrimine indirectement les personnes qui n'ont pas accès facilement à un ordinateur ou à Internet. Offrir un rabais familial seulement pour les familles avec deux adultes et deux enfants discrimine indirectement les familles nombreuses ou monoparentales.



Ex. : Inscription uniquement en ligne.



Ex. : Rabais familial seulement pour les familles avec deux adultes et deux enfants.

La discrimination systémique :

Discrimination structurelle qui passe par l'application de règles ou de mesures de manière universelle sans considérer les spécificités des groupes marginalisés

Cette forme de discrimination est définie comme étant « la somme d'effets d'exclusion disproportionnés qui résultent de l'effet conjugué d'attitudes empreintes de préjugés et de stéréotypes, souvent inconscients, et de politiques et pratiques généralement adoptées sans tenir compte des caractéristiques des membres de groupes visés par l'interdiction de la discrimination »⁴⁰. C'est une forme de discrimination qui est généralement présente lorsqu'une règle, une mesure, une politique est appliquée de manière universelle sans prendre en considération les spécificités des groupes marginalisés. Il s'agit de tous ces actes d'exclusion qui sont structurels et qui ont des conséquences durables sur les individus appartenant aux groupes sociaux visés.



Ex. : Les personnes noires ont trois fois plus de chance d'être interpellées par la police que les personnes blanches.



Ex. : Les femmes autochtones sont disproportionnellement signalées à la Direction de la protection de la jeunesse par le personnel soignant.



Ex. : Bancs ou chaises inadaptes aux personnes grosses.



MICROAGRESSIONS

Les microagressions sont de courtes interventions qui peuvent sembler banales en apparence, mais qui sont en réalité des attaques ou insultes envers un individu ou un groupe d'individus ciblés. Très souvent, ces microagressions sont liées aux oppressions et s'attaquent à des caractéristiques de l'identité sociale, notamment la race, l'orientation sexuelle, le genre, la religion, les capacités, le statut d'immigration, etc. Dans ces cas aussi on observe le pouvoir des groupes privilégiés sur les groupes minoritaires qui subissent toutes sortes d'attaques plus ou moins frontales au quotidien.



EXEMPLE

Les remarques ou questions du style « tu parles bien français! », « tu viens d'où? », « tu es née où? » à une personne de couleur. Par ces remarques, on sous-entend que la personne n'est pas québécoise ou qu'elle ne peut pas s'identifier comme étant québécoise⁴¹ et que, par conséquent, elle n'est pas à sa place ou du moins qu'elle détonne avec les autres. Il est préférable d'adopter une posture d'écoute et d'empathie pour éviter les questionnements intrusifs.

⁴⁰ Ibid. – ⁴¹ UQAM. Lexique - Équité, diversité et inclusion

Il existe de nombreux systèmes d'oppressions qui affectent les quotidiens des personnes opprimées et qui creusent les inégalités déjà existantes dans notre société.

Tableau 2 - Systèmes d'oppression⁴²

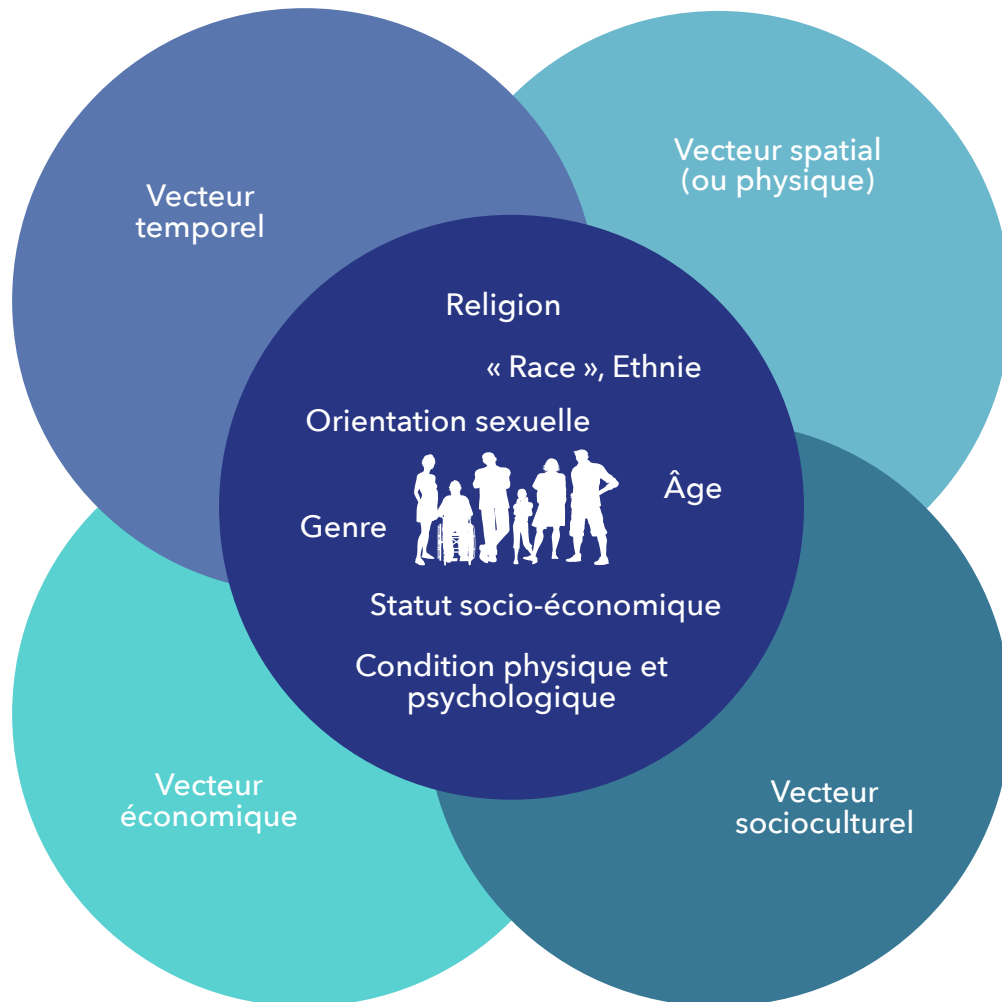
<p>  ÂGISME</p> <p>Système de valeurs et de discriminations fondées sur l'âge d'où découlent stéréotypes, inégalités, mépris, exclusion, maltraitance et violences. Généralement associé aux personnes âgées, l'âgisme peut également viser les jeunes surtout à l'adolescence.</p>	<p>  CLASSISME</p> <p>Idéologie basée sur la stratification sociale d'où découlent des discriminations et des inégalités basées sur le statut socio-économique (ou l'appartenance à une classe sociale) des individus.</p>
<p>  CAPACITISME</p> <p>Système de valeurs et de discriminations envers les personnes vivant avec un handicap (physique ou lié à la santé mentale) comme étant dans une situation inférieure et qui place les individus qui vivent sans handicap comme la norme sociale.</p>	<p>  CISSEXISME, CISNORMATIVITÉ</p> <p>Système d'oppression qui considère l'adéquation entre le sexe attribué à la naissance et le genre d'un individu comme la norme et qui nie la légitimité des personnes trans, considérée comme inférieures.</p>
<p>  COLONIALISME</p> <p>Idéologie qui vise l'extension de la souveraineté d'un État sur des territoires au-delà de ses frontières sans égards aux populations locales qu'il vise à coloniser, à assimiler ou à exterminer.</p>	<p>  HÉTÉRONORMATIVITÉ OU HÉTÉROSEXISME</p> <p>Idéologie qui place l'hétérosexualité comme la norme et non pas comme une orientation sexuelle au même titre que l'homosexualité, la bisexualité, l'asexualité, etc. Elle est source de violences, d'inégalités, de discriminations envers les personnes qui ne s'identifient pas comme hétérosexuelles.</p>
<p>  GROSSOPHOBIE</p> <p>L'ensemble des préjugés, stéréotypes, peurs et discriminations en lien avec le poids des personnes. Ces comportements, attitudes et mesures discriminantes, voire hostiles, sont la cause d'inégalités, de rejets et de violences envers les personnes grasses. C'est également la peur de grossir, de prendre du poids.</p>	<p>  RACISME</p> <p>Idéologie reposant sur l'existence et la hiérarchisation de « races » humaines et par le fait même, de la supériorité de certains groupes sociaux (généralement blancs) sur d'autres, en raison de la couleur de la peau ou le pays d'origine. Il est source de violences, de discriminations, d'inégalités, de marginalisation, d'oppression et d'exclusion.</p>
<p>  HOMOPHOBIE</p> <p>L'ensemble des préjugés, stéréotypes, peurs, mépris et discriminations envers l'homosexualité. Ces comportements, attitudes et mesures discriminantes, voire hostiles, sont la cause d'inégalités, de rejets, de négation et de violences envers les personnes homosexuelles.</p>	
<p>  SEXISME</p> <p>Système reposant sur la hiérarchisation des sexes et sur l'idéologie d'une supériorité masculine sur le féminin. Il est la source de violences, de discriminations, d'inégalités, de marginalisation, d'oppression et d'exclusion envers les femmes.</p>	
<p>  TRANSPHOBIE</p> <p>L'ensemble des préjugés, stéréotypes, peurs, mépris et discriminations envers la transidentité. Ces comportements, attitudes et mesures discriminantes, voire hostiles, sont la cause d'inégalités, de rejets, de négation et de violences envers les personnes trans.</p>	

⁴² Certaines définitions sont inspirées du Guide pour l'égalité des genres en sport au Québec d'Égale Action (2021) https://www.egaleaction.com/wp-content/uploads/2022/03/2021_Guide-pour-une-politique-degalite-des-genres-en-sport-au-QC_EA_OPTIMISE.pdf.

Ces systèmes d'oppression se basent sur la hiérarchisation des facteurs sociodémographiques ainsi que les rapports de pouvoir entre les groupes majoritaires et les groupes minoritaires. Comme expliqué dans le précédent chapitre sur l'intersectionnalité, le concept d'identité est multidimensionnel et les rapports de privilèges et de domination se croisent. Les discriminations et les systèmes de privilèges se chevauchent également et il est important de considérer nos propres privilèges, issus de notre expérience personnelle, par rapport aux autres.

Le loisir étant un droit universel reconnu, il est primordial d'assurer son accessibilité à tous et à toutes. Pour ce faire, il faut une remise en question de notre système et des changements structurels. Ces changements passent aussi impérativement par une approche intersectionnelle qui considère tous les aspects de notre identité, mais aussi d'autres dimensions essentielles à l'accessibilité au loisir, à savoir le temps, la situation économique, l'environnement physique et la culture. Ce sont les quatre grands vecteurs de l'accessibilité au loisir selon le CQL.

Figure 5 - Les quatre grands vecteurs d'accessibilité dans une perspective intersectionnelle



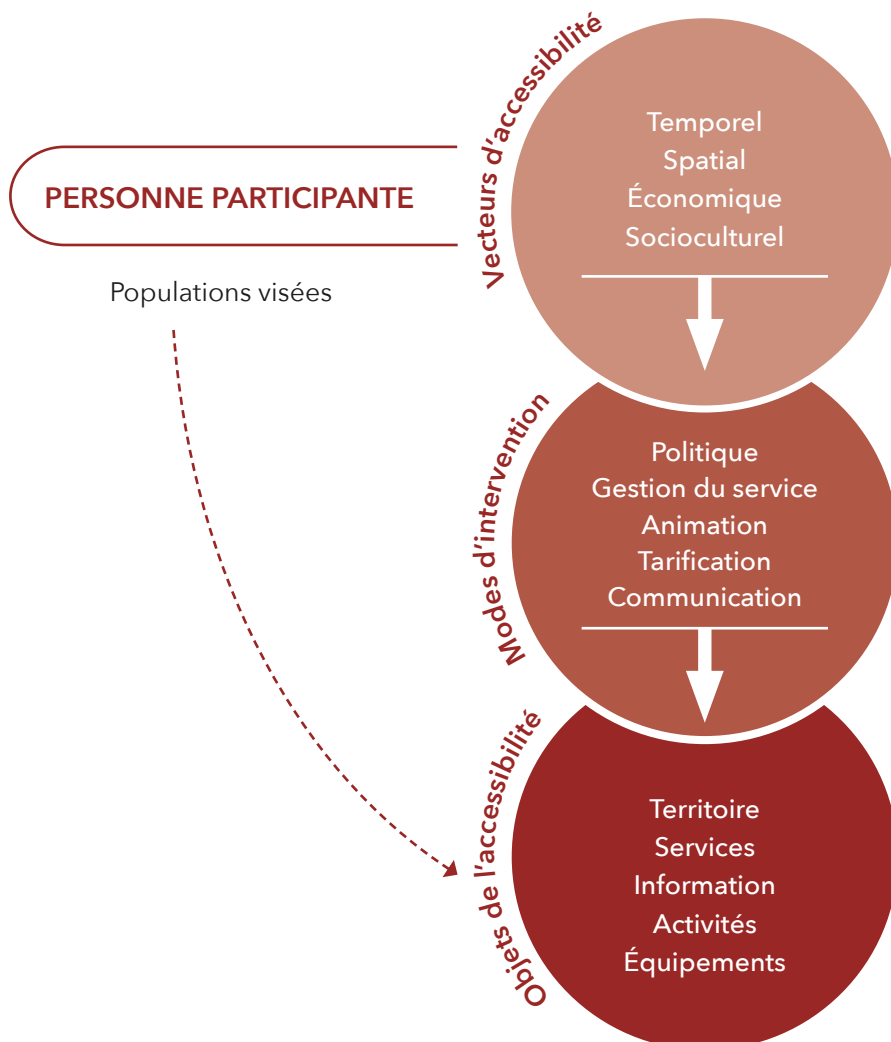
PARTIE 2 : LES VECTEURS D'ACCESSIBILITÉ

Ce présent outil d'analyse de l'accessibilité peut être utilisé sous deux angles : celui de l'intervention ou celui de la participation. Selon l'objectif poursuivi, les personnes participantes seront interpellées selon leur connaissance des concepts.

Quatre grands vecteurs véhiculent les notions d'accessibilité et d'inclusion au loisir et en constituent ses dimensions essentielles : le vecteur temporel, le vecteur spatial (ou physique), le vecteur économique et le vecteur socioculturel. Ces vecteurs interagissent avec les caractéristiques sociodémographiques de chaque individu et influencent l'expérience de loisir.

Les personnes et les populations rejointes ou à rejoindre sont au cœur des notions d'accessibilité et d'inclusion. Elles sont la finalité des mesures qui seront mises en place ou des modes d'intervention qui seront privilégiés (politique, gestion, animation, tarification, communication), pour que tel ou tel objet (territoire, services, information, activités, équipements) soit effectivement accessible aux personnes d'une société donnée, avec sa démographie, les niveaux de revenu et d'éducation de la population, le degré de sécurité, etc. Autant d'éléments constituant l'environnement de l'accessibilité au loisir.

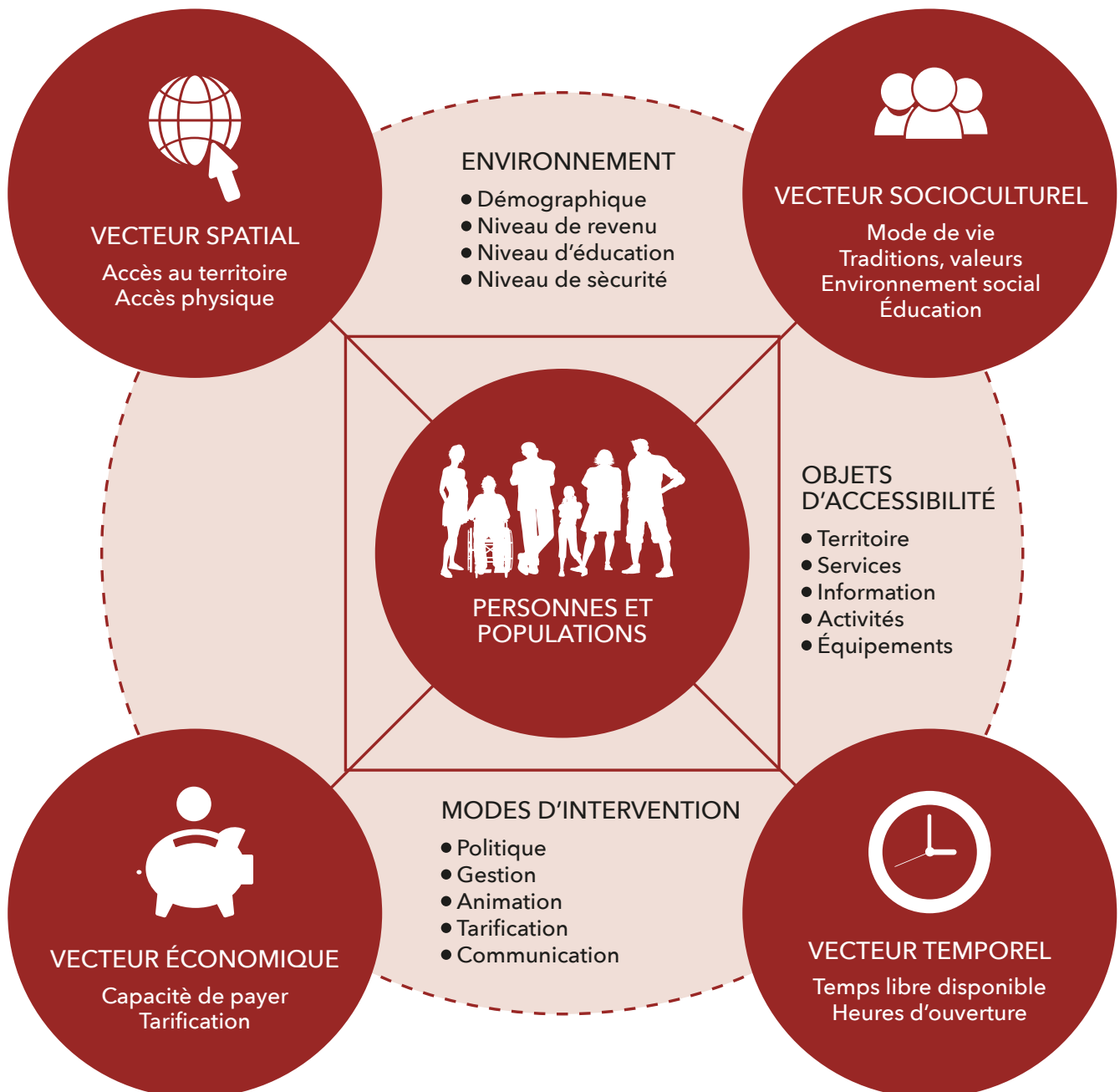
Figure 6 - La dynamique du système de l'accessibilité



Les quatre vecteurs d'accessibilité

Dans cette section, nous présenterons les quatre vecteurs d'accessibilité cités plus haut, ainsi que des statistiques et des exemples qui démontrent l'influence de chacun de ces vecteurs sur l'accessibilité et l'inclusion au loisir. Ensuite, des exemples d'indicateurs de résultats seront présentés, ainsi que des questions que des organisations peuvent se poser pour permettre d'apporter des changements qui soutiennent l'inclusion et la diversité dans les milieux du loisir. Finalement, pour chaque vecteur il sera question des différentes populations à rejoindre, par exemple dans le cadre d'une politique d'appui à l'accessibilité, il est utile de faire intervenir les différents vecteurs de l'accessibilité identifiés auparavant. Cette section se conclura par la présentation de différentes recommandations de mesures ou de pratiques à mettre en place pour favoriser l'accessibilité et l'inclusion en loisir de tous et de toutes.

Figure 7 - Les quatre vecteurs d'accessibilité au loisir



Le vecteur temporel



VECTEUR TEMPOREL

Le vecteur temporel réfère au temps disponible qu'a un individu pour effectuer des activités de loisir. Il englobe aussi les périodes de temps, les plages horaires pendant lesquelles les activités, les espaces et les équipements sont accessibles aux publics cibles.

DONNÉES STATISTIQUES ET FACTUELLES

TEMPS LIBRE

Le nombre de jours fériés, chômés et payés au Québec est de huit jours (y compris la Fête nationale) et de deux jours de congés de maladie annuellement⁴³.

Tableau 3 - Jours fériés et vacances annuelles légales⁴⁴

	Jours fériés	Vacances annuelles légales
Corée du Sud	16 jours	3 semaines
États-Unis	10 jours	*
Tunisie	12 jours	4 semaines
Canada	11 jours	2 semaines
France	11 jours	5 semaines
Suisse	8 jours	4 semaines
Royaume uni	8 jours	5 semaines
Chine	11 jours	10 jours

Vacances annuelles au Québec selon la Loi sur les normes du travail (L.R.Q., C.N.1.1)⁴⁵:

- Moins d'un an : 1 jour par mois complet de service continu
- 1 an à 3 ans : 2 semaines continues (4% du salaire brut)
- 3 ans et plus : 3 semaines continues (6% du salaire brut)

* La législation américaine ne comporte aucune indication quant aux congés annuels, mais dans la pratique, on peut parler de 2 semaines en moyenne.

- En moyenne **la population québécoise de 15 ans et plus consacre environ 7 heures par semaine à des activités de loisirs** (cela ne comprend pas les activités sportives ou le temps passé à regarder la télévision). Les hommes ont toutefois une moyenne plus élevée, soit 1,2 heure par jour, comparativement à 0,9 heure pour les femmes⁴⁶.
- Parmi la population de 15 ans et plus, ce sont les personnes entre 15 et 24 ans qui consacrent le plus de temps à leur loisir, soit 1,7h par jour. Toutefois, **il existe un écart significatif entre les hommes et les femmes**, ceux-ci consacrent 2,2h par jour comparativement à 1,1h pour les femmes⁴⁷.
- **Près de 20% des femmes au Canada participent à une activité de loisir tout en effectuant des tâches ménagères** ou des soins liés aux enfants, comparativement à 6% des hommes - ce qui diminue les bienfaits des activités de loisirs⁴⁸.

⁴³ La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/conditions-travail/conges/jours-feries>, site consulté le 5 juillet 2023. – ⁴⁴ Mercer, Worldwide Benefit and Employment Guidelines, 2013. – ⁴⁵ La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/conditions-travail/conges/vacances-annuelles>, site consulté le 5 juillet 2023. – ⁴⁶ Statistique Canada. Tableau 45-10-0014-01 Moyenne de temps consacré en heures par jour à diverses activités par groupe d'âge et sexe, 15 ans et plus, Canada et provinces – ⁴⁷ Statistique Canada. Tableau 45-10-0014-01 Moyenne de temps consacré en heures par jour à diverses activités par groupe d'âge et sexe, 15 ans et plus, Canada et provinces – ⁴⁸ Moyer Melissa et Amanda Burlock (2018). Statistique Canada. *Emploi du temps : la charge de travail totale, le travail non rémunéré et les loisirs*.

EMPLOI ET RETRAITE

- La durée normale de travail au Québec est de 40 heures par semaine, mais depuis 1976, le nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine est à la baisse. Cette moyenne s'est stabilisée autour de 32h par semaine depuis 2005⁴⁹.
- L'âge normal de la retraite au Québec est de 65 ans, toutefois la moyenne d'âge de la prise de la retraite au Québec était 63,7 ans en 2021⁵⁰.
- Au Québec, en 2021, **31% des jeunes de 15 à 16 ans et 58% des jeunes de 17 à 19 ans conciliaient études et travail**⁵¹. Cette proportion est deux fois plus grande qu'il y a 30 ans⁵².
- À partir de juin 2023, les jeunes de moins de 14 ans, à quelques exemptions près, ne peuvent plus occuper un emploi, alors que les personnes de 16 ans et moins ne peuvent plus travailler plus de 17h par semaine durant l'année scolaire⁵³.

BÉNÉVOLAT

- Le bénévolat est une façon d'occuper son temps libre. La plupart des organismes de loisir offrent des activités de formation aux membres et majoritairement à leurs bénévoles qui pour apprendre, préfèrent l'autoapprentissage ou « learning by doing »⁵⁴.
- Les personnes de 65 ans et plus sont moins nombreuses à faire du bénévolat (24,9%) que les 15-24 ans (54,4%), mais le nombre d'heures moyen qu'elles y consacrent est beaucoup plus important, soit 207,4 heures en moyenne annuellement contre 83⁵⁵.

TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ

- Au Canada, en 2015, les proches aidants représentaient environ 30% de la population active. Au Québec, 57,8% des personnes proches aidantes sont des femmes⁵⁶.
- Au Québec, **64% des proches aidants ont diminué leur temps d'activités sociales ou de détente** et 34,5% ont changé, annulé ou arrêté de prendre des vacances⁵⁷.
- En moyenne, **la population québécoise de 15 ans et plus consacre 3h par jour aux tâches domestiques** et aux soins des enfants, soit 2,5h pour les hommes et 3,5h pour les femmes⁵⁸.



Photo: Valcourt 2030

⁴⁹ Cirano Le Québec économique. *Évolution des heures moyennes effectivement travaillées* – ⁵⁰ Institut de la statistique du Québec. *Vieillessement : réalités sociales, économiques et de santé*, à partir des données de Statistique Canada « Enquête sur la population active ». Site consulté le 13 juillet 2023. – ⁵¹ Réseau québécois pour la réussite éducative. *Concilier études et travail*. Site consulté le 13 juillet 2023. – ⁵² Réseau réussite Montréal. « La conciliation études-travail » <https://www.reseautreussitemontreal.ca/dossiers-thematiques/conciliation-etudes-travail/> Site consulté le 29 août 2023. – ⁵³ CNESST. *Travail des jeunes : loi sur l'encadrement du travail des jeunes*. <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/conditions-travail/statuts-particuliers/travail-jeunes> Site consulté le 3 août 2023. – ⁵⁴ Harvey, Sylvie, « Stratégies d'apprentissage pour les bénévoles en loisir, la formation des bénévoles : adapter et innover pour motiver », *Observatoire québécois du loisir*, volume 1, no 16, août 2004, www.sportloisirmontreal.ca, consulté le 29 septembre 2016. – ⁵⁵ Institut de la statistique du Québec. *Vieillessement : réalités sociales, économiques et de santé*. À partir des données de Statistique Canada « Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation », 2010. Site consulté le 13 juillet 2023. – ⁵⁶ Proche aidance Québec. *Statistiques. Découvrez, en chiffre, les réalités vécues par les personnes proches aidantes au Québec et au Canada*. Site consulté le 13 juillet 2023. – ⁵⁷ Proche aidance Québec. *Statistiques. Découvrez, en chiffre, les réalités vécues par les personnes proches aidantes au Québec et au Canada*. Site consulté le 13 juillet 2023. – ⁵⁸ Statistique Canada. *Moyenne de temps en heures par jour et proportion de la journée consacrée au travail domestique et les soins non-rémunérés selon le sexe (2015)*. Site consulté le 13 juillet 2023.

QUELQUES TENDANCES AU QUÉBEC



Photo: Kéroul - TQ-G. Leroyer

- Depuis plusieurs années, le Québec connaît une **augmentation du nombre de personnes retraitées** : en 2019, les 65 ans et plus représentaient 19,2% de la population⁵⁹. Ces personnes restent toutefois actives et intéressées par des activités récréatives.
- Les personnes de 65 ans et plus restent ou retournent de plus en plus fréquemment sur le marché du travail, surtout celles avec un niveau d'éducation plus élevé. Le travail autonome et les horaires flexibles sont alors privilégiés⁶⁰.
- En 2021, 35% des personnes en emploi travaillaient de la maison, comparativement à 10% avant la pandémie de COVID-19⁶¹.
- Les horaires flexibles et la recherche d'un équilibre de vie (articulation vie professionnelle et vie personnelle) sont des préoccupations grandissantes, surtout pour les jeunes générations.
- À mesure que les enfants prennent de l'âge, le temps de loisir des parents augmente⁶².
- Le nombre de familles monoparentales et des familles recomposées après une rupture d'union ou un divorce est en augmentation.

- Depuis 2000, le taux de fécondité des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour les femmes de moins de 30 ans a diminué, alors que celui des femmes de plus de 30 augmente⁶³. En 2021, le Québec avait un taux de fécondité de 1,58⁶⁴, l'un des plus bas de l'OCDE.
- La **population québécoise prend moins de vacances qu'avant** et plusieurs prennent des nouvelles du bureau pendant leurs vacances⁶⁵.
- Avec les changements climatiques, la saison estivale s'allonge, alors que la période hivernale s'écourte, notamment pour les activités de ski de fond, de motoneige ou de patin extérieur⁶⁶.
- En 2019, environ la moitié des élèves du secondaire au Québec passaient en moyenne 2 heures ou plus par jour devant un écran durant leur temps libre⁶⁷.
- Avec la popularité grandissante du télétravail, **un nouveau phénomène émerge : le « workation »**, c'est-à-dire la combinaison du travail (work) et des vacances (vacation). Au Québec en 2022, c'est 41% des voyageurs et des voyageuses qui étaient en télétravail⁶⁸.
- Les **déplacements et les hébergements pour des vacances ou des voyages sont réservés de plus en plus tôt**, parfois près d'un an à l'avance⁶⁹. Ces réservations précoces peuvent être un désavantage pour les personnes qui ne connaissent pas leur horaire de vacances en avance.

⁵⁹ Institut de la statistique du Québec (2023). « Le Québec chiffres en main » : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/le-quebec-chiffres-en-main> – ⁶⁰ Tremblay, Diane-Gabrielle et Sarah Nogues (2017). Les travailleurs en emploi postretraite au Québec: Qui sont-ils ? in Les Cahiers du Cirtes, septembre 2017. En ligne : <https://r-libre.telug.ca/1309/> – ⁶¹ Tremblay, Diane-Gabrielle. Entrevue à l'émission radio le 15-18 d'Ici première, le 5 mars 2021. Reprise en ligne : <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/segments/entrevue/346066/travail-maison-coronavirus-pandemie-zoom>. Consulté le 10 juillet 2023 – ⁶² Institut de la statistique du Québec, Moyenne quotidienne de temps consacré par la population totale aux catégories de l'emploi du temps, selon la présence et l'âge des enfants, www.stat.gouv.qc.ca, site consulté le 2 mai 2017. – ⁶³ OCDE (2019), Panorama de la société 2019 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e99e2e91e-fr>. – ⁶⁴ Institut de la statistique du Québec. **Nombre de naissances au Québec en 2021 : retour au niveau de 2019**. – ⁶⁵ LesAffaires.com, « Vacances : vous êtes nombreux à ne pas décrocher », Les Affaires, 14 juillet 2015, www.lesaffaires.com, site consulté le 18 mai 2017. – ⁶⁶ ESG UQAM, chaire de tourisme Transat « Impacts des changements climatiques sur le tourisme au Québec », actualités UQAM, 19 avril 2013. Site consulté le 13 juillet 2023. – ⁶⁷ Institut de la statistique du Québec. **Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2019**. Site consulté le 12 juillet 2023. – ⁶⁸ Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM et le réseau veille tourisme. « Cahier tendances 2023 » En ligne : <https://veilletourisme.ca/publications/> – ⁶⁹ Gagnon, Marie-Julie. « Préparer tout de suite ses vacances au soleil », Le Devoir, 27 mai 2023. En ligne : <https://www.ledevoir.com/plaisirs/voyage/791647/preparer-tout-de-suite-ses-vacances-au-soleil> Site consulté le 17 juillet 2023.



INDICATEURS DE RÉALISATION

SPÉCIFIQUES

- Les horaires d'ouverture des équipements de loisir qui tiennent compte de la réalité, des tendances de la société québécoise et des besoins spécifiques de certaines populations.
- Les périodes, les heures et les durées d'ouverture des équipements de loisir qui respectent les spécificités culturelles des communautés minoritaires au Québec (shabbat, ramadan, etc.).
- Des périodes d'inscriptions flexibles et accessibles (en ligne, au téléphone et sur place).
- Une programmation variée en termes d'activités offertes autant qu'au niveau des modalités, par exemple des cours sur une session et des cours à la carte.
- Des horaires de travail favorables au loisir et à la recherche d'un équilibre de vie.
- Des activités simultanées pour les parents et les enfants.
- La présence de halte-garderie ou de service de garde sur les lieux de loisirs.

GÉNÉRAUX

- Un calendrier scolaire adapté aux activités récréatives et touristiques.
- Une augmentation de la durée des vacances annuelles légales et le nombre de jours fériés.
- Une diminution des heures hebdomadaires normales de travail.
- Une plus grande équité entre les genres pour les tâches domestiques, familiales et de proche aidance.



QUESTIONS

- Dans votre milieu, quelles sont les heures d'ouverture des services et des équipements de loisirs? Et quelles sont les périodes d'inscriptions?
- Le calendrier scolaire vous pose-t-il des problèmes?
- Est-ce qu'il y a des heures réservées à certains segments de la population?
- Est-ce que l'âge des personnes participantes est varié?
- Est-ce que des mesures de conciliation pour les familles sont offertes?
- Connaissez-vous les préférences de plages horaires de vos clientèles et de vos membres?

LES PERSONNES REJOINTES VUES SOUS L'ANGLE DU VECTEUR TEMPOREL

Lorsque nous faisons intervenir le vecteur temporel, nous pouvons concevoir la population sous l'angle de l'âge. Nous pouvons donc distinguer entre les populations de jeunes, de personnes âgées de 50 ans et plus, de familles composées de différentes générations. Le vecteur temporel permet aussi de mettre en lumière les personnes qui disposent d'un temps libre supérieur à la moyenne de la population ou bien en déphasage par rapport au reste de la population : les parents au foyer, les personnes qui ont un emploi avec un horaire atypique ou à statut précaire, par exemple.

📊 DONNÉES STATISTIQUES ET FACTUELLES

- La part de la population de 65 ans et plus est passée de 13 % en 2001 à 15 % en 2010, et a atteint 20 %, en 2022, soit 1,8 million de personnes⁷⁰.

Tableau 5 - Évolution de la population québécoise (%) selon l'âge et l'année⁷¹

Année	0-14 ans	15-19 ans	20-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
2007	16,0	40,9		28,8	14,4
2012	15,5	5,9	33,2	29,2	16,2
2016	15,6	5,1	33,0	28,3	18,1
2022	15,6	5,0	32,0	26,6	20,8

- Entre 2000 et 2021 au Québec, le taux de chômage pour les jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont pas aux études est passé de 10,2% à 6,9%⁷².
- En 2023, **les Canadiennes de 25 à 54 ans consacrent en moyenne 1,5h par jour de travail non rémunéré de plus que les hommes** du même groupe d'âge, ce qui participe à la réduction de leur temps libre⁷³.
- En 2022, le travail atypique correspondait à 32,5% des emplois au Québec et étaient majoritairement occupés par des femmes de moins de 45 ans⁷⁴.
- En 2010, le temps moyen que les parents québécois accordaient à leurs enfants variait entre 8 et 16 heures par semaine, selon l'âge de l'enfant⁷⁵.
- En 2016, au Canada, **1 enfant sur 10 âgé de 14 ans et moins vivait dans une famille recomposée**⁷⁶.
- En 2016, au Québec, 24,6% des familles sont monoparentales dont 76% sont des mères monoparentales. De plus, **une famille monoparentale sur cinq a un parent issu de l'immigration** et dans 85% des cas ce sont des femmes.
- Parmi les familles biparentales, il y a **une augmentation de 123% des couples de même sexe** entre 2006-2016⁷⁷.

Tableau 6 - Typologie des familles au Québec (2016)⁷⁸

Caractéristiques sociodémographiques	Familles biparentales* N = 665 310	Familles monoparentales N = 6216 880	Pères seuls N = 52 110	Mères seules N = 164 770
Ensemble des familles	75,4%	24,6%	24%	76%
Parents issus de l'immigration	20,4%	19%	12,6%	21%
Parents autochtones	1,2%	4%	4%	4%

* Au Québec, les familles recomposées représentent environ 15% des familles biparentales⁷⁹.

⁷⁰ Statistique Canada. *Estimation de la population au 1^{er} juillet, par âge et sexe*. Site consulté le 12 juillet 2023. – ⁷¹ Institut de la statistique du Québec, *Le bilan démographique du Québec*, édition 2017 et 2023. – ⁷² Institut de la statistique du Québec. *Statut d'étudiant, scolarisation et activité sur le marché du travail*. – ⁷³ Moyer Melissa et Amanda Burlock (2018). *Statistique Canada. Emploi du temps : la charge de travail totale, le travail non rémunéré et les loisirs*. – ⁷⁴ Institut de la statistique du Québec. *Emploi typique et atypique selon le groupe d'âge et le sexe, 1997-2022*. – ⁷⁵ Institut de la statistique du Québec, *Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités principales de l'emploi du temps*, www.stat.gouv.qc.ca, site consulté le 1^{er} mai 2017. – ⁷⁶ Statistique Canada. *Portrait de la vie familiale des enfants au Canada en 2016*. Site consulté le 10 juillet 2023. – ⁷⁷ Ministère de la famille 2022 : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/bulletin-quelle-famille-vol9no3.pdf> – ⁷⁸ Ministère de la famille 2022 : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/bulletin-quelle-famille-vol9no3.pdf> – ⁷⁹ Ministère de la famille. *Les familles recomposées au Québec : qui sont-elles? Un profil à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011*. Bulletin, automne 2014, numéro 3. Site consulté le 13 juillet 2023.



RECOMMANDATIONS

- Souligner les journées représentant la diversité, par exemple la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie (17 mai), la Journée nationale des peuples autochtones (21 juin), la semaine québécoise des personnes handicapées (1er au 7 juin), la Journée internationale des droits des femmes (8 mars), le mois de l'histoire des noirs (février), etc.
- Adapter le temps entre les activités pour ne pas brusquer les personnes qui se déplacent moins vite.
- Prévoir du personnel pour accompagner la clientèle lors des inscriptions, par exemple en prenant le temps d'aider à remplir les formulaires ou à expliquer le déroulement des activités. En d'autres mots, être disponible et à l'écoute.
- Varier les créneaux horaires réservés à la clientèle selon les âges.
- Planifier des activités pour des clientèles spécifiques, par exemple des groupes de plein air pour femmes, des soirées de poésie queer, des cours pour les adolescents et les adolescentes, etc.
- Prévoir des horaires pour faciliter la conciliation familiale, par exemple avec des activités pour les parents en parallèle aux activités pour enfants et vice versa.
- Offrir des services de halte-garderie pour faciliter l'organisation des familles.
- Avoir une programmation flexible et des activités ponctuelles pour permettre aux personnes avec des horaires atypiques, en déplacement pour le travail ou les familles recomposées, entre autres, de participer selon leurs disponibilités.



Photo: Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

Le vecteur spatial



VECTEUR SPATIAL

Le vecteur spatial englobe à la fois la répartition de l'offre du loisir sur l'ensemble du territoire national (régions urbaine, rurale et périurbaine) et l'accessibilité physique aux sites, aux équipements et aux activités (notamment pour les personnes avec un handicap ou les groupes historiquement marginalisés.)



DONNÉES STATISTIQUES ET FACTUELLES

GÉOGRAPHIE ET INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

- Pour se rendre à Gaspé à partir de Gatineau, on doit parcourir 1 124 km, alors que pour se rendre à New York, il ne faut ajouter que 178 km de plus ou encore, pour se rendre à Miami, c'est l'équivalent de faire 3 fois seulement le trajet Gatineau-Gaspé.
- La province du Québec s'étend sur un territoire de 1 667 441 km². Sa superficie équivaut à celles de l'Espagne, du Portugal, de la France, de la Belgique, de la Suisse et de l'Allemagne réunis⁸⁰.
- La province compte 27 parcs nationaux (fédéraux et provinciaux), un parc marin (parc Saguenay Saint-Laurent) et trois projets de parcs nationaux⁸¹.
- Constituée officiellement en 2014, l'Association des parcs régionaux du Québec (PaRQ) forme un réseau de 64 parcs regroupant trois types de parcs : les parcs naturels, les parcs naturels urbains et les parcs linéaires régionaux⁸².
- Plusieurs cours d'eau sont pollués et les berges de plusieurs lacs sont privatisées, ce qui **limite énormément l'accessibilité de ces attraits**⁸³.
- La Route verte consiste en un itinéraire cyclable de plus de 5 300 kilomètres reliant le Québec d'ouest en est et du nord au sud⁸⁴.
- Le Québec fourmille de parcours de courtes et de longues randonnées offrant des niveaux de difficulté variés. Le Sentier national au Québec, le plus long sentier pédestre en milieu naturel est de 1 650 km⁸⁵.
- La province compte 33 000 km de pistes aménagées pour la motoneige à travers presque toutes les régions⁸⁶ et plus de 6 000 km de sentiers balisés pour le ski de fond et de randonnée⁸⁷.
- Au Québec, il y a 439 arénas répartis comme suit : 161 à Montréal, 70 à Québec, 47 dans les Cantons de l'Est, 40 dans l'Est-du-Québec, 33 au Saguenay-Lac-Saint-Jean/Chibougamau-Chapais, 30 en Abitibi-Témiscamingue, 21 en Outaouais, 20 en Mauricie et 17 sur la Côte-Nord⁸⁸.
- Le réseau Biblio du Québec regroupe 765 bibliothèques membres dans des municipalités de 5 000 habitants et moins et compte 285 737 personnes abonnées. À Montréal, le réseau est formé de 45 bibliothèques dans les 19 arrondissements de la ville.
- Les **1 055 bibliothèques publiques du Québec desservent 96,1 % de la population** dans toutes les régions⁸⁹.
- Le Conseil québécois du loisir compte 37 organismes nationaux de loisirs représentant plus de 5 052 organisations locales et régionales.
- L'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) regroupe près de 2500 membres répartis dans quelque 300 municipalités⁹⁰.

⁸⁰ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Situation et caractéristiques du Québec, www.immigration-quebec.gouv.qc.ca, site consulté le 20 juin 2007. – ⁸¹ Réseau des parcs nationaux : <https://mfpp.gouv.qc.ca/les-parcs/reseau-parcs-nationaux/>, Site consulté le 6 juillet 2023. – ⁸² Association des parcs régionaux du Québec : <https://www.parg.ca/>, Site consulté le 29 août 2023. – ⁸³ Couture, Maurice, « Écotourisme », Téoros, vol. 21, no 3, automne 2002. – ⁸⁴ Site de La Route verte, <https://www.routeverte.com/>, site consulté le 11 juillet 2023 – ⁸⁵ Rando Québec, <https://www.randoquebec.ca/> Site consulté le 11 juillet 2023. – ⁸⁶ Québec Original, La motoneige, www.quebecoriginal.com, site consulté le 9 mai 2017. – ⁸⁷ Conseil québécois du loisir, Le loisir de plein air au Québec, Portraits et enjeux de développement des sentiers et des lieux de pratique, 2008, pleinairquebec.ca – ⁸⁸ Association québécoise des arénas et installations récréatives et sportives, Les arénas du Québec, www.aqairs.ca, site consulté le 5 mai 2017. – ⁸⁹ Semaine des bibliothèques publiques, www.semainedesbibliotheques.ca, site consulté le 5 mai 2017. – ⁹⁰ Association québécoise du loisir municipal, www.loisirmunicipal.qc.ca, site consulté le 11 juillet 2023.

TRANSPORT

- En 2019, plus de 6,6 millions de véhicules étaient autorisés à circuler au Québec⁹¹, dont la grande majorité sont des véhicules de promenade.
- Le train est lent et ne couvre pas toute la province.
- Au Québec, la plupart des autoroutes sont gratuites et l'essence est moins chère qu'en Europe, par exemple. Par contre, le prix des voitures neuves a augmenté de 21% en 2022 par rapport à 2020⁹².
- L'autobus, souvent le seul moyen de transport disponible entre les collectivités, est souvent le moins dispendieux. Toutefois, les gares d'autobus régionales ne sont pas toujours accessibles sans voiture et les horaires sont pensés en fonction des heures normales de travail.
- **Le budget du Québec pour le transport en commun ne représente que 30% des investissements en transport**, comparativement à 71% en Ontario⁹³. Pour donner un ordre de grandeur, le Québec investit en transport collectif l'équivalent de 1 081\$ par habitant, alors que l'Ontario atteint 5 650\$ par habitant, soit 5,2 fois plus⁹⁴.
- Le métro de Montréal a été conçu sans ascenseurs et selon la Société de transport de Montréal (STM), toutes **les stations devraient être accessibles en 2038, soit 72 ans après son inauguration** en 1966⁹⁵.



Photo : Kéroul - Agence Koda

ÉQUIPEMENT

- Les sièges d'avion, d'autobus, de salles de spectacles, de cinémas, de bureau, etc. sont rarement adaptés à la diversité corporelle et peuvent être inconfortables, humiliants, voire torturants pour les personnes grosses⁹⁶.
- Les tables à pique-nique standards, sans dégagement à au moins une extrémité, ne prévoient pas l'espace nécessaire pour être accessible à une personne en fauteuil roulant⁹⁷.

⁹¹ Gerbet, Thomas (2019). « Un nombre record de véhicules en circulation au Québec », Radio-Canada, 3 mai 2019 : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1167632/vehicules-circulation-quebec-saaq-voitures-camions-transport-chiffres-accidents> – ⁹² Saint-Arnaud, Pierre (2023). « L'état commence à se desserrer autour du marché de l'automobile », La Presse, 13 février 2023. En ligne : <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/2023-02-13/l-etat-commence-a-se-desserrer-autour-du-marche-de-l-automobile.php> – ⁹³ Du Ruisseau, Olivier (2022). « Le sous-financement du transport en commun décrié dans un rapport », Le Devoir, 6 septembre 2022. En ligne : <https://www.ledevoir.com/societe/753141/urbanisme-le-sous-financement-du-transport-en-commun-decrie-dans-un-rapport> – ⁹⁴ Transit. Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec. Investissement en transport en commun : une comparaison entre le Québec et l'Ontario. Juin 2018. En ligne : <https://www.transitquebec.org/wp-content/uploads/2018/06/Fiche-comparative-Investissement-TC-Que%CC%81bec-vs-Ontario.pdf> – ⁹⁵ Pratkan, Ruby Irene (2016) « 50 ans du métro de Montréal : À quand un métro accessible à tous et à toutes? » dans ricochet : <https://ricochet.media/fr/1478/a-quand-un-metro-accessible-a-tous-et-a-toutes> Site consulté le 18 juillet 2023. – ⁹⁶ Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA) Grossophobie et image corporelle : S'outiller pour mieux intervenir , <https://tqsa.ca/article/grossophobie-et-image-corporelle-s-outiller-pour-mieux-intervenir>, site consulté le 19 juillet 2023. – ⁹⁷ Kéroul. « Pour des festivités accessibles. Guide pratique », 31 août 2016. <https://www.keroul.qc.ca/DATA/TEXTEDOC/1-Guide375e.pdf>

QUELQUES TENDANCES AU QUÉBEC

PERSONNES AVEC UN HANDICAP

- Selon l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), les personnes avec une incapacité participent dans une proportion moins grande à des activités de loisirs que celles sans incapacités. Pour l'OPHQ, est considérée comme avec une incapacité une « personne ayant indiqué être parfois, souvent ou toujours limitée dans ses activités en raison d'une condition ou d'un problème de santé à long terme qui dure depuis six mois ou qui pourrait durer six mois ou plus¹⁰⁰».
- L'offre, ainsi que l'accessibilité des services en loisir pour les personnes vivant avec un handicap, sont loin d'obtenir la même diversité et la même qualité en comparaison avec le reste de la population⁹⁸.
- Dans le contexte de vieillissement de la population, le taux de personnes avec incapacités devrait augmenter.
- Les principaux obstacles à la participation aux loisirs des personnes avec incapacités sont les facteurs d'ordre psychologique, sociologique et économique propres à chaque individu et les facteurs d'ordre environnemental⁹⁹.

Tableau 7 - Participation selon le type de loisir des personnes de 15 ans et plus avec ou sans incapacité (2016)¹⁰⁰

Participation au cours des 12 derniers mois à au moins une activité	Taux des personnes avec incapacité		Taux des personnes sans incapacité	
	Total	Hommes Femmes	Total	Hommes Femmes
Physiques de loisir	85,2%	85,7% 84,7%	94,1%	94,5% 93,7%
De plein air	68,8%	73,8% 64,5%	79,6%	82,0% 77,1%
Culturelles ou de passe-temps	43,6%	41,4% 45,4%	38,4%	37,0% 39,9%
Sorties culturelles	74,4%	76,7% 72,5%	84,3%	82,9% 85,7%
Lecture d'au moins un livre	70,3%	59,7% 79,3%	74,6%	65,5% 83,9%

⁹⁸ Ouellet, Marie-Claude, *Modèle de référence et défis pour la pratique d'activités de loisir chez les personnes handicapées*, Observatoire québécois du Loisir, septembre 2004. – ⁹⁹ Ouellet, Marie-Claude; op.cit. – ¹⁰⁰ Office des personnes handicapées du Québec. *Statistiques sur les loisirs des personnes handicapées au Québec*. Site consulté le 19 juillet 2023.



PLEIN AIR

- L'été 2020 a connu une hausse de 14% de la fréquentation des parcs nationaux de la province¹⁰¹. Toutefois, **ces parcs sont rarement accessibles en transport en commun** et les réservations d'hébergement doivent souvent être faites plusieurs mois à l'avance.
- Les activités fauniques comprennent les activités suivantes par ordre de popularité : pêche, chasse, pêche sur glace et piégeage¹⁰².
- Les activités de plein air sont en demande croissante, en 2017 c'était les deux tiers de la population québécoise qui déclarait avoir pratiqué au moins une activité de plein air au cours des trois dernières années. **Les hommes (41%) sont plus nombreux à pratiquer une activité de plein air** durant au moins 21 jours que les femmes (35%)¹⁰³.
- Le Québec a pour objectif d'avoir au moins 30% d'aires protégées sur son territoire pour 2030. En 2021, **c'est 17% du territoire qui était protégé**¹⁰⁴.

INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

- Un étalement urbain de plus en plus accentué crée une pression sur le développement des infrastructures de transport et des équipements de loisirs.
- Le Québec a une faible densité de sa population¹⁰⁵, soit 6,7 hab./km². Cette absence de densité de la population, surtout hors des grands centres urbains, entraîne un manque dans l'offre de loisirs. **Les milieux ruraux se heurtent à des difficultés spécifiques en raison principalement de la faible densité** de population.
- Les activités récréatives et touristiques dans les régions ne cessent de se développer à travers l'implantation de centres d'interprétation, de parcs thématiques, de centres culturels et des écomusées.
- La population en général réclame de plus en plus des bâtiments, des installations, des aménagements qui respectent l'environnement et qui permettent la pratique d'activités de plein air.
- Les structures civiles de loisirs, composées essentiellement de bénévoles, notamment dans les milieux ruraux, s'effritent.
- Les changements climatiques augmentent les risques d'inondation, de feux de forêt, de glissement de terrain, ainsi que les périodes de chaleur extrême ou de smog, ce qui affecte les infrastructures et le tourisme et limitent l'accès à certains sites touristiques¹⁰⁶.
- Il existe au Québec **un phénomène d'exode régional des personnes LGBTQ2+ vers les centres urbains**, notamment vers Montréal¹⁰⁷.



Photo: Conseil québécois du loisir

¹⁰¹ Société des établissements de plein air du Québec. *Achalandage historique dans les parcs nationaux – une ruée vers l'air qui fait du bien*. 5 janvier 2021. Site consulté le 13 juillet 2023. – ¹⁰² Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. *Retombées économiques des activités de chasse, de pêche et piégeage au Québec en 2012 : Synthèse*, www.mffp.gouv.qc.ca, site consulté le 9 mai 2017. – ¹⁰³ Réseau veille tourisme. « Portrait de la pratique du plein air par les Québécois » : <https://veilletourisme.ca/2017/11/30/portrait-de-pratique-plein-air-quebecois/> Site consulté le 11 juillet 2023. – ¹⁰⁴ L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). « Le Québec atteint d'objectif de 17% en 2020 d'aires protégées terrestres tel qu'établie par la Convention des Nations unies », 9 mars 2021. Site consulté le 10 juillet 2023. – ¹⁰⁵ Institut de la statistique du Québec. *Le Québec chiffre en main*, 2023, p.7 – ¹⁰⁶ Ouranos – Pôle d'innovation et lieu de concertation permettant à la société québécoise de mieux s'adapter à l'évolution du climat. « Les secteurs d'activité du tourisme affectés par les réalités climatiques régionales. » En ligne : <https://www.ouranos.ca/fr/tourisme-impacts>, site consulté le 13 juillet 2023. – ¹⁰⁷ Conseil québécois LGBT (2023). *Guide pratique pour des municipalités québécoises inclusives des personnes LGBTQIA2+*. En ligne : <https://conseil.lgbt.ca/wp-content/uploads/2023/03/Guide-municipalites-inclusives-2023.pdf>



INDICATEURS DE RÉALISATION

SPÉCIFIQUES

- Des horaires de transports publics adaptés à la programmation d'événements.
- Un transport, un accompagnement et un accueil adaptés aux besoins de tous types de clientèle, par exemple les personnes avec un handicap.
- Avoir des lieux adaptés, accessibles et sécuritaires : rampes, ascenseurs, portes automatiques, signalétique, toilettes et vestiaires universels, bancs et chaises disponibles, comptoir bas, etc.
- Avoir de l'équipement adapté à différentes clientèles : pour tous les âges, pour tous les genres, pour toutes les tailles – même pour les personnes grosses et adapté pour les personnes avec un handicap.

GÉNÉRAUX

- Des équipements et des installations récréatives répartis d'une manière équitable sur le territoire.
- Le respect de la capacité de support des milieux naturels afin de préserver les sites et la qualité des expériences.
- Le développement du transport collectif, autant dans les milieux urbains, ruraux qu'interrégionaux et son accessibilité universelle.
- Investissement dans les infrastructures de loisirs.
- Adoption de normes d'accessibilités universelles plus rigoureuses.



QUESTIONS

- Y a-t-il des équipements de loisir absents dans votre région?
- Sur quelle base avez-vous choisi d'ouvrir votre établissement à l'endroit où vous êtes aujourd'hui?
- Votre organisme respecte-t-il les normes quant à l'accès des personnes vivant avec un handicap?
- Avez-vous des signalétiques genrées?
- Votre site Internet et votre matériel promotionnel mettent-ils de l'avant les mesures d'accessibilité présentes dans vos installations?

LES PERSONNES REJOINTES VUES SOUS L'ANGLE DU VECTEUR SPATIAL

Lorsque nous abordons les personnes sous l'angle du vecteur spatial, nous considérons les différentes populations sur l'ensemble du territoire. Cette approche met en évidence les différences entre les populations urbaines, rurales, de banlieues (périurbaines) et de régions éloignées telles que le Grand Nord.

Le vecteur spatial fait également ressortir les problèmes qu'éprouvent les personnes avec un handicap et celles ne disposant pas d'un accès facile ou sécuritaire pour accéder à leurs activités de loisir. Il faut donc avoir la possibilité de pratiquer un loisir à proximité, avoir la capacité de s'y rendre, de profiter des installations, de pouvoir participer avec du matériel adéquat et d'en tirer une expérience bénéfique sans discrimination.

📊 DONNÉES STATISTIQUES ET FACTUELLES

- 47% de la population québécoise vit dans une municipalité de plus de 100 000 habitants¹⁰⁸.
- Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2017, c'est environ 16,1% de la population de 15 ans et plus au Québec qui vit avec au moins une incapacité, c'est-à-dire 1 053 350 personnes¹⁰⁹.

Tableau 8 - Dispersion de la population des personnes avec une incapacité en fonction de l'âge¹¹⁰

Groupe d'âge	Nombre	Pourcentage
0-14 ans	34 890	1,5%
15-24 ans	238 700	10,6%
25-49 ans	632 200	28,1%
50-64 ans	652 800	29%
65 ans et plus	694 700	30,8%
TOTAL	2 253 290	100%

- Selon une consultation de la ville de Montréal, **plus de 50% des personnes trans considèrent ne pas avoir facilement accès à des services adaptés à leur besoin** concernant les services de sports et de loisirs et plus de 72% craignent subir un traitement défavorable dans les centres sportifs et de loisirs¹¹¹.



¹⁰⁸ Institut de la statistique du Québec. *Le Québec chiffre en main*, 2023, p.15. – ¹⁰⁹ Office des personnes handicapées du Québec, *Taux d'incapacité au Québec : données générales*. – ¹¹⁰ Office des personnes handicapées du Québec, *Estimations de population avec incapacité en 2011* www.ophq.gouv.qc.ca, site consulté le 2 mai 2017. – ¹¹¹ INM. « Consultation des communautés LGBTQ+ ». Montréal, novembre 2019. En ligne : http://inm.qc.ca/lgbtq_consultation

Tableau 9 - Taux d'accroissement annuel moyen selon les régions administratives du Québec¹¹²

Région administrative	2011-2015	2016-2019	2020-2021
Bas-Saint-Laurent	-2	- 0,2	5,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	0,9	3,6
Capitale-Nationale	9,2	7,5	5,3
Mauricie	1,3	4,8	11,9
Estrie	6,7	8,8	17,9
Montréal	10,7	15,6	-22,8
Outaouais	7,7	10,1	7,4
Abitibi-Témiscamingue	1,7	0,6	1,9
Côte-Nord	-4,6	- 7,3	-0,7
Nord-du-Québec	9,9	8,4	10,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine	-7,2	-1,5	14,8
Chaudière-Appalaches	4,4	5,2	12,1
Laval	11,5	10,4	0,9
Lanaudière	9,8	11,9	20,3
Laurentides	11,2	13,9	23,9
Montérégie	8,5	11,9	9,7
Centre-du-Québec	7,9	8,2	15,1
Ensemble du Québec	7,9	10,3	3

- Le taux d'accroissement de la population du Québec a grandement ralenti en 2020-2021. Ce ralentissement s'explique en bonne partie par la diminution de la population dans la région de Montréal et la faible croissance à Laval, deux régions fortement touchées par la pandémie de COVID-19 et la fermeture des frontières.
- À l'opposé, les régions de Lanaudière et des Laurentides ont connu une forte augmentation du taux d'accroissement de leur population.
- Alors que les personnes en situation d'itinérance ne représentent que 1% de la population montréalaise, elles ont reçu plus de 30% des constats d'infraction, 15 333 émis pour motif de sécurité et ordre public, remis par la police ou par la ville. Une des principales raisons de ces infractions concernait leur présence dans un parc en dehors des heures d'ouverture¹¹³.

¹¹² Institut de la statistique du Québec. *Panorama des régions du Québec*. Édition 2016, 2020 et 2022 – ¹¹³ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec. *La judiciarisation des personnes itinérantes à Montréal : un profilage social*, novembre 2009. En ligne : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2102582> Site consulté le 18 juillet 2023.



RECOMMANDATIONS

- Aménager des toilettes et des vestiaires accessibles et non genrés.
- Prévoir un comptoir de service à la clientèle plus bas pour permettre aux personnes en fauteuil roulant de recevoir les services.
- Mettre en place de la signalétique claire (escaliers, locaux, bureaux, toilettes, ascenseurs, information, mesure d'accessibilité, etc.). Privilégier les symboles, les gros caractères et les contrastes de couleur.
- Afficher les distances ou le nombre de pas nécessaires entre les points clés, par exemple le stationnement et l'accueil ou les toilettes, pour faciliter l'évaluation des distances selon les capacités individuelles des personnes participantes.
- Former le personnel sur les enjeux d'accessibilité et sur les mesures mises en place.
- Acheter du matériel adapté à différentes clientèles et de toutes tailles.
- Avoir des chaises solides et larges pour être adaptées aux personnes grosses.
- Organiser des portes ouvertes en collaboration avec des organismes partenaires pour faire découvrir les services et les installations.
- Prévoir des zones de calmes lors de l'organisation d'activités, d'événements ou de fêtes.



Photo : Kéroul - Guillaume Milette

Le vecteur économique



VECTEUR SPATIAL

Le vecteur économique correspond à la part du revenu consacré par les gens ou les organisations aux loisirs, ainsi qu'aux tarifs fixés pour la pratique d'activités récréatives.



DONNÉES STATISTIQUES ET FACTUELLES

- **Le revenu médian en 2020 au Québec, tous types de ménages confondus, était de 52 000\$**, soit 60 100\$ pour les hommes et 42 000\$ pour les femmes. Pour les couples sans enfants, le revenu médian était 61 300\$, les couples avec enfants 102 500\$ et les familles monoparentales 44 900\$¹¹⁴.
- **Les dépenses moyennes des ménages en loisirs ont atteint 3 776 \$ en 2019** au Québec, ce qui représente 4,7% des dépenses¹¹⁵, comparativement à 4,9% en 2015 et 5% en 2011. Ces dépenses en loisirs se répartissent ainsi :
 - >> 870\$ pour du matériel de loisir ;
 - >> 164\$ pour du matériel et des services de divertissement à la maison ;
 - >> 2 126\$ pour des services de loisirs ;
 - >> 616\$ pour des véhicules récréatifs et des services connexes¹¹⁶.
- Selon l'Institut de la statistique du Québec, en 2020, le taux de faible revenu pour la population de 16 ans et plus était de 8,2% (7,4% pour les hommes et 9,1% pour les femmes), ce qui représente une diminution par rapport aux 20 dernières années où ce taux était plutôt autour de 10%. Toutefois, il est probable que cette diminution soit temporaire et attribuable aux aides gouvernementales liées à la pandémie de COVID-19 et ne révèle pas une tendance¹¹⁷.
- **L'écart entre les plus riches et la population en général s'accroît depuis les années 1980**, ce qui participe à l'augmentation des inégalités sociales et à la concentration de la richesse. Par exemple, les revenus du 1% les plus riches ont augmenté de 140% en 35 ans, alors que le reste de la population a vu ses revenus augmenter de 57% durant la même période¹¹⁸.
- Plus d'une femme sur quatre âgée de 65 ans et plus vit avec un faible revenu.

De 2020 à 2021, la **pauvreté extrême**, c'est-à-dire un revenu inférieur à 75% du seuil de pauvreté, a **augmenté de 20%**, passant de 3% à 3,6% de la population canadienne¹¹⁹.

¹¹⁴ Institut de la statistique du Québec. *Revenu médian et revenu moyen des ménages et des particuliers de 16 ans et plus, Québec*. – ¹¹⁵ Institut de la statistique du Québec. *Le Québec chiffre en main*, 2023, p.27. – ¹¹⁶ Statistique Canada. *Dépenses des ménages, Canada, régions et provinces, 2010-2019*. Site consulté le 3 août 2023. – ¹¹⁷ Institut de la statistique du Québec. *Personnes en situation de faible revenu, au Québec en 2020*. Site consulté le 3 août 2020. – ¹¹⁸ Nguyen, Minh. (2020) « Les dés sont pipés : regard sur l'évolution des inégalités au Québec et au Canada », IRIS, 4 novembre 2020. <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/inegalites/les-des-sont-pipes-regard-sur-l-evolution-des-inegalites-au-quebec-et-au-canada/> Site consulté le 3 août 2023. – ¹¹⁹ Statistique Canada. *Tableau de bord officiel des indicateurs de la pauvreté au Canada : tendances*, mai 2023. Site consulté le 3 août 2023.

Tableau 10 - Taux de faible revenu au Québec en 2020 selon certaines caractéristiques sociodémographiques¹²⁰

Taux de faible revenu	Hommes et femmes	Hommes	Femmes
Population 16 ans et plus	12%	10,6%	13,4%
Population issue de l'immigration	12,8%	11,4%	14%
Population avec un DES ou moins	18,3%	15,8%	20,8%
Population de 65 ans et plus	23,3%	18,2%	27,6%

- Le taux de chômage au Québec a atteint 4,3% en 2022¹²¹ ; bien que toujours plus élevé que la moyenne, le taux de chômage des personnes immigrantes a chuté à 5,3% en 2022, comparativement à 12,7% en 2012¹²².
- En avril 2023, on compte **273 934 adultes prestataires des programmes d'assistance sociale**, ce qui représente une augmentation de 8,2% par rapport à 2022¹²³.
- En 2022, le travail atypique¹²⁴ correspondait à 32,5% des emplois au Québec et étaient majoritairement occupés par des femmes de moins de 45 ans¹²⁵.
- **Le prix moyen des loyers a augmenté de 13% au Québec** entre 2022 et 2023¹²⁶. Cette augmentation s'élève à 25% si on observe les quatre dernières années. De plus, cette hausse est encore plus marquée pour certains types de logements, par exemple les studios ont connu une augmentation de 45% des coûts de location en quatre ans¹²⁸.
- Selon le recensement de 2021, il y avait au Québec **128 795 ménages dont le loyer correspondait à plus de la moitié de leur revenu**, alors qu'il est recommandé de ne pas y consacrer plus du tiers¹²⁹.
- L'écart de revenus entre les hommes et les femmes au Québec stagne quelque peu depuis 2011. En 2021, **le salaire des femmes était en moyenne 11,1% plus bas** que celui des hommes¹³⁰.
- Les **femmes racisées au Canada gagnent en moyenne 59,3% du salaire des hommes blancs** ; les **femmes autochtones** qui travaillent à temps plein gagnent en moyenne **35% de moins** que les hommes allochtones¹³⁰.
- De 2005 à 2022, les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes à travailler au salaire minimum, dans une proportion allant parfois jusqu'à 60%¹³¹.

¹²⁰ Institut de la statistique du Québec. [Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu, ménages et particuliers](#). – ¹²¹ Institut de la statistique du Québec. [Taux de chômage](#). Site consulté le 7 juillet 2023. – ¹²² Diallo, Daye, Homsy, Mia et Simon Savard (2022). « Portrait de l'immigration au Québec. L'intégration économique à la hausse... Mais les besoins aussi », Institut du Québec, juin 2022, p. 4. – ¹²³ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. [Statistiques sur la clientèle des programmes d'assistance sociale](#). Avril 2023. Site consulté le 7 juillet 2023. – ¹²⁴ Le gouvernement du Québec considère comme atypique tout « emploi qui ne correspond pas au modèle traditionnel de l'emploi à temps plein et essentiellement permanent : les emplois à temps partiel, les emplois de courte durée, les services de personnel temporaire et le travail autonome à son propre compte ». <https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=16143> – ¹²⁵ Institut de la statistique du Québec. [Emploi typique et atypique selon le groupe d'âge et le sexe, 1997-2022](#). – ¹²⁶ Croteau Laurianne, Bombardier, Catherine et Cédric Gagnon (2023). « Quel est le loyer moyen dans votre ville? » Le Devoir, 28 juin 2023. En ligne : <https://www.ledevoir.com/interactif/2023-06-28/logement/index.html> – ¹²⁷ Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) « Crise du logement. On s'enfoncé encore plus! », juin 2023. En ligne : <https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2023/06/On-senfonce-encore-plus-Kijiji-2023-RCLALQ.pdf> – ¹²⁸ Frappu. Communiqué. Bilan du 1er juillet 2023 : les problèmes ne s'arrêtent pas au lendemain du 1er juillet, prévient le FRAPRU <https://www.frapru.qc.ca/bilan1erjuillet2023/> Site consulté le 17 juillet 2023. – ¹²⁹ Statistique Canada. [Écart salarial, 1998 à 2021](#). Site consulté le 17 juillet 2023. – ¹³⁰ Fondation canadienne des femmes. [L'écart salarial : https://canadianwomen.org/fr/les-faits/lecart-salarial/](#) Site consulté le 7 juillet 2023. – ¹³¹ Institut de la statistique du Québec. [Personnes salariées rémunérées au taux du salaire minimum](#). Site consulté le 7 juillet 2023.



QUELQUES TENDANCES AU QUÉBEC

- Depuis 2022, le Canada et le Québec connaissent une forte hausse de l'inflation de 6,8% et 6,7% respectivement. Cette situation entraîne la hausse des prix à la consommation et des taux d'intérêt, ce qui baisse le pouvoir d'achat de la population¹³².
- Une augmentation des travailleurs à statut précaire, notamment les travailleurs étrangers. Entre 2012 et 2016, les personnes issues de l'immigration temporaire représentaient 9% de l'immigration au Québec. Ce chiffre a monté à 64% en 2019¹³³.
- Les **travailleurs atypiques se trouvent exclus de nombreux avantages** et protections réservés aux postes salariés traditionnels.
- Le ratio entre les entrants potentiels sur le marché du travail, c'est-à-dire les personnes âgées entre 20 et 29 ans et les sortants potentiels, soit les 55-65 ans, est de 0,8, ce qui en fait le plus faible taux jamais enregistré au Québec. Montréal (1,3) et le Nord-du-Québec (1,5), sont les deux seules régions au-dessus de la moyenne québécoise¹³⁴.
- Il y a une **augmentation du nombre d'emplois précaires**, à temps partiel, contractuels, sur appel, autonomes, à domicile et faiblement rémunérés.
- Le **taux d'endettement des jeunes est en augmentation**. En 2019, c'était près de la moitié des jeunes de 21 ans au Québec qui avait des dettes¹³⁵.
- La commercialisation et la présence d'entreprise privée à but lucratif même dans l'offre publique de services sont en croissance (PPP).
- La reconnaissance des particularités des organismes d'action communautaire et d'économie sociale dans l'offre de services, produits et activités.
- L'inflation, la hausse des prêts hypothécaires et la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie du tourisme entraînent une augmentation des coûts liés aux voyages, ce qui représente un frein à voyager pour 66% des personnes sondées en 2022 par la Chaire de tourisme de l'UQAM¹³⁶.
- Les milieux communautaires évaluent à 460 millions de dollars les besoins supplémentaires en financement annuellement nécessaires pour assurer les services à la population. **Ce sous-financement chronique fragilise les plus vulnérables**¹³⁷.

L'orientation utilisateur-payeur adoptée par plusieurs services publics a introduit une tarification dans de nombreux secteurs, dont le loisir et le tourisme.

¹³² Statistique Canada. [Portail de l'Indice des prix à la consommation](#). Site consulté le 10 juillet 2023. – ¹³³ Diallo, Daye, Homsy, Mia et Simon Savard (2022). « Portrait de l'immigration au Québec. L'intégration économique à la hausse... Mais les besoins aussi », Institut du Québec, juin 2022, p. 5. – ¹³⁴ Diallo, Daye, Homsy, Mia et Simon Savard (2022). « Portrait de l'immigration au Québec. L'intégration économique à la hausse... Mais les besoins aussi », Institut du Québec, juin 2022, p. 4. – ¹³⁵ Pugliese, Maude, Sylvain Bourdon, Louis-Carl Boivin, Marie-Pierre Lapointe-Garant et Maria Eugenia Longo. (2022). L'endettement des jeunes au Québec : un phénomène répandu – Feuille statistique La jeunesse en chiffres, no 10 (mars). Québec : Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec. <http://chairejeunesse.ca/node/1704> – ¹³⁶ Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM et le réseau veille tourisme. « Cahier tendances 2023 » En ligne : <https://veilletourisme.ca/publications/> – ¹³⁷ Radio-Canada (2021). « Des organismes communautaires dénoncent le sous-financement en Outaouais », Ici Ottawa-Gatineau, 26 novembre 2021. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1843083/organismes-communautaires-sous-financement-outaouais-equite> Site consulté le 18 juillet 2023.

INDICATEURS DE RÉALISATION

SPÉCIFIQUES

- Une tarification modulée et adaptée aux conditions socio-économiques des publics cibles.
- Des réductions et des gratuités pour certains groupes de la population à certaines périodes.
- Permettre la gratuité pour l'accompagnement des personnes avec un handicap (carte accompagnement loisir).

GÉNÉRAUX

- L'importance des subventions aux associations qui offrent un loisir accessible notamment aux personnes à faible revenu.
- L'adoption de mesures favorisant l'épargne pour les activités de loisir et de vacances (projet carte loisir-vacances).

? QUESTIONS

- Consentez-vous des réductions pour certains segments de population?
- Votre organisme bénéficie-t-il d'un programme de subventions?
- Est-ce que la gratuité est favorisée pour certaines activités ou pour certaines populations cibles?
- Offrez-vous des forfaits familiaux, si oui, ces forfaits englobent-ils les familles nombreuses, homoparentales et monoparentales?



Photo: Conseil québécois du loisir

LES PERSONNES REJOINTES VUES SOUS L'ANGLE DU VECTEUR ÉCONOMIQUE

Lorsque nous faisons intervenir le vecteur économique, différents groupes ressortent, notamment les populations aux revenus modestes ou ne disposant pas d'un revenu stable. Nous pouvons évoquer les jeunes, la population étudiante, les personnes retraitées qui disposent d'un revenu instable ou fluctuant, les familles monoparentales ou à plusieurs enfants, les personnes avec un handicap, les personnes trans, ainsi que les personnes à la recherche d'un emploi.

📊 DONNÉES STATISTIQUES ET FACTUELLES

- En 2015, environ la **moitié des personnes diplômées postsecondaires ont une dette étudiante** et seulement le quart l'ont remboursée après trois ans. Les chiffres d'endettement sont stables depuis 20 ans¹³⁸.
- Les **personnes trans et non conformes dans le genre ont deux fois plus de risque que la population générale de vivre sous le seuil de pauvreté** ou en situation d'itinérance. La communauté LGBTQ2+ représente entre 10 et 15% de la population canadienne, mais représente environ 40% des jeunes en situation d'itinérance¹³⁹.

Tableau 11 - Revenu personnel (avant impôt), selon les populations LGBTQ2+ et non LGBTQ2+ au Canada (2018)¹⁴⁰

Revenu personnel avant impôt	Population LGBTQ2+	Population non LGBTQ2+
Moins de 20 000\$	40,5%	26,2%
20 000 à 39 000\$	24,0%	23,3%
40 000 à 59 999\$	16,5%	19,2%
60 000 à 79 999\$	8,2%	12,6%
80 000 à 99 999\$	5,4%	7,9%
100 000\$ ou plus	5,5%	10,8%

- En 2016, **32,5 % des personnes de 15 ans et plus vivant avec un handicap avaient un revenu de 15 000\$ et moins**, comparativement à 22,3% du reste de la population¹⁴¹.
- Traditionnellement, des revendications se font pour des augmentations salariales et non pour l'augmentation du temps légal de vacances.
- Les non-vacanciers sont ceux qui disposent des revenus les plus modestes et sont les moins scolarisés.

¹³⁸ Statistique Canada. *Tendances de l'endettement des diplômés postsecondaire au Canada : résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018*. Site consulté le 10 juillet 2023. – ¹³⁹ Conseil québécois LGBT (2023). *Guide pratique pour des municipalités québécoises inclusives des personnes LGBTQIA2+*. En ligne : <https://conseil-lgbt.ca/wp-content/uploads/2023/03/Guide-municipalites-inclusives-2023.pdf> – ¹⁴⁰ Statistique Canada. *Coup d'œil sur le Canada 2022. Personnes LGBTQ2+*. Site consulté le 10 juillet 2023. – ¹⁴¹ Institut de la statistique du Québec (2019). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 : compendium de tableaux : ensemble du Québec : répondants avec et sans incapacité*, Montréal, 613 p. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec. <https://www.ophq.gouv.qc.ca/publications/statistiques/personnes-handicapees-au-quebec-en-chiffres/statistiques-sur-le-revenu.html>



RECOMMANDATIONS

- Mettre en place un système de tarification modulée selon les revenus ou permettre un tarif basé sur la contribution volontaire pour participer.
- Valoriser l'implication bénévole pour accéder gratuitement à certaines activités.
- Offrir des rabais familiaux à tous types de familles et non seulement pour les familles avec deux parents et deux enfants.
- Organiser des événements gratuits dans des lieux où les clientèles les plus vulnérables sont déjà, par exemple en collaboration avec les bibliothèques, sur les places publiques, dans les habitations à coûts modiques, etc.
- Permettre des moments « amène un ami ou une amie gratuitement » pour faire découvrir les activités sans frais à une nouvelle clientèle.



Photo: Conseil québécois du loisir



Photo: Valcourt 2030

Le vecteur socioculturel



VECTEUR SOCIOCULTUREL

Le vecteur socioculturel fait référence aux connaissances, croyances, coutumes, valeurs, traditions et rites ainsi qu'à l'environnement social et à l'éducation qui influencent l'individu dans ses choix en matière de loisir.



DONNÉES STATISTIQUES ET FACTUELLES

ÉDUCATION

- En 2021 au Québec, **29,5% des adultes de 25 à 64 ans détenaient un diplôme universitaire** (26% des hommes et 33% des femmes)¹⁴².
- Au Québec, en 2014, **une personne sur cinq éprouvait des difficultés majeures à comprendre un texte écrit**, soit 19% de la population. C'est un recul de 3% par rapport à 2003¹⁴³.



Photo: Conseil québécois du loisir

- Entre 2001 et 2021, les écoles publiques de niveau primaire ont connu une baisse de fréquentation dont 26% est attribuable à la migration des élèves vers les écoles privées. Au niveau secondaire, c'est 82% de la baisse de fréquentation qui est due à la migration des élèves vers le privé. Cette situation profite à la mise en place d'une école à trois vitesses, ce qui fait du **système d'éducation du Québec le plus inégalitaire au pays**¹⁴⁴.
- De meilleures connaissances scientifiques ont entraîné une augmentation des diagnostics de TDAH (Trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) au Québec comme ailleurs en Occident. De 5% à 7% des enfants seraient atteints. Bien que la génétique des individus serait souvent à considérer, la pollution atmosphérique et les insecticides pourraient également être des facteurs aggravants¹⁴⁵.
- La participation à des activités culturelles augmente avec le niveau de scolarisation¹⁴⁶.

LANGUES ET CULTURES

- Le Québec accueille plus de **120 communautés culturelles différentes**¹⁴⁷.
- Selon le recensement de 2021, c'est 64,8% de la population québécoise qui déclare être de religion chrétienne, 27,3% sans aucune affiliation religieuse et 7,9% avoir une religion autre¹⁴⁸.
- Les concepts de loisir et de vacances sont intimement liés à la culture. À titre d'exemple, concernant le loisir touristique, en Europe et particulièrement en France, il existe une culture de vacances, tandis que chez d'autres populations, voire d'autres cultures, la notion de vacances n'existe à peu près pas ou est associée à une activité de luxe.

¹⁴² Institut de la statistique du Québec. *Les titulaires d'un grade universitaire au Québec selon le recensement de 2021*. Site consulté le 10 juillet 2023. – ¹⁴³ Fondation pour l'alphabétisation. « Les enquêtes et statistiques » : <https://fondationalphabetisation.org/analphabetisme/les-enquetes-et-statistiques/> Site consulté le 11 juillet 2023. – ¹⁴⁴ Plourde, Anne (2022). « Où en est l'école à trois vitesses au Québec ? », Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), <https://iris-recherche.qc.ca/publications/ecole-a-trois-vitesses/> 19 octobre 2022. Site consulté le 18 juillet 2023. – ¹⁴⁵ Association québécoise des neuropsychologues. « TDAH » : <https://agnp.ca/documentation/developpemental/tdah/> Site consulté le 18 juillet 2023. – ¹⁴⁶ Institut de la statistique du Québec, *Taux de participation aux activités culturelles selon certaines caractéristiques démographiques*, 2009, www.stat.gouv.qc.ca, site consulté le 10 mai 2017. – ¹⁴⁷ Ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion, *Immigrer au Québec : où s'installer*, région de Montréal, www.immigration-quebec.gouv.qc.ca, site consulté le 26 avril 2017. – ¹⁴⁸ Statistique Canada. *Répartition de la population selon l'affiliation religieuse, Canada, provinces et territoires, 2021*. Site consulté le 11 juillet 2023.

LANGUES ET CULTURES (SUITE)

- L'appréciation et la pratique d'une activité récréative sont reliées à la socialisation par la culture, au genre, à l'âge, au niveau d'éducation, à la classe sociale, à l'état de santé, etc. Certains segments de la population préfèrent des activités à d'autres, par exemple le ballet et le hip-hop.
- Les motifs principaux qui incitent les gens à faire du bénévolat sont semblables d'une culture à l'autre : volonté de contribuer à la société, mettre à profit ses compétences, être touché personnellement par la cause, améliorer son bien-être, explorer ses forces, réseautage¹⁴⁹.
- Depuis 1951, l'unilinguisme est en baisse et le bilinguisme français-anglais est en croissance de manière constante¹⁵⁰. Toutefois, un peu plus de **6% de la population québécoise ne maîtrise pas suffisamment le français** pour pouvoir soutenir une conversation¹⁵¹.
- Il y a **dix Premières Nations présentes au Québec** : soit les Abénakis, les Anichinabés, les Atikamekw, les Cris, les Hurons-Wendat, les Innus, les Wolastoqiyik (Malécites), les Mi'gmaq, les Mohawks et les Naskapis **auxquelles s'ajoutent les Métis et les Inuit**.
- Les langues autochtones les plus fréquemment parlées au Québec sont les langues cries, l'inuktitut, l'innu et l'atikamekw¹⁵².

STÉRÉOTYPES, DISCRIMINATIONS ET BARRIÈRES

- Au Québec, parmi les jeunes du secondaire, **41% des filles désirent être plus minces et 24% des garçons aimeraient être plus musclés**. Une insatisfaction corporelle chez les jeunes augmente les risques de dépression, les comportements à risque pour la santé, l'abandon de la pratique d'activités physiques et diminue leur estime de soi¹⁵³.
- En 2021, 65% de la population québécoise déclarait souhaiter maigrir, peu importe leur poids, 45% sont angoissées ou stressées par rapport à leur poids et 70% ressentent une pression liée aux standards de beauté¹⁵⁴.
- Selon un sondage Léger, au Québec en 2021, **une personne sur quatre a déclaré avoir déjà vécu de la discrimination en lien avec son poids**, que ce soit dans ses relations, au travail, dans les lieux publics, dans la recherche de logement ou dans le système de santé¹⁵⁵.
- La discrimination basée sur l'orientation sexuelle est interdite en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés depuis 1995 et le mariage pour les personnes de même sexe a été légalisé en 2005.
- Depuis 2015, **les personnes trans peuvent changer la mention de leur sexe et leur prénom légal sans prérequis chirurgical**¹⁵⁶. Toutefois, au Québec, la plupart des documents officiels d'identité demeurent genrés¹⁵⁷.
- Les **femmes** ne représentaient que **33% des membres des conseils d'administration en loisir**¹⁵⁸.
- Les femmes n'ont, en moyenne, que 25% du temps de parole en réunion de travail et ont 23% plus de chance de se faire interrompre que les hommes¹⁵⁹.
- Bien que le taux de criminalité au Canada soit généralement stable depuis plusieurs années, le nombre de crimes haineux (racistes, sexistes, antisémites, islamophobes, envers les communautés LGBTQ2+), lui, est en hausse¹⁶⁰.
- Les régimes de compensations financières pour les personnes avec un handicap ne sont pas les mêmes si le handicap est de naissance ou suite à un accident ou à un crime contre la personne. Ce sont donc les raisons du handicap qui déterminent le soutien financier et non le type de handicap, ce qui désavantage les personnes avec un handicap de naissance¹⁶¹.

¹⁴⁹ Volunteer Bénévoles Canada, Le bénévolat d'aujourd'hui au Canada, 2013, www.benevoles.ca, site consulté le 1er mai 2017. – ¹⁵⁰ Statistique Canada, *Connaissances des langues. Indicateurs clés*. Site consulté le 7 juillet 2023. – ¹⁵¹ Statistique Canada, *Alors que le français et l'anglais demeurent les principales langues parlées au Canada, la diversité linguistique continue de s'accroître au pays*, 17 août 2022. – ¹⁵² Statistique Canada, *Les langues autochtones au Canada* (2011). Site consulté le 18 juillet 2023. – ¹⁵³ Équilibre (2014), Résultats du sondage « Poids et image corporelle chez les jeunes : mieux comprendre la réalité et les besoins des enseignants en éducation physique du Québec ». Montréal, Québec, 34 p. – ¹⁵⁴ Équilibre (2021) L'insatisfaction corporelle des Québécois et l'impact de la pandémie sur la relation avec le corps, l'alimentation et l'activité physique. En ligne : https://equilibre.ca/wp-content/uploads/2022/02/Infographie_pandemie_VF.pdf – ¹⁵⁵ Coalition poids. « La grossophobie une réalité bien présente au Québec ». <https://collectifvital.ca/fr/grossophobie> Site consulté le 18 juillet 2023. – ¹⁵⁶ Conseil québécois LGBT (2023), Guide pratique pour des municipalités québécoises inclusives des personnes LGBTQIA2+. En ligne : <https://conseil-lgbt.ca/wp-content/uploads/2023/03/Guide-municipalites-inclusives-2023.pdf> – ¹⁵⁷ CliquezJustice.ca « F », « M », « X » : le genre et les pièces d'identité au Canada. <https://clickezjustice.ca/vos-droits/f-m-x-le-genre-et-les-pieces-d-identite-au-canada> Site consulté le 18 juillet 2023. – ¹⁵⁸ Femmes en loisir « Contexte » <https://www.femmesenloisir.com/about> Site consulté le 18 juillet 2023. – ¹⁵⁹ Femmes en loisir « Contexte » <https://www.femmesenloisir.com/about> Site consulté le 18 juillet 2023. – ¹⁶⁰ Statistique Canada, *Les crimes haineux déclarés par la police*, 2021. Site consulté le 18 juillet 2023. – ¹⁶¹ Office des personnes handicapées du Québec (2004) « Un système de compensation plus équitable pour les personnes handicapées. Synthèse du rapport final du groupe d'experts mandaté pour l'Office des personnes handicapées du Québec », janvier 2004. En ligne : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/45294>



QUELQUES TENDANCES AU QUÉBEC

- Une diversité culturelle plus forte due à l'immigration.
- Un individualisme grandissant qui multiplie les attentes et les aspirations.
- En 2022, 287 municipalités au Québec ont participé à la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie en affichant un drapeau LGBTQ2+, c'est 26 de plus qu'en 2021¹⁶².
- Les activités traditionnelles de chasse et de pêche sont considérées comme des droits ancestraux des peuples Autochtones.
- Depuis les années 1970, le Québec accueille une immigration de tous les horizons, tandis qu'avant cette date leur origine était plutôt européenne. Les flux migratoires sont intimement liés aux conflits militaires, aux tensions politiques, aux crises économiques et aux changements climatiques.
- Quoique la connaissance du français soit un critère de sélection important au Québec, l'immigration apporte une diversité linguistique grandissante.
- Alors que le sport professionnel masculin occupe une place importante dans les médias, le loisir est surtout abordé sous un angle de consommation et de divertissement.



INDICATEURS DE RÉALISATION

SPÉCIFIQUES

- Un équilibre entre le niveau d'accommodement et les activités de loisir favorisant l'intégration et les échanges entre les différentes clientèles.
- Une programmation qui respecte les spécificités des différents segments de la population (communautés culturelles, personnes âgées de 50 ans et plus, jeunes, personnes LGBTQ2+, etc.).
- Une clientèle diversifiée présente dans les activités.
- Un niveau d'accommodement approprié.
- Des lieux de rassemblement en nombre suffisant (centres communautaires, maisons de jeunes, auberges de jeunesse, espaces, parcs publics, etc.).
- Une programmation adaptée aux différents besoins des populations et aux nouvelles tendances.
- Des activités récréatives qui prennent en compte les différentes traditions et cultures des populations visées.
- Des tarifs adaptés aux familles (notamment nombreuses ou monoparentales), aux jeunes, aux personnes vivant avec un handicap, aux personnes âgées et à toute population à faible revenu.
- Les périodes, les heures, la durée d'ouverture, la programmation et les commodités respectant les spécificités culturelles des communautés minoritaires au Québec (shabbat, ramadan, menus végétariens, halal, casher, menus pour enfants).
- Du personnel formé qui aide les populations vulnérables à découvrir l'expérience de loisir dans les meilleures conditions.

¹⁶² Conseil québécois LGBT (2023). Guide pratique pour des municipalités québécoises inclusives des personnes LGBTQIA2+. En ligne : <https://conseil-lgbt.ca/wp-content/uploads/2023/03/Guide-municipalites-inclusives-2023.pdf>

? QUESTIONS

- Votre programmation tient-elle compte des spécificités sociodémographiques de la population?
- Votre public reflète-t-il la diversité du Québec?
- Votre personnel est-il diversifié et représentatif de la population desservie? Les postes que les personnes occupent sont-ils genrés?
- Est-ce que votre programmation ou vos services reflètent des stéréotypes (de genre, culturel, etc.)?
- Abordez-vous les enjeux d'accessibilité et d'inclusion dans la formation de votre personnel?
- Avez-vous des objectifs d'inclusion de la diversité dans votre planification stratégique ou dans votre plan d'action annuel?
- Est-ce que vous visez un segment spécifique ou plutôt l'ensemble de la population?
- Faites-vous attention à ne pas mélanger certains groupes pour la même activité et les mêmes périodes (par exemple, les personnes âgées cherchant le calme avec les enfants en camps de vacances)?
- Votre établissement assure-t-il la sécurité des personnes participantes (les salles de bain, les chambres, les douches, les vestiaires)?
- Comment avez-vous fixé les heures d'ouverture?
- Que faites-vous pour vérifier l'adéquation des heures d'ouverture avec les besoins de vos clientèles?
- Formez-vous le personnel de contact pour encadrer adéquatement les personnes aux besoins particuliers?
- Que faites-vous pour mesurer la satisfaction de votre public par rapport aux services de loisir offerts?
- Avez-vous des politiques pour l'inclusion et la représentation de la diversité? Avez-vous des politiques contre les discriminations, notamment sexuelles, corporelles, homophobes, transphobes, racistes, âgistes, capacitistes, etc.?
- Connaissez-vous la composition et l'évolution de la population de votre région?
- Avez-vous pris le temps de découvrir les besoins spécifiques de vos participants et de vos participantes?
- Mesurez-vous la fréquentation et le niveau de retour de vos clientèles?
- Que faites-vous pour relancer la participation? Connaissez-vous les raisons d'abandon d'une activité?
- Quelles sont les différentes actions que vous menez afin d'attirer de nouveaux publics?
- Avez-vous une stratégie de communication inclusive et respectueuse des diversités (sexuelles, corporelles, culturelles, etc.)?



Photo: Conseil québécois du loisir

LES PERSONNES REJOINTES VUES SOUS L'ANGLE DU VECTEUR SOCIOCULTUREL

Sous l'angle du vecteur culturel, nous pouvons distinguer les personnes selon leurs origines culturelles, ethniques, religieuses. Nous nous référons ainsi à leurs connaissances, leurs croyances, leurs coutumes, leurs traditions et leur éducation. Nous sommes notamment amenés à considérer les besoins des minorités culturelles, des populations autochtones, des nouveaux arrivants.

D'une part, le vecteur culturel influence la disposition des personnes à s'adonner à des activités de loisir. Nous pouvons distinguer, par exemple, les populations avec un fort attachement aux loisirs, comme les populations d'origine européenne, et les populations qui associent le loisir à une activité de luxe comme les populations d'origine asiatique. Par ailleurs, la question générationnelle prend toute son ampleur sous ce vecteur. Il faut alors considérer les besoins et les attentes des différentes générations en ce qui a trait à la programmation. De plus, l'orientation sexuelle ainsi que les attitudes et les modes de vie qui en découlent doivent être pris en compte dans un contexte d'accessibilité aux activités de loisir.

D'autre part, la culture peut renvoyer à la capacité de compréhension de chacun. Les multiples programmations et activités peuvent ne pas être comprises ou ne pas être adaptées à toute la population.



Photo: Valcourt 2030

📊 DONNÉES STATISTIQUES ET FACTUELLES

- Au Québec, selon les données du recensement de 2021, **14,6% de la population québécoise** est issue de **l'immigration**¹⁶³.
- **Environ 15% des personnes âgées au Québec sont issues de l'immigration**¹⁶⁴.
- En 2020, 50,6 % de l'immigration au Québec était d'ordre économique, ce qui représente une tendance à la baisse depuis quelques années : ce taux était de 57% en 2019 et 67% en 2013. À l'inverse le regroupement familial (30,9%) et les personnes réfugiées (16,6%) sont en hausse depuis le début des années 2000¹⁶⁵.
- En 2016, la population québécoise comptait **13% de personnes racisées**, comparativement à 22,3% pour l'ensemble du Canada¹⁶⁶. En 2021, la population noire représentait 5,1% de la population québécoise, alors que la population arabe représentait 3,4%¹⁶⁷.
- Le recensement de 2021 dénombre **205 015 Autochtones**, ce qui représente une **croissance de 14,3%** et forme 2,4% de la population du Québec. Ces populations, répartis dans 41 communautés sont composées de 116 550 personnes des Premières Nations (+30,8%), de 61 015 Métis (-12%) et de 15 795 Inuit (+13,3%)¹⁶⁸.
- Depuis les années 1990, **le niveau de santé mentale de la population étudiante du Québec est en déclin**. En 2018, c'était 58% des universitaires qui présentaient un niveau élevé de détresse psychologique et 19% qui avaient des symptômes dépressifs. Ces proportions seraient encore plus grandes pour les universitaires qui appartiennent aux communautés LGBTQ2+¹⁶⁹.

¹⁶³ Statistique Canada. 2023. (tableau). *Profil du recensement. Recensement de la population de 2021*, site consulté le 21 août 2023.. – ¹⁶⁴ Institut de la statistique du Québec. *Portrait des personnes âgées au Québec*, mai 2023.. – ¹⁶⁵ Institut de la statistique du Québec. *Le bilan démographique du Québec*. Édition 2021. P.95.. – ¹⁶⁶ Statistique Canada. Produits des données recensement de 2016, compilé par le MIFI « *Immigration et démographie au Québec en 2019* », septembre 2021. – ¹⁶⁷ Statistique Canada. *Le recensement canadien, un riche portrait de la diversité ethnoculturelle et religieuse au pays*. Site consulté le 11 juillet 2023.. – ¹⁶⁸ Statistique Canada. « *La population autochtone continue de croître et est beaucoup plus jeune que la population non autochtones* », septembre 2022. Site consulté le 11 juillet 2023. – ¹⁶⁹ Ministère de l'enseignement supérieur du Québec (2021). « *Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur* ». En ligne : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-action-sante-mentale-des-etudiants>

- Au niveau collégial, **35% de la population étudiante** affirment ressentir de **l'anxiété** en tout temps¹⁷⁰.
- Le recensement de 2021 proposait pour la première fois les cases « transgenre » et « non binaire » pour définir l'identité de genre. Au Québec, **10 155 jeunes de 15 à 34 ans** se sont alors déclarés **trans ou non-binaires**, soit 1 jeune sur 200¹⁷¹.

Tableau 12 - Déclaration de genre de la population québécoise de 15 ans et plus ¹⁷²

Identité de genre	Nombre
Femmes cis	3 495 785
Femmes trans	5 155
Hommes cis	3 406 710
Hommes trans	4 705
Personnes non-binaires	6 360
Total	6 918 715



RECOMMANDATIONS

- Former le personnel sur les enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion.
- Formuler des objectifs d'inclusion et de diversité et s'engager activement.
- Assurer la représentation et la visibilité de la diversité (culturelle, sexuelle, familiale, etc.). Par exemple, donner l'accès dans les bibliothèques à de la littérature autochtone, avoir des livres à propos des communautés LGBTQ2+, engager des profils diversifiés pour l'animation, la formation, l'accompagnement, etc.
- Mettre en place des partenariats avec des organismes spécialisés auprès de clientèles spécifiques (FADOQ, AQLPH, Kéroul, etc.).
- Adopter des pratiques favorables au développement d'images corporelles positives et non grossophobes.
- Inclure les comportements sexistes, racistes, homophobes, transphobes, grossophobes, etc. dans les politiques contre le harcèlement au travail et dans les règles d'utilisation des services pour assurer des environnements sécuritaires. Inclure un processus de plaintes et des sanctions.
- Ne pas imposer un uniforme genré.

¹⁷⁰ Ministère de l'enseignement supérieur du Québec (2021). « Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur ». En ligne : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-action-sante-mentale-des-etudiants> – ¹⁷¹ Institut de la statistique du Québec. *Diversité de genre* Site consulté le 10 juillet 2023. – ¹⁷² Statistique Canada. *Les populations transgenre ou non binaire du Canada : outil de visualisation des données*. Site consulté le 10 juillet 2023.

PARTIE 3 : LES MODES D'INTERVENTION FAVORISANT L'ACCESSIBILITÉ

Les modes d'intervention désignent les stratégies par lesquelles il pourrait être possible de corriger l'accessibilité à l'offre de service en loisir. Cinq modes d'intervention sont ici identifiés : les politiques, la gestion des services, l'animation, la tarification et la communication. Ce sont ces modes d'intervention qu'on peut évaluer et sur lesquels il est possible d'agir pour corriger des situations qui entravent l'accessibilité et l'inclusion en loisir. Dans cette section, les modes d'intervention sont définis et présentés avec des indicateurs de résultats et des questions à se poser pour mesurer et favoriser l'accessibilité et l'inclusion en loisir

La politique



POLITIQUE

C'est l'ensemble des options prises collectivement ou individuellement par le gouvernement d'un État ou d'un organisme dans les domaines relevant de son autorité. C'est aussi un énoncé du point de vue d'un acteur social sur le sens d'une problématique collective et sur ce qu'il propose concrètement à son sujet¹⁷³.



QUELQUES TENDANCES AU QUÉBEC

- L'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) adopte en 2000 les fondements d'une politique du loisir au Québec. Celle-ci met l'accent sur les citoyens et les citoyennes et demeure une référence de premier ordre pour tous les intervenants et les intervenantes en loisir¹⁷⁵.
- La Politique sur l'activité physique, le sport et le loisir Au Québec, on bouge! dévoilée en avril 2017, s'articule autour de quatre enjeux : l'accessibilité, la qualité de l'expérience, la promotion ainsi que le leadership et la concertation. Elle reconnaît également l'apport des milieux associatifs, municipaux et scolaires¹⁷⁶.
- Adoption en 2018 de la politique culturelle Partout, la culture qui reconnaît l'appart des loisirs culturels et à la pratique en amateur à la culture et au patrimoine culturel du Québec¹⁷⁷.
- Depuis 2020, les organisations de loisir et de sport reconnues par le ministère de l'Éducation du Québec doivent répondre aux exigences du Code de gouvernance des organismes à but non lucratif (OBNL) québécois de sport et de loisir.
- Les fédérations de loisir et de sport doivent, depuis 2020, se doter d'une politique en matière de protection de l'intégrité qui comprend un processus indépendant de traitement des plaintes.
- En 2021, le Québec a adopté un plan d'action gouvernemental en économie sociale qui prévoit des investissements de 137 millions de dollars pour mobiliser les entreprises d'économie sociale et stimuler l'innovation¹⁷⁸.

¹⁷³ Association québécoise du loisir municipal, Guide de terminologie en loisir à l'intention des professionnels et bénévoles en loisir organisé, document préliminaire, septembre 2004. – ¹⁷⁴ Association québécoise du loisir municipal, Loisir, communauté locale et qualité de la vie : une politique du loisir au Québec, 2000. – ¹⁷⁵ Association québécoise du loisir municipal, Mémoire de l'AQLM sur le Livre vert Le goût et le plaisir de bouger, 2013. – ¹⁷⁶ Lavigne, Marc-André, « Au Québec, on bouge! Points saillants de la nouvelle Politique de l'activité physique, du sport et du loisir », Observatoire québécois du loisir, volume 14, no 12, 2017. – ¹⁷⁷ Gouvernement du Québec, Politique culturelle du Québec, 2018. Site consulté le 11 juillet 2023. – ¹⁷⁸ Gouvernement du Québec (2021). « La force du collectif : plan d'action gouvernemental en économie sociale, 2020-2025 ». En ligne : <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/economie/publications/plan-action-gouvernemental-en-economie-sociale-2020-2025>

INDICATEURS DE RÉALISATION

SPÉCIFIQUES

- Les bénéficiaires des services (les personnes) sont au cœur des grandes orientations.
- La planification et la prévention sont privilégiées à l'intervention après coup.
- La décentralisation dans la prise de décision et la gestion participative sont valorisées.
- Des efforts en communication sont faits pour bien faire connaître les grandes orientations.
- Des politiques d'inclusion, de parité et de diversité sont adoptées et appliquées.
- Les discriminations sur le sexe, le genre, l'orientation sexuelle, le corps, l'origine culturelle, l'âge, la religion, etc. ne sont pas tolérées et des sanctions sont prévues dans une politique contre le harcèlement, par exemple.
- Un engagement clair envers l'accessibilité et l'inclusion est formulé, accompagné d'objectifs quantitatifs et qualitatifs pour en mesurer l'avancement.
- Les politiques mises en place sont révisées périodiquement pour évaluer les structures et les façons de faire pour éliminer les discriminations systémiques envers certaines populations.
- L'ADS+ est un outil adopté et utilisé par le milieu.

GÉNÉRIQUES

- Des politiques mises en œuvre par le gouvernement pour reconnaître et soutenir concrètement les efforts des organismes.
- Les inégalités sociales diminuent et des mesures concrètes de luttes contre les discriminations sont adoptées.

? QUESTIONS

- Travaillez-vous de concert avec le gouvernement pour résoudre des problématiques d'accessibilité?
- Existe-t-il, dans votre organisation, des politiques d'accessibilité pour les personnes défavorisées ou ayant des besoins particuliers?
- Comment faites-vous participer la population dans l'établissement de vos grandes orientations?
- Quelles sont les politiques pour favoriser le soutien à la prise en charge par les citoyens et les citoyennes?



Photo: Conseil québécois du loisir

La gestion du service



GESTION DU SERVICE

C'est l'art de concevoir et de mettre en œuvre les actions permettant de réaliser des buts, des objectifs ou des projets à caractère individuel, économique ou social. Enfin, gérer c'est l'agencement et l'utilisation efficiente des ressources (humaines, financières et matérielles) nécessaires à l'atteinte des résultats¹⁷⁹.



QUELQUES TENDANCES AU QUÉBEC

- La gestion financière demande temps et efforts au détriment de la gestion des personnes.
- Dans le domaine des services communautaires, les directions générales sont débordées (surcharge de travail, roulement de personnel, manque de formation continue, etc.) et ont des résultats quantitatifs à atteindre.
- Les départs massifs à la retraite demandent un effort de renouvellement de la main d'œuvre.
- Le financement par projets plutôt qu'à la mission des OBNL.
- Il est de plus en plus important pour une organisation de se doter d'un code d'éthique ou de déontologie et de le respecter.
- Une volonté de protéger de façon permanente des éléments du patrimoine naturel tout en les rendant accessibles aux touristes.



Photo: Conseil québécois du loisir

¹⁷⁹ Textes choisis par Giasson, F. H. et Lapierre, L. « Habiletés de direction, Gestion », Revue internationale de gestion, Collection « Racine du savoir », juillet 1996.

INDICATEURS DE RÉALISATION

SPÉCIFIQUES

- Évaluer les compétences requises pour le poste et assurer une offre de formation s'il y a un écart de compétence.
- Un certain contrôle est exercé quant aux limites des activités autorisées pour des raisons de protection (des ressources naturelles, de la sécurité des usagers, etc.).
- Un effort nécessaire et soutenu en gestion des ressources humaines (création d'emplois, amélioration des conditions, formation continue, etc.).
- La qualité de la gestion des ressources humaines et des pratiques partenariales en relation directe avec des objectifs d'accessibilité d'inclusion.
- Des choix budgétaires qui tiennent compte de l'accessibilité et de l'inclusion des divers groupes de population.
- Des responsabilités civiles et pénales bien définies, pour chacun des acteurs, notamment en cas d'accidents.
- Une offre de services impliquant la participation de plusieurs acteurs de divers milieux d'intervention (gestion participative).
- Avoir des mécanismes pour connaître la satisfaction des personnes participantes, leurs besoins et leur sentiment de sécurité dans leur utilisation des services.



Photo: Conseil québécois du loisir

? QUESTIONS

- Dans votre organisation ou milieu, existe-t-il des limites quant au nombre de personnes admises à une activité ou un site pour des questions de durabilité?
- Dans vos programmes de formation et de développement des ressources humaines, quelle place occupent les questions d'accessibilité et d'inclusion?
- Avez-vous participé à l'une des activités offertes par votre organisme pour attester de la qualité ou la mesurer?
- Quelles sont les attentes face aux organismes qui offrent des services grâce à la prise en charge et l'implication citoyenne?
- Prenez-vous en compte la rétroaction des personnes participantes dans le déploiement de vos services? Sont-elles consultées et écoutées?
- Avez-vous une stratégie pour faire connaître vos services aux populations qui ne les utilisent pas?

L'animation



ANIMATION

Ensemble de pratiques et de méthodes qui favorisent dans un groupe ou dans un milieu la participation de ses membres à la vie collective, par des activités culturelles, de loisir, sportives, sociales ou communautaires, ainsi que par la stimulation des échanges sociaux¹⁸⁰.

QUELQUES TENDANCES AU QUÉBEC

- Depuis 2014 ont lieu chaque année les Journées de l'animation et de l'accompagnement qui visent à reconnaître et valoriser l'animation en loisirs¹⁸¹.
- Les résultats d'un sondage mené par le Conseil québécois du loisir et Léger Marketing dévoilent que dans 93,1% des cas, la qualité de l'animation des activités est aussi importante que les équipements de loisir utilisés .
- Des nouvelles activités spécialisées se développent.
- Lancé en 2009, le Programme DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) vise à assurer la sécurité et la qualité de l'animation de groupes de jeunes de 5 à 17 ans, dans toutes les régions du Québec¹⁸³.
- En 2021, l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) adopte et diffuse un Cadre de référence pour Soutenir le loisir à participation et accès libres. Celui-ci vise à outiller les municipalités qui veulent répondre à la demande grandissante pour ce type d'activités de loisirs.
- L'approche loisir ou **PALAIS** (**P**laisir, **A**pprentissage, **L**udique, **A**ccessible, **I**nclusif, **S**ouple) est une approche qui unit les milieux associatifs de loisir et les distingue.



Photo: Conseil québécois du loisir



¹⁸⁰ Association québécoise du loisir municipal, Guide de terminologie en loisir à l'intention des professionnels et bénévoles en loisir organisé, document préliminaire, septembre 2004, www.bel.uqtr.ca. - ¹⁸¹ Journées de l'animation et de l'accompagnement : <https://www.idaa-quebec.ca/> Site consulté le 11 juillet 2023. - ¹⁸² Conseil québécois du loisir, « Sondage sur les habitudes et les perceptions des Québécois à l'égard du bénévolat dans le domaine du loisir », Faits saillants, octobre 2001, www.bel.uqtr.ca, site consulté le 9 mai 2017. - ¹⁸³ Programme DAFA : <https://programmedafa.com/fr> Site consulté le 11 juillet 2023.

INDICATEURS DE RÉALISATION

SPÉCIFIQUES

- Une équipe d'animation formée et compétente. (Le Programme DAFA est le seul programme standardisé et reconnu dans tous les milieux de loisir du Québec).
- Des méthodes d'animation sans stéréotypes ni discriminations qui répondent aux attentes et aux besoins des personnes.
- Du personnel et des bénévoles formés pour encadrer la clientèle et veiller à son bien-être.
- Une réflexion sur la pertinence des activités de loisir par rapport aux bénéfices escomptés.
- Un style d'animation et d'interaction avec la population avec pour effet de créer une appartenance à un milieu.
- Avoir une culture de loisir développée.
- Une remise en question des façons de faire pour éviter les biais inconscients et l'appropriation culturelle, notamment dans l'animation.
- Varier les styles d'animation des activités : l'animation dirigée, l'animation axée sur l'encouragement (motiver) et l'animation centrée sur le plaisir (faire jouer).



QUESTIONS

- Quelles méthodes d'animation privilégiez-vous pour favoriser la participation la plus large possible?
- Le personnel a-t-il accès à des programmes de formation en animation?
- Votre personnel d'animation est-il représentatif de votre clientèle?
- Quels sont les critères d'évaluation d'une animation réussie?
- Est-ce la participation de tous ou la participation très active d'un plus petit groupe?
- Pensez-vous aux critères d'évaluation en amont de l'activité ?

Photo: Valcourt 2030

La tarification des services



TARIFICATION DES SERVICES

C'est le processus de fixation des prix par les fournisseurs d'activités de loisir. Il a pour corollaire, le prix à payer par les personnes qui utilisent ces services.



QUELQUES TENDANCES AU QUÉBEC

- La majorité des rabais consentis se font sur la base de l'âge (rabais pour enfants ou pour personnes âgées) ou pour les familles.
- Un nombre de services autrefois gratuits devient payant, tel que l'accès aux parcs nationaux. Les recettes servent ensuite à assurer aux touristes des services et des installations et à conserver les territoires¹⁸⁴.
- Au début des années 2000, la privatisation de certaines infrastructures de loisir et la mise en place de partenariats publics-privés participent à la tarification des services de loisir selon la logique de « l'utilisateur-payeur »¹⁸⁵.



INDICATEURS DE RÉALISATION

SPÉCIFIQUES

- Le tarif est modulé (rabais, réductions, etc.) pour tenir compte de la capacité de payer de divers groupes.
- La gratuité est favorisée pour certaines activités ou pour certaines populations.
- Des promotions, rabais et autres mesures de soutien financier sont en place.
- La carte Accompagnement loisir qui assure la gratuité à la personne accompagnatrice d'une personne avec un handicap est reconnue.

GÉNÉRIQUES

- Des subventions aux associations qui offrent un loisir accessible notamment aux personnes à faible revenu.
- Une politique sociale claire favorisant le droit au loisir pour tous et toutes, grâce à un programme de soutien financier.
- L'accès aux loisirs comme facteur d'inclusion sociale et de lutte contre la précarité et la pauvreté.



QUESTIONS

- Sur quelle base fixez-vous vos prix et tarifs?
- Considérez-vous votre tarification comme un obstacle pour certains segments de la population?
- Offrez-vous certains services gratuitement?
- Est-ce qu'il y a d'autres moyens pour garantir la participation des personnes sans demander un tarif de base ?

¹⁸⁴ Site de la SÉPAQ, Tarification d'accès, www.sepaq.com, site consulté le 9 mai 2017. - ¹⁸⁵ André Thibault (2022), *Les leçons de l'histoire du loisir public québécois*, Observatoire québécois du loisir 19(9).

La communication



COMMUNICATION

C'est l'ensemble des moyens et des techniques permettant la diffusion de messages écrits ou audiovisuel auprès d'un public plus ou moins vaste et hétérogène. C'est l'effort déployé pour diffuser l'information.



QUELQUES TENDANCES AU QUÉBEC

- Bien que l'influence des médias sociaux soit grandissante, surtout chez les populations plus jeunes ou immigrantes, la télévision demeure le média d'information le plus populaire pour l'ensemble de la population québécoise (64%)¹⁸⁶.
- Internet et les médias sociaux arrivent en tête quand il s'agit de l'intérêt qu'ils représentent dans la planification des vacances, tout comme les recommandations de proches¹⁸⁷.
- Depuis 1979, l'Office québécois de la langue française recommande la féminisation des textes. Depuis 2018, il est plutôt question de féminisation et de rédaction épïcène¹⁸⁸.
- En 2021, le pronom iel est entré dans le dictionnaire Le Robert. Ce pronom personnel est utilisé pour désigner une personne sans distinction de genre¹⁸⁹.
- Le terme grossophobie est officiellement dans le dictionnaire Le Robert depuis 2019¹⁹⁰.



INDICATEURS DE RÉALISATION

SPÉCIFIQUES

- Les sommes dépensées en communication sont suffisantes.
- Une stratégie de communication qui tient compte des divers publics cibles.
- Un choix de moyens de communication appropriés (choix des médias, langue, vocabulaire simple, utilisation de visuels, gros caractère et contraste, etc.).
- Adoption de l'écriture inclusive dans l'ensemble des communications.
- Les communications, que ce soit à l'écrit, à l'oral ou encore au niveau du visuel, ne reproduisent pas de stéréotypes ni d'appropriation culturelle.
- Les communications représentent la diversité culturelle, corporelle, sexuelle, de genre, etc. des populations desservies.

¹⁸⁶ Thériault, William. « Deux tiers des Québécois font confiance aux médias traditionnels » dans La Presse, 3 juin 2022. En ligne : <https://www.lapresse.ca/affaires/medias/2022-06-03/deux-tiers-des-quebecois-font-confiance-aux-medias-traditionnels.php> Site consulté le 20 juillet 2023. - ¹⁸⁷ Levasseur, Maïthé, « La planification de voyages : quatre marchés comparés », Réseau de veille en tourisme, 4 juin 2015, www.veilletourisme.ca, site consulté le 9 mai 2017. - ¹⁸⁸ Office québécois de la langue française. Féminisation et rédaction épïcène, formations en ligne sur la rédaction épïcène. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/sujets-dinteret/feminisation-et-redaction-epicene> Site consulté le 11 juillet 2023. - ¹⁸⁹ Radio-Canada. « Le pronom iel reconnu par le dictionnaire Le Robert », 19 novembre 2021. <https://ici.radio-canada.ca/jeunesse/maj/1841118/iel-pronom-robert-dictionnaire-non-binaire> Site consulté le 11 juillet 2023. - ¹⁹⁰ Allard, Marie. « Mieux comprendre la grossophobie », dans La Presse, 13 septembre 2019. En ligne : https://plus.lapresse.ca/screens/9c344888-e34d-4a3b-b85b-f94660a5e08e%7C_0.html Site consulté le 20 juillet 2023.

? QUESTIONS

- Par quels moyens de communication les gens prennent-ils connaissance de votre offre en loisir?
- Pensez-vous que vos stratégies rejoignent une proportion suffisante de participants et de participantes de tous les milieux?
- Avez-vous une formation ou un guide en rédaction épïcène?
- Évaluez-vous vos communications pour vous assurer de la représentation des divers groupes de la population?
- Allez-vous directement communiquer avec les populations que vous souhaitez rejoindre? Par exemple, rejoindre les mères monoparentales en passant par les écoles ou les garderies où sont leurs enfants.
- Est-ce que le personnel est sensibilisé à l'usage des bons pronoms pour chaque personne?
- Avez-vous formé votre équipe sur la communication inclusive?
- Intégrez-vous des tactiques de mobilisation à l'intérieur de vos stratégies de communication?



Photo: Conseil québécois du loisir



Photo: Vice Media LCC, Gender Spectrum collection

PARTIE 4 : LES OBJETS DE L'ACCESSIBILITÉ

Les objets de l'accessibilité sont, du point de vue des personnes utilisatrices, ce par quoi se concrétise l'offre de service en loisir. Les actions et les décisions des partenaires d'un milieu ou d'un espace géographique donné viseront, en conséquence, à rendre le loisir plus accessible en regard des différents objets de l'accessibilité, soit : le territoire, les services offerts, l'information diffusée, les activités programmées ou les équipements et aménagements offerts. Dans cette section, chaque objet de l'accessibilité est défini et présenté avec des indicateurs de résultats et des questions à se poser pour mesurer et favoriser l'accessibilité et l'inclusion en loisir.

Le territoire



TERRITOIRE

Le territoire est l'espace où vivent des populations. Cet espace peut être aménagé ou non, protégé ou non, et peut regrouper des sites, des rivières, des montagnes ou des espaces pouvant accueillir des activités récréatives et de loisir. D'après le dictionnaire *Larousse*, c'est une « étendue de pays dépendant d'une autorité, d'une juridiction quelconque » (Larousse, dictionnaire en ligne).

Le territoire du Québec se trouve sur des territoires autochtones non cédés, par exemple, Montréal ou Tiohtià:ke où ce document a été rédigé était un lieu de rassemblement pour de nombreuses communautés issues des Premières Nations¹⁹¹.



INDICATEURS DE RÉALISATION

- Une répartition adéquate de l'offre du loisir sur l'ensemble du territoire national, et pas seulement dans les grandes villes.
- Un réseau efficace de transports, c'est-à-dire une offre de modes de transports variés, à proximité.
- Des indications et des panneaux assez clairs pour permettre à la population de se diriger correctement.
- La dispersion géographique des équipements de loisirs prend en compte la variation du niveau de peuplement des régions.
- L'accès au territoire à des fins d'activité de loisir est facile.



QUESTIONS

- Pour accéder à des activités de loisir dans votre région, les personnes participantes ont-elles accès à plusieurs modes de transport? Est-ce qu'il y a du transport adapté à proximité?
- Quel est l'état de la signalisation sur votre territoire?
- Est-ce que les sites touristiques ou de loisirs sont accessibles, connus et visibles?
- Pourriez-vous parfois déplacer une activité par soucis d'accessibilité ?

¹⁹¹ Université Concordia. « Reconnaissance territoriale », Indigenous Directions. <https://www.concordia.ca/indigenous/resources/reconnaissance-territoriale.html> Site consulté le 11 juillet 2023.

Les services



SERVICES

Un service est le résultat d'une interaction entre un fournisseur et un consommateur. Le domaine du loisir est composé de services qui en représentent l'essence même. Une distinction doit être faite entre le service public, les services offerts par le milieu associatif en loisir et les services commerciaux, communautaires et d'économie sociale.



INDICATEURS DE RÉALISATION

- Les horaires des services doivent être flexibles.
- La facilité d'inscription ou d'achat passe par des modalités de paiements variés (carte de crédit, paiement direct, argent comptant, en ligne, au téléphone, en personne, etc.).
- Les formulaires d'inscription sont allégés et ne demandent que les informations essentielles à la tenue des activités.
- Une fois le service acheté ou réservé, il doit être facilement utilisable.
- Une coordination existe entre les agences de service et les agences de transport, ce qui permet un niveau de services diversifiés.

? QUESTIONS

- Est-ce que les horaires d'ouverture de vos services sont flexibles?
- L'inscription aux activités est-elle facile? Et par quels moyens?
- Quelle reconnaissance et quel soutien sont disponibles aux associations qui offrent des services?
- Le personnel est-il formé sur les enjeux d'accessibilité et d'inclusion?
- Le service à la clientèle est-il adapté aux différents besoins des populations?
- Est-ce que des mesures sont mises en place pour assurer un environnement sécuritaire aux différentes populations?



Photo: Conseil québécois du loisir

L'information



INFORMATION

L'information, la base de l'accessibilité, est tout message oral ou écrit qui vise à transmettre des données à une personne, à mettre au courant une personne d'un événement, d'une réalité, d'une décision ou d'une nouvelle. Il existe plusieurs supports à la circulation de l'information : le support oral, le support écrit et le support audiovisuel.

- En 2020, **92% de la population québécoise** a accès à l'Internet à la maison. Par contre, cet accès varie selon certains facteurs sociodémographiques¹⁹².

Tableau 13 - Accès à Internet à domicile selon différents facteurs sociodémographiques (2020)

Facteurs sociodémographiques	%	Facteurs sociodémographiques	%
15 à 44 ans	98%	75 ans et plus	61,7%
Genre masculin	93%	Genre féminin	90,6%
Diplôme universitaire	97,9%	Aucun diplôme	72,4%
Revenu de 80 000\$ et +	97,5%	Revenu de moins de 45 000\$	79,2%
Montréal et Québec	93,7%	Milieus ruraux	87,9%

QUELQUES TENDANCES AU QUÉBEC

- Ces dernières années, une explosion des moyens d'information a été notée notamment par la démocratisation de l'utilisation d'Internet et l'émergence des réseaux sociaux.
- Une surdose d'informations pas toujours désirables (publicités, pourriels, télémarketing, etc.).

¹⁹² Statistique Canada. [Portrait de l'accès à Internet à domicile au Québec en 2020](#). Site consulté le 11 juillet 2023.

INDICATEURS DE RÉALISATION

- Une adaptation de l'information aux populations visées (choix de la langue, niveau de vulgarisation de l'information, emplacement, pictogramme, contraste des couleurs, etc.).
- Une information pertinente, accessible et à la disposition des publics cibles dans des délais raisonnables.
- Une utilisation adéquate des technologies de l'information.
- On définit l'éducation au loisir comme outil d'accessibilité.
- On distingue entre information et promotion.

? QUESTIONS

- Est-ce que vous donnez rapidement de l'information (horaires, activités, programme de subvention, etc.) quand les personnes vous en font la demande?
- Quel support à la circulation de l'information privilégiez-vous?
- Avez-vous plusieurs modes de transmission de l'information?
- Est-ce que le personnel connaît les différents programmes et mesures en place pour favoriser l'accessibilité et l'inclusion?



Photo: Vice Media LCC, Gender Spectrum Collection

Les activités



ACTIVITÉS

Les activités concernent tous les aspects de la programmation en loisir, peu importe le milieu :

- Institutionnel (activités adaptées et intégrées à des milieux de vie de type éducatif, thérapeutique, carcéral, etc.) ;
- Municipal (activités offertes par les municipalités) ;
- Associatif ou communautaire (lieux majeurs d'expression des besoins et de l'engagement des individus).

Les activités impliquent autant une programmation de loisir qu'un aménagement pour une pratique libre ou encore une activité ponctuelle dans tous les secteurs de loisirs. Cinq grands secteurs d'activités sont représentés au sein du Conseil québécois du loisir : les secteurs culturel, scientifique, socio-éducatif, de plein air et touristique. À ces secteurs, s'ajoute le secteur sportif.

Photo: Valcourt 2030



INDICATEURS DE RÉALISATION

- Une offre d'activités variées et répondant à différents profils de population.
- Des activités qui évoluent avec les gens.
- Des activités qui tiennent compte du climat et des ressources disponibles.
- Une offre qui correspond aux saisons.
- Une offre de produits touristiques et de loisir qui respecte l'évolution de la démographie, sa diversité et le vieillissement de la population.
- Des activités spécifiques réservées à certaines populations cibles.

? QUESTIONS

- Vos activités répondent-elles aux différents profils de population? À qui s'adressent-elles?
- Sur quels critères vous basez-vous pour établir votre programmation?
- Consultez-vous les personnes participantes à vos activités pour connaître leurs besoins et leurs intérêts?
- Est-ce que les populations vulnérables, marginales ou peu présentes dans vos activités sont consultées dans l'élaboration de votre programmation?
- Avez-vous une programmation variée et qui permet une participation flexible?

Les équipements



ÉQUIPEMENTS

Par équipements, nous entendons l'ensemble des éléments matériels (bâtiments, installations, aménagement, etc.) qui permettent l'exercice des activités de loisir. Ce sont aussi les aménagements qui contribuent à rendre accessible la pratique des activités de plein air telles que les pistes cyclables et les sentiers de randonnée pédestre.



INDICATEURS DE RÉALISATION

SPÉCIFIQUES

- Un niveau important d'investissement dans les infrastructures de loisir.
- Des efforts de mise aux normes dans le domaine des équipements, dont celles concernant l'accessibilité aux personnes vivant avec un handicap ou à celles historiquement marginalisées.
- La prise en compte de principes de développement durable, social, économique et environnemental pour assurer une durabilité et une accessibilité.
- L'augmentation de la disponibilité d'infrastructure et de sites de pratique pour les activités de loisir.

GÉNÉRIQUES

- Un programme gouvernemental de soutien aux associations à but non lucratif pour fins d'immobilisation.
- Des investissements importants dans le secteur des transports collectifs.
- Des modes de transports collectifs fiables et réellement accessibles à tous et à toutes.

? QUESTIONS

- Recevez-vous un soutien gouvernemental pour développer ou maintenir les infrastructures de loisir?
- Qu'en est-il de la prise en compte des critères environnementaux dans le développement de vos équipements?
- Quel est l'état de vos équipements sur le plan de l'accessibilité?
- Les équipements de votre secteur ou de votre territoire sont-ils sous la responsabilité publique ou sont-ils gérés par des associations?
- Le matériel nécessaire pour la tenue de vos activités prend-il en considération les particularités individuelles (corps, expression de genre, âge, handicap, etc.)?
- Avez-vous des ententes pour le partage d'équipement?
- Tenez-vous compte des caractéristiques sociodémographiques des personnes qui utilisent vos infrastructures pour en évaluer leur fréquentation?
- Évaluez-vous qui fréquentent certains types d'installations lors de l'élaboration de projet de développement d'infrastructures?



Annexe 1 - Lexique²⁰⁰ : Concepts

Concepts

ADS+ (analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle)

Il s'agit d'un processus d'analyse qui permet de discerner, de façon préventive, les effets distincts que peut avoir une initiative sur les hommes et les femmes, d'évaluer leur impact et d'ajuster les stratégies afin de satisfaire au mieux les besoins différenciés des hommes et des femmes. L'ADS+ prend ses racines dès la naissance du projet et dirige celui-ci jusqu'à la fin.

BAIS INCONSCIENT

Raccourci ou préjugé favorable ou défavorable envers une personne (ou un groupe) basé sur son apparence et son identité sociale et qui fausse le jugement et l'objectivité.

BINARITÉ DES GENRES

Il s'agit d'une idée contestée selon laquelle il n'y aurait que deux catégories de genres : les hommes et les femmes. Il est préférable de considérer l'identité de genre comme un continuum. La non-binarité fait référence aux personnes qui ne s'identifient pas (ou pas exclusivement) comme homme ou femme.

Cis (ou cisgenre) : Une personne est cis ou cisgenre lorsque son sexe attribué à la naissance est en adéquation avec son identité de genre.

Genre : Le genre est une construction sociale qui attribue certaines caractéristiques physiques, sociales, comportementales stéréotypées à la féminité ou à la masculinité. Il est question d'expression ou d'identité de genre lorsqu'on fait référence au genre auquel une personne s'identifie, peu importe le sexe attribué à la naissance. Le genre est fluide et peut changer au cours d'une vie.

Non-binaire : Fait référence à une personne qui ne s'identifie pas ou pas seulement au genre féminin ou masculin. Certaines personnes trans s'identifient comme non-binaire.

Sexe : Réfère au sexe biologique d'une personne, il est habituellement attribué à la naissance dans une logique de binarité du sexe féminin et du sexe masculin. Lorsqu'il est question de mention de sexe, c'est une référence au sexe inscrit sur les documents d'identité officiels.

Trans (ou transgenre) : Une personne est trans ou transgenre lorsque son sexe attribué à la naissance n'est pas en adéquation avec son identité de genre. Les personnes non-binaires s'identifient parfois comme des personnes trans.

IDENTITÉ SOCIALE

Appartenance d'une personne, réelle ou perçue, à un groupe social ou une catégorie démographique donnée (genre, héritage culturel, âge, etc.). Les identités sociales influencent la façon dont une personne se perçoit et ses interactions avec les autres.

²⁰⁰ Certaines définitions sont inspirées du Guide pour l'égalité des genres en sport au Québec d'Égale Action (2021) https://www.egaleaction.com/wp-content/uploads/2022/03/2021_Guide-pour-une-politique-degalite-des-genres-en-sport-au-QC_EA_OPTIMISE.pdf.



INTERSECTIONNALITÉ

Concept issu des mouvements féministes afro-américains qui critique l'homogénéisation de certaines catégories sociales en révélant la pluralité et l'entrecroisement des discriminations et des rapports d'oppression et leur renforcement mutuel. Il permet de prendre en compte simultanément les différents aspects qui forment l'identité d'une personne et la spécificité des expériences vécues.

LGBTQ2+

Il existe plusieurs variations de l'acronyme pour désigner les enjeux de diversités sexuelles et de genres : LGBT, LGBTQ, LGBTQ2+, **LGBTQIA2+**, etc. Cet acronyme correspond à **L**esbienne, **G**ay, **B**isexualité, **T**rans, **Q**ueer, **I**ntersexe, **A**sexualité, **T**wo-spirit ou Bispiritualité. Le « + » désigne toute autre orientation sexuelle, identité ou expression de genre qui n'est pas spécifiquement nommée à travers une lettre de l'acronyme. L'acronyme « DSPG » peut également être utilisé comme alternative pour désigner les « diversités sexuelles et la pluralité des genres »²⁰¹.

Asexualité : Fait référence aux personnes qui n'ont pas ou peu d'attraction envers d'autres personnes, peu importe leur genre

Bisexualité : Fait référence aux personnes qui ont une attraction envers les personnes du même genre et aux personnes de genre différent.

Gay : Fait référence à une personne attirée par d'autres personnes du même genre. Plus souvent utilisé pour les hommes, il peut également se conjuguer au féminin (gaie).

Intersexe : Fait référence aux personnes qui ont des caractéristiques biologiques qui ne correspondent pas seulement à un des sexes médicalement reconnus (féminin ou masculin).

Queer : Historiquement considéré comme une insulte, le terme queer a été réapproprié par les mouvements LGBT des années 1990 (essentiellement aux États-Unis). Il désigne les personnes qui rejettent l'hétéronormativité et la cisnormativité.

Lesbienne : Fait référence à une femme qui a de l'attraction pour les autres femmes.

Trans(identité) : Fait référence à l'identité de genre d'une personne trans ou transgenre, c'est-à-dire une personne dont le sexe attribué à la naissance n'est pas en adéquation avec son identité de genre. Les personnes non-binaires s'identifient parfois comme des personnes trans.

Two-spirit (ou Bispiritualité) : Terme réservé aux Autochtones d'Amérique du Nord, il fait référence à la fois aux personnes qui s'identifient à l'esprit féminin et à l'esprit masculin, autant qu'à l'orientation sexuelle sans dichotomie de genre.

MICROAGRESSION

Il s'agit de courtes interventions qui peuvent sembler banales en apparence, mais qui sont en réalité des attaques ou insultes envers un individu ou un groupe d'individus ciblés. Très souvent, ces microagressions sont liées aux oppressions et s'attaquent à des caractéristiques de l'identité sociale, notamment la race, l'orientation sexuelle, le genre, la religion, les capacités, le statut d'immigration, etc.

MÉGENRER

Attribuer volontairement ou non le mauvais genre à une personne. Pour les personnes trans ou non conformes dans le genre, un mégenrage est généralement perçue comme une microagression.

²⁰¹ Akpokli, S., Dufour, E. et Godoy, H. 2023. *Guide pratique pour des municipalités québécoises inclusives des personnes LGBTQIA2+*, Conseil québécois LGBT, p.14.



NEURODIVERSITÉ

La neurodiversité renvoie au concept de la variabilité neurologique des individus dans une optique non médicale. Ce concept est historiquement lié aux mouvements de reconnaissance des droits des personnes autistes, mais inclut également, sans s'y limiter, les troubles d'apprentissages et le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

Neurotypique : Le terme neurotypique est utilisé pour désigner une personne dont le fonctionnement neurologique et cognitif est considéré comme la norme. À l'inverse une personne neuro-atypique ou neurodivergente désigne une personne qui présente un trouble neurologique ou cognitif, par exemple les troubles en « dys » comme la dyslexie ou la dyspraxie.

OPPRESSION

Subordination ou dévalorisation d'un groupe par un autre, fondée sur des hiérarchies et biais sociaux historiquement ancrés. L'oppression peut se traduire par la marginalisation, la persécution, la privation des droits ou par le biais d'autres obstacles empêchant l'accès à l'équité à certaines identités sociales en particulier (ex. : racisme, sexisme, hétérosexisme, etc.).

PARITÉ

Principe qui fait référence à une représentation ou à une proportion juste. Par exemple, lorsqu'il est question de la parité sur un conseil d'administration, on fera souvent référence à une zone paritaire, c'est-à-dire une représentation entre 40% et 60% de femmes et d'hommes.

POSITION SOCIALE

Position relative d'une personne au sein de la société en fonction de la proximité de ses différentes identités sociales avec les normes et idéaux sociaux. La position sociale a des répercussions sur la façon dont une personne est perçue, son accès relatif aux ressources, son acceptation au sein de la société, la façon dont elle sera respectée et représentée, sa visibilité, son autorité et ses expériences de manière générale.

PRÉJUGÉ

Idée préconçue sur une personne ou un groupe de personnes. Un préjugé se fonde toujours sur un stéréotype.

PRIVILÈGE

Avantages injustes et immérités que la société accorde à une personne parce que (ou parce qu'on perçoit que) son identité sociale correspond à ce que l'on considère comme supérieur selon les règles et les normes sociales. Le privilège se traduit souvent par l'absence d'obstacles liés à une identité sociale particulière (ex. : privilège blanc ou privilège hétérosexuel).

STÉRÉOTYPE

Les stéréotypes sont une généralisation simplifiée appliquée à un groupe entier de personnes, sans tenir compte des différences individuelles.

Stéréotypes de genres : Les stéréotypes sont une généralisation simplifiée et réductrice appliquée à un groupe entier de personnes, sans tenir compte des différences individuelles. Les stéréotypes de genres (ou sexuels) font donc références aux rôles et attributs d'un genre. Ils permettent de justifier les inégalités et la division sociales des genres.



STIGMATISATION

Processus qui vise un individu ou un groupe d'individus en les identifiant comme déviants ou en marge de la norme sociale. La stigmatisation regroupe l'ensemble des attitudes, préjugés, croyances, comportements envers une personne en raison de sa situation personnelle. Il y a trois types de stigmatisation : la stigmatisation sociale, la stigmatisation internalisée et la stigmatisation structurelle.

TRANSITION DE GENRE

Il s'agit d'un processus d'affirmation du genre qui consiste l'adoption de différents changements à plusieurs niveaux (social, médical, légal). Les parcours de transition sont multiples et sont influencés par les choix individuels autant que l'environnement social.

Sociale : Il s'agit d'une transition essentiellement au niveau de l'expression et de l'identité de genre. C'est le fait d'affirmer en société son identité de genre, ce qu'on appelle souvent le coming-out.

Légale : Il s'agit de la transition au niveau de la documentation officielle, par exemple changer son nom sur son passeport.

Médicale : Ce type de transition comprend les chirurgies et les traitements hormonaux, par exemple.

Systemes d'oppression

ÂGISME

Système de valeurs et de discriminations fondées sur l'âge d'où découlent stéréotypes, inégalités, mépris, exclusion, maltraitance et violences. Généralement associé aux personnes âgées, l'âgisme peut également viser les jeunes surtout à l'adolescence.

CAPACITISME

Système de valeurs et de discriminations envers les personnes vivant avec un handicap (physique ou lié à la santé mentale) comme étant dans une situation inférieure et qui place les individus qui vivent sans handicap comme la norme sociale.

CLASSISME

Idéologie basée sur la stratification sociale d'où découlent des discriminations et des inégalités basées sur le statut socio-économique (ou l'appartenance à une classe sociale) des individus.

COLONIALISME

Idéologie qui vise l'extension de la souveraineté d'un État sur des territoires au-delà de ses frontières sans égards aux populations locales qu'il vise à coloniser, à assimiler ou à exterminer.

IMPÉRIALISME

Idéologie politique qui vise la domination et la conquête de territoires dans l'objectif d'étendre un État pour former un empire.



GROSSOPHOBIE

L'ensemble des préjugés, stéréotypes, peurs et discriminations en lien avec le poids des personnes. Ces comportements, attitudes et mesures discriminantes, voire hostiles, sont la cause d'inégalités, de rejets et de violences envers les personnes grosses. C'est également la peur de grossir, de prendre du poids.

PSYCHOPHOBIE OU SANISME

L'ensemble des préjugés, stéréotypes, peurs et discriminations envers les personnes qui ont (ou qui semblent avoir) un trouble neurologique ou cognitif.

RACISME

Idéologie reposant sur l'existence et la hiérarchisation de « races » humaines et par le fait même, de la supériorité de certains groupes sociaux (généralement blancs) sur d'autres, en raison de la couleur de la peau ou le pays d'origine. Il est source de violences, de discriminations, d'inégalités, de marginalisation, d'oppression et d'exclusion.

Antisémitisme : Ensemble de préjugés, de stéréotypes, d'inégalités et d'actes d'hostilité à l'endroit des personnes de confession juive. Il est la source de violences, de discriminations, d'inégalités, de marginalisation, d'oppression et d'exclusion envers les populations juives.

Islamophobie : Ensemble de préjugés, de stéréotypes, d'inégalités et actes d'hostilité à l'endroit des personnes musulmanes ou des adeptes de l'Islam en général. En plus de motiver des actes d'intolérance et de profilage racial, l'islamophobie mène à considérer, aux niveaux institutionnel, systémique et sociétal, que les musulmans constituent une menace accrue pour la sécurité²⁰².

SEXISME

Système reposant sur la hiérarchisation des sexes et sur l'idéologie d'une supériorité masculine sur le féminin. Il est la source de violences, de discriminations, d'inégalités, de marginalisation, d'oppression et d'exclusion envers les femmes.

Cissexisme ou cisnormativité : Système d'oppression qui considère l'adéquation entre le sexe attribué à la naissance et le genre d'un individu comme la norme et qui nie la légitimité des personnes trans, considérée comme inférieures.

Hétérosexisme ou hétéronormativité : Idéologie qui place l'hétérosexualité comme la norme et non pas comme une orientation sexuelle au même titre que l'homosexualité, la bisexualité, l'asexualité, etc. Elle est source de violences, d'inégalités, de discriminations envers les personnes qui ne s'identifient pas comme hétérosexuelles.

Homophobie : L'ensemble des préjugés, stéréotypes, peurs, mépris et discriminations envers l'homosexualité. Ces comportements, attitudes et mesures discriminantes, voire hostiles, sont la cause d'inégalités, de rejets, de négation et de violences envers les personnes homosexuelles.

Transphobie : L'ensemble des préjugés, stéréotypes, peurs, mépris et discriminations envers la transidentité. Ces comportements, attitudes et mesures discriminantes, voire hostiles, sont la cause d'inégalités, de rejets, de négation et de violences envers les personnes trans.

²⁰² Commission ontarienne des droits de la personne, « Partie 1 - Contexte : Pour comprendre les notions de race, de racisme et de discrimination raciale », Politique et directives sur le racisme et la discrimination raciale, 2005.



Annexe 2

LES BIENFAITS DU LOISIR

Les effets positifs du loisir s'observent à la fois sur l'économie et le développement durable, mais aussi sur la qualité de vie des individus et des communautés. En effet, diverses études d'observation démontrent une corrélation positive entre la pratique d'activités récréatives et le niveau de santé et de bien-être. Que ce soit chez les jeunes, les adultes qui travaillent, mais aussi les personnes âgées, la recherche démontre que le loisir réduit considérablement le niveau de stress, ce qui améliore la qualité de vie¹⁹³.

Cela s'explique par divers aspects :

- Les loisirs contribuent au bon fonctionnement physiologique et cognitif. Une analyse publiée dans le Canadian Medical Association Journal affirme que les jeux et activités de réflexion ou encore les loisirs créatifs stimulent l'imagination ce qui permet de lutter contre le déclin cognitif¹⁹⁴.
- Les pratiques de loisir augmentent les possibilités d'interactions sociales ce qui contribue à la satisfaction sociale et à la création de relations de soutien. Par ailleurs, elles permettent de développer le sentiment d'appartenance et renforcent l'identité culturelle.



Exemple : Selon une étude réalisée par l'Observatoire Québécois du Loisir, les activités de loisir constituent un réel facteur d'intégration pour les personnes immigrantes. L'accès à ces activités leur permet de créer un réseau social, d'apprendre ou de pratiquer le Français, d'intégrer les valeurs québécoises, tout en accueillant une culture différente¹⁹⁵.

- Le loisir offre des opportunités de divertissement, de détente, de socialisation et de développement personnel. Il renforce ainsi le sentiment d'appartenance chez les individus et réduit la solitude et les comportements antisociaux, ce qui contribue à l'épanouissement.



Exemple : Une étude réalisée par l'Université de Waterloo au sujet des bienfaits des camps de jour affirme que « 65 % des enfants connaissent une évolution positive de leurs aptitudes à créer de nouvelles amitiés, parfois avec des personnes qu'ils jugent différentes, et à régler les conflits qui peuvent survenir »¹⁹⁶.

¹⁹³ Petersen, C. B., Bekker-Jepesen, M., Aadahl, M., & Lau, C. J. (2021). Participation in recreational activities varies with socioeconomic position and is associated with self-rated health and well-being. *Preventive Medicine Reports*, 24, 101610. - ¹⁹⁴ Naqvi, R., Liberman, D., Rosenberg, J., Alston, J., & Straus, S. (2013). Preventing cognitive decline in healthy older adults. *CMAJ*, 185(10), 881-885. - ¹⁹⁵ Romain Roul, Jean-Marc Adjizian, Bob White et Denis Auger, « Loisir et intégration des immigrants en contexte interculturel : la vision de certains acteurs locaux de Montréal » *Observatoire québécois du loisir* 16 (2), 2018 - ¹⁹⁶ Marie-Hélène Alarie. Une étude confirme les effets bénéfiques d'un camp d'été. www.ledevoir.com. Consulté le 31 janvier



Annexe 3

UN OUTIL POUR PROMOUVOIR L'INTERSECTIONNALITÉ : L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES (ADS+)

L'ADS+ est un processus d'analyse qui favorise l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans des initiatives mises en place par des organisations¹⁹⁷. Plus concrètement, il s'agit de discerner, de façon préventive, les effets distincts que peut avoir une initiative sur les hommes et les femmes, d'évaluer leur impact et d'ajuster les stratégies afin de satisfaire au mieux les besoins différenciés des hommes et des femmes. L'ADS+ prend ses racines dès la naissance du projet et dirige celui-ci jusqu'à la fin. C'est une « façon de se poser les bonnes questions à toutes les étapes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation »¹⁹⁸. Le « + » dans cette approche consiste à avoir une approche intersectionnelle, qui ne se limite pas à une dimension.

Nous le savons, les hommes et les femmes, les garçons et les filles, de par la socialisation genrée, ne sont pas pareils. De plus, il faut aussi prendre en compte les différences au sein même de chaque groupe, car ceux-ci ne sont pas homogènes. Il faut considérer tous les facteurs identitaires (âge, orientation sexuelle, culture, lieu de résidence, milieu de vie, statut socio-économique, etc..) qui créent notre individualité et nous différencient les uns des autres. Toutes ces variables peuvent être source d'inégalités ou renforcer celles qui existent. Il est donc primordial d'en tenir compte lors de la mise en place de toute initiative de loisir inclusif, car elles façonnent les expériences de chaque personne.



Pour reprendre l'exemple des adolescentes dans les parcs publics (voir la section L'intersectionnalité). L'utilisation de l'ADS+, permettrait de reconnaître l'existence de discriminations systémiques qui rythment la vie des jeunes filles afin d'apporter des solutions qui correspondent aux réalités différenciées des jeunes garçons et des jeunes filles. En procédant ainsi, on lutte contre les biais sexistes qui contribuent à l'inconfort et à l'insécurité des adolescentes. Il ne s'agit donc pas de tenter de rectifier le tir après avoir développé un projet, mais bien de prendre en considération les expériences spécifiques des individus tout au long du développement du projet, de l'idéation à l'opérationnalisation.

Sans l'ADS	Avec l'ADS	Avec l'ADS+
Taux de faible revenu au Québec : 8,2%	Taux de faible revenu au Québec : 8,2% Femmes : 9,1% Hommes : 7,4%	Taux de faible revenu au Québec : 8,2% Femmes immigrantes : 12,5% Hommes immigrants : 11,6%

¹⁹⁷ Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec. ADS pour y voir clair. Trousse complète, - ¹⁹⁸ Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Québec - Portneuf - Charlevoix). ADS+ Introduction à l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle.



Annexe 4

LE NIVEAU D'ACCOMMODEMENT

Une mesure d'accommodement peut prendre diverses formes, notamment :

- Une exception ou une dérogation à une norme de fonctionnement ;
- Un aménagement particulier dans le temps (ex. : horaire adapté) ou dans l'espace (ex. : rampe d'accès ;
- Une mesure correctrice de discrimination systémique.

Les mesures d'accommodement ne constituent ni un passe-droit ni un privilège réservé aux minorités culturelles et religieuses, mais elles s'appliquent à toutes les tranches de la population dite vulnérables ou davantage exposée à la discrimination, à l'exclusion, à la marginalisation. L'accommodement est le moyen utilisé pour atteindre la non-discrimination envers la population vulnérable, il est un moyen différent d'atteindre un but recherché.

L'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés stipule que la loi s'applique également à tous, indépendamment de toute discrimination, sans « interdire les lois, programmes ou activités destinés à améliorer la situation d'individus ou de groupes défavorisés, notamment du fait de leur race, de leur origine nationale ou ethnique, de leur couleur, de leur religion, de leur sexe, de leur âge ou de leurs déficiences mentales ou physiques¹⁹⁹».

¹⁹⁹ Article 15, Charte canadienne des droits et libertés, www.laws-lois.justice.gc.ca, site consulté le 1er mai 2017.



7665, boul. Lacordaire
Montréal, Québec, H1S 2A7
514.252.3132
infocql@loisirquebec.com